

PROVINCE DE LUXEMBOURG
ARRONDISSEMENT DE VIRTON
COMMUNE DE MEIX-DEVANT-VIRTON

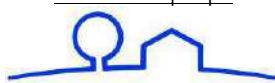
Programme Communal de Développement Rural
– Agenda 21 Local



Partie I
Description des caractéristiques
socio-économiques
de la commune

Mars 2011 (Actualisation Septembre 2013)

Auteur de projet



IMPACT

TERRITOIRE - HABITAT - PAYSAGE

Rue des Chasseurs ardennais, 32
6880 BERTRIX

Tél. 061 41 54 54

Fax 061 41 55 07

E-Mail : info@impact-sprl.be
<http://www.impact-sprl.be>

TABLE DES MATIERES

1.1. Présentation succincte	1
1.1.1. Présentation générale	1
1.1.2. L'environnement naturel	2
1.1.3. L'environnement bâti	3
1.1.4. La population	3
1.1.5. Le logement	4
1.1.6. Le niveau de vie	5
1.1.7. L'emploi	5
1.1.8. Le commerce	6
1.1.9. Le tourisme	6
1.1.10. L'agriculture	6
1.1.11. La forêt	7
1.1.12. Les équipements	7
1.1.13. L'aménagement du territoire	8
1.1.14. Les services	9
1.1.15. La culture, le sport et les loisirs	9
2.1. Présentation générale	1
2.1.1. Historique	1
2.1.2. Situation géographique	4
2.1.3. Occupation du sol	10
2.1.4. Ce qu'il faut en retenir	13
2.2. L'environnement naturel	14
2.2.1. Sol et sous-sol	14
2.2.1.1. Sous-sol	14
2.2.1.2. Sol	15
2.2.2. Hydrographie	15
2.2.3. Relief et géomorphologie	17
2.2.4. Paysage	18
2.2.5. Sites naturels	20
2.2.5.1. Natura 2000	20
2.2.5.2. Réserves naturelles	21
2.2.5.3. Sites de Grand Intérêt Biologique	23
2.2.5.4. Arbres et haies remarquables	23
2.2.6. Actions et programmes environnementaux	25
2.2.7. Ce qu'il faut en retenir	28
2.3. L'environnement bâti	29
2.3.1. Structure et typologie du bâti	29
2.3.2. Description des villages	30
2.3.3. Monuments et sites classés	39
2.3.4. Patrimoine remarquable	44
2.3.5. Ce qu'il faut en retenir	45

2.4. La population	46
2.4.1. Densité de population	46
2.4.2. Nombre d'habitants	48
2.4.3. Pyramide des âges	56
2.4.4. Ménages et noyaux familiaux	59
2.4.5. Population étrangère	62
2.4.6. Ce qu'il faut en retenir	63
2.4.7. Actualisation 2013	64
2.5. Le logement	65
2.5.1. Caractéristiques générales	65
2.5.2. Marché immobilier	68
2.5.3. Permis d'urbanisme	76
2.5.4. Actions publiques en faveur du logement	77
2.5.5. Ce qu'il faut en retenir	78
2.5.6. Actualisation 2013	78
2.6. Le niveau de vie	79
2.6.1. Revenu moyen par habitants	79
2.6.2. Revenu d'intégration sociale	80
2.6.3. Ce qu'il faut en retenir	81
2.6.4. Actualisation 2013	81
2.7. L'emploi	82
2.7.1. Emploi salarié	82
2.7.2. Emploi indépendant	85
2.7.3. Chômage	87
2.7.4. Ce qu'il faut en retenir	90
2.7.5. Actualisation 2013	91
2.8. Le commerce	92
2.8.1. Caractéristiques générales	92
2.8.2. Epicerie locale	92
2.8.3. Ce qu'il faut en retenir	93
2.9. Le tourisme	94
2.9.1. Contexte général	94
2.9.2. Infrastructures d'hébergement	95
2.9.3. Ce qu'il faut en retenir	95
2.10. L'agriculture	97
2.10.1. Superficie cultivée	97
2.10.2. Exploitations agricoles	100
2.10.3. Ce qu'il faut en retenir	104
2.10.4. Actualisation 2013	104
2.11. La forêt	105
2.11.1. Caractéristiques générales	105
2.11.2. Revenus liés à la forêt	107
2.11.3. Ce qu'il faut en retenir	108

2.12. Les équipements	109
2.12.1. Voies de communication	109
2.12.2. Egouttage	114
2.12.3. Distribution d'eau	116
2.12.4. Distribution d'électricité, de gaz et de télédistribution	119
2.12.5. Télécommunication	119
2.12.6. Programme triennal	121
2.12.7. Autres travaux réalisés ou programmés	121
2.12.8. Consommation énergétique des bâtiments communaux	122
2.12.9. Propriétés communales	122
2.12.9. Ce qu'il faut en retenir	123
2.13. L'aménagement du territoire	125
2.13.1. Schéma de Développement de l'Espace Régional	125
2.13.2. Plan de secteur	126
2.13.3. Règlements régionaux d'urbanisme	130
2.13.4. Ce qu'il faut en retenir	132
2.14. Les services	133
2.14.1. Enseignement	133
2.14.2. Infrastructures communautaires	134
2.14.3. Autres services	135
2.14.4. Ce qu'il faut en retenir	139
2.15. La culture, le sport et les loisirs	140
2.15.1. Culture	140
2.15.2. Sport	140
2.15.3. Loisirs	141
2.15.4. Ce qu'il faut en retenir	143
2.16. Synthèse – Définition des enjeux	144
3.1. Données complémentaires	1
3.1.1. Moyens financiers	1
3.1.1.1. Capacité d'emprunt	1
3.1.1.2. Nomenclature des taxes et des redevances	2
3.1.1.3. Budget	3
3.1.2. Moyens humains	11
3.1.2.1. Composition du Conseil communal	11
3.1.2.2. Organigramme des services communaux	12
4.1. Annexes	1
4.1.1. Liste des arbres et haies remarquables	1
4.1.2. Liste du patrimoine figurant à l'inventaire	2

Note importante – Intégration Agenda 21 local

La partie 1 du PCDR comprend différents éléments d'analyse qui permettent d'appréhender globalement et précisément le développement territorial de la commune de Meix-devant-Virton également sous l'angle de l'Agenda 21 local et ainsi définir en concertation avec les acteurs locaux une stratégie de développement durable.

Le présent diagnostic se base sur des données provenant de sources officielles (SFP Economie, FOREM, ONSS, INASTI, DGO4, DGO3...). Il a servi de base à la réflexion lors des réunions d'information et de consultation, de groupes de travail et de CLDR.

Réalisé en mars 2011, il a fait l'objet d'une mise à jour en septembre 2013. Les statistiques les plus représentatives ont été actualisées en note de bas de page ainsi qu'à la fin de chaque chapitre.

SOURCES DE DONNEES

1 Références bibliographiques

Décret relatif au développement rural – Conseil régional wallon – 6 juin 1991.

Arrêté de l'Exécutif régional wallon portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural – 20 novembre 1991.

Schéma de Développement de l'Espace Régional – Gouvernement wallon – 1999.

Code Wallon de l'aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine – Coordination officieuse (dernière version).

Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural : La Lorraine – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine – 2001.

Monuments, Sites, Ensembles architecturaux, Sites archéologiques classés en Région wallonne – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine.

Le patrimoine monumental de la Belgique - Wallonie - Luxembourg - Arrondissement de Virton – Editions Mardaga.

DROEVEN E., FELTZ C. et KUMMERT M. – Etudes et documents CPDT 4 : Les territoires paysagers de Wallonie – Ministère de la Région wallonne – Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine – 2004.

Les fiches et cartes communales et régionale d'occupation du sol – Conférence Permanente du Développement Territorial.

Atlas « Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie » – Conférence Permanente du Développement Territorial – 2002.

Diagnostic territorial de la Wallonie - Conférence Permanente du Développement Territorial – 2011

Territoires wallons : Horizons 2040 – Conférence Permanente du Développement Territorial – 2013.

TEC Namur-Luxembourg – Dépliants et cartes.

2 Notes

Grille d'évaluation des programmes communaux de développement rural – Commission Régionale d'Aménagement du Territoire.

Note d'informations fournies par la commune.

Formation à l'élaboration de PCDR de qualité – Fondation Rurale de Wallonie.

3 Statistiques

Statistiques SFP Economie.

Enquête Socio-économique générale de 2001 – SFP Economie.

Recensement agricole et horticole du 15 mai – SFP Economie.

Statistiques communales.

Statistiques ONSS.

Statistiques INASTI.

Statistiques FOREM.

4 Références Internet

Site de l'administration communale :
<http://www.meix-devant-virton.be>

Site de la Fondation Rurale de Wallonie
<http://www.frw.be>

Serveur de la biodiversité en Wallonie :
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6>

Site du SFP Economie :
http://statbel.fgov.be/fr/statistiques/webinterface/beSTAT_home/

Site du FOREM :
<http://www.leforem.be/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

Site de Cytise commune :
<http://cytisecommunes.gedap.be/asp/interfcst.asp>

Site de CAP Ruralité :
<http://www.gembloux.ulg.ac.be/eg/capru/communes-wallonnes-en-chiffres?view=all>

Site de l'IWEPS :
<http://www.iwebs.be>

Site de la DGO4
<http://mrw.wallonie.be/dgatlp/dgatlp/default.asp>

Site de l'agriculture wallonne
http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin

Site de l'environnement wallon
<http://environnement.wallonie.be>

Site de la DGO1
<http://routes.wallonie.be>

Site de la Conférence Permanente pour le Développement Territorial :
<http://cpdt.wallonie.be>

ROYAUME DE BELGIQUE

Province de Luxembourg

COMMUNE DE

MEIX-DEVANT-VIRTON

**Extrait du procès-verbal de la séance du
CONSEIL COMMUNAL.**

SEANCE du 03 février 2005.

PRESENTS : M. Pascal FRANCOIS, Bourgmestre-Président, Mme Sabine HANUS-FOURNIRET, MM. Michaël WEKHUIZEN, et Marc GILSON, échevins, MM. Claude HUBERT, Roland BERNARD, Alain BON, Bernard CATOT, Mélissa BRACONNIER-ESCUDEIRO, Marie-Françoise ENGEL, Olivia DOMINGUES, conseillers, et Colette ANDRIANNE, secrétaire communale.

6. Programme de développement rural (PCDR) – décision de principe d'entamer une opération.

Le conseil communal réuni en séance publique,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu les lois de réformes institutionnelles des 8 août 1980, 1988 et 16 juillet 1993 ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Considérant les avantages pour la commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement wallon à la Fondation rurale de Wallonie ;

Décide, à l'unanimité,

Article 1 : du principe de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune ;

Article 2 : de désigner la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'assistance pour l'aider dans la réalisation des différentes phases de l'opération ;

Article 3 : de charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, un projet de Programme Communal de Développement Rural au Conseil communal ;

Article 4 : de prévoir la participation financière de la Commune selon des modalités à convenir, dans les frais de fonctionnement de l'équipe des agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie ;

Article 5 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

Par le Conseil,

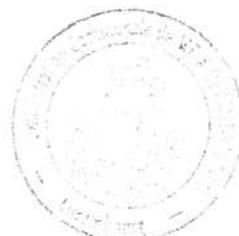
La Secrétaire,
C. ANDRIANNE

Pour extrait conforme, le 17 février 2005.

La Secrétaire,
C. ANDRIANNE.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS



ROYAUME DE BELGIQUE

**Province de Luxembourg
C O M M U N E D E
M E I X - D E V A N T - V I R T O N**

**Extrait du procès-verbal de la séance du
CONSEIL COMMUNAL .**

SEANCE du 11 juin 2009.

PRESENTS : Monsieur Pascal FRANCOIS, Bourgmestre-Président, Messieurs Marc GILSON, Michaël WEKHUIZEN et Madame Sabine HANUS-FOURNIRET, échevins, Messieurs Claude HUBERT, Alain BON, Mesdames Mélissa ESCUDERO, Marie-Françoise ENGEL, Messieurs François TRIBOLET, Sébastien EVRARD et Yvon PONCE, conseillers, et Colette ANDRIANNE, secrétaire communale.

11. Opération de développement rural et mise au point d'un agenda 21 local en collaboration avec la FDW (Fondation rurale de Wallonie).

LE CONSEIL COMMUNAL, en séance publique,

Vu la nouvelle loi communale ;

Vu les lois des réformes institutionnelles des 8 août 1980, 1988 et 16 juillet 1993 ;

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Considérant les avantages pour la commune d'entreprendre une opération de développement rural sur l'ensemble de son territoire ;

Considérant que la déclaration Agenda 21, formulée au Sommet de la Terre à Rio, fixe un programme d'action pour le 21^{ème} siècle dans des domaines très diversifiés afin d'assurer le développement soutenable de la planète ;

Considérant que les collectivités locales sont invitées à mettre en place un Agenda 21 à leur échelle, appelé Agenda 21 Local ;

Vu la décision du conseil communal du 3 février 2005, par laquelle il marque son accord de principe pour mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune, de désigner la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'assistance pour l'aider dans la réalisation des différentes phases de l'opération, de charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, un projet de Programme Communal de Développement Rural au Conseil communal, de prévoir la participation financière de la Commune selon des modalités à convenir, dans les frais de fonctionnement de l'équipe des agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie, et de transmettre la décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie ;

Considérant les missions de conseils et aides en matière de développement rural, confiées par le Gouvernement Wallon à la Fondation Rurale de Wallonie ;

Vu la volonté du conseil d'être proactif en matière de développement durable ;

Vu que la population se sent de plus en plus concernée par les matières relatives au développement soutenable ;

CONFIRME sa décision précitée du 3 février 2005 et

DECIDE, à l'unanimité,

Article 1 : du principe de mener simultanément une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de mettre au point un agenda 21 local.

Article 2 : de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'assistance, pour la réalisation des différentes phases des deux opérations.

Article 3 : de charger le Collège de prendre les dispositions nécessaires pour nommer un auteur de projet chargé de réaliser et de présenter, en collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, un projet de Programme Communal de Développement Rural au Conseil communal, qui sont reconnu dans le cadre des futurs A.21L.

Article 4 : de transmettre la présente décision à Monsieur le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions, à Monsieur le Gouverneur de la Province et Monsieur le Président de la Fondation Rurale de Wallonie.

D'APPROUVER le projet de convention de collaboration avec la Fondation Rurale de Wallonie, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Par le Conseil,

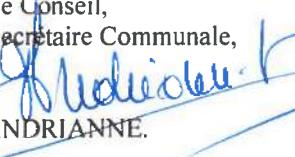
La Secrétaire

C. ANDRIANNE

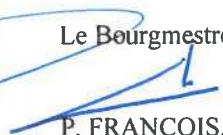
Pour extrait conforme, le 18 juin 2009.

Par le Conseil,

La Secrétaire Communale,


C. ANDRIANNE.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS.


Le Bourgmestre,


P. FRANCOIS.



ROYAUME DE BELGIQUE

Province de Luxembourg

**COMMUNE DE
MEIX-DEVANT-VIRTON.**

PRESENTS : Monsieur Pascal FRANCOIS, Bourgmestre-Président, Messieurs Marc GILSON, Michaël WEKHUIZEN, Madame Sabine HANUS-FOURNIRET échevins, Madame Marie-Françoise ENGEL, Présidente CPAS et Colette ANDRIANNE, secrétaire communale.

**17. P.C.D.R. (Programme de développement rural) - Désignation d'un auteur de programme -
Approbation de l'attribution**

Le Collège communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation, et ses modifications ultérieures, notamment les articles L1222-3 et L1222-4 relatifs aux compétences du Collège communal, et les articles L3111-1 et suivants relatifs à la tutelle;

Vu la loi du 12 novembre 1997 relative à la publicité de l'administration;

Vu la loi du 24 décembre 1993 relative aux marchés publics et à certains marchés de travaux, de fournitures et de services, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 17, § 2, 1^o a;

Vu l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 120;

Vu l'arrêté royal du 26 septembre 1996 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics, et ses modifications ultérieures, notamment l'article 3, §1;

Vu le cahier général des charges, annexe de l'arrêté royal du 26 septembre 1996 précité, et ses modifications ultérieures;

Considérant le cahier spécial des charges N° 20100001 relatif au marché "P.C.D.R. (Programme de développement rural) - Désignation d'un auteur de programme";

Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 45.000,00 € hors TVA ou 54.450,00 €, 21% TVA comprise;

Vu la décision du Conseil communal du 24 mars 2010 approuvant les conditions, le montant estimé et le mode de passation (procédure négociée sans publicité) de ce marché;

Vu la décision du Collège communal du 17 juin 2010 relative au démarrage de la procédure d'attribution, par laquelle les firmes suivantes ont été choisies afin de prendre part à la procédure négociée:

- IMPACT, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 BERTRIX
- STP, Square Albert Ier, 1 à 6700 ARLON
- BETEC SPRL, Rue du Culot, 22 à 6880 BERTRIX
- BEP, Avenue Sergent Vrithoff, 2 à 5000 NAMUR
- Faculté des Sciences Agronomiques, Passage des Déportés, 2 à 5030 GEMBLOUX
- Fondation Rurale de Wallonie, Avenue Reine Astrid, 14 à 5000 NAMUR
- IDELUX, Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 à 6700 ARLON
- Lacasse-Montfort SCRL, Sart, 1 à 4990 LIERNEUX
- Thierry JOIE, Les Chanvières, 5 à 6840 NEUFCHATEAU

- CSD Ingénieurs Conseils S.A., Avenue des Champs Elysées, 160 à 5000 NAMUR
- INASEP, Rue des Viaux, 1B à 5100 JAMBES
- SURVEY & AMENAGEMENT, Rue du Chenu, 2-4 à 7090 RONQUIERES
- TR@ME SCRL, Rue de Liège, 83 à 4357 LIMONT
- CRAU (Ulg), Chemin des Chevreuils, 1 B52 à 4000 LIEGE

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 23 juillet 2010 à 15.00h;

Considérant que le délai de validité des offres est de 120 jours de calendrier et se termine le 20 novembre 2010;

Considérant que 2 offres sont parvenues:

- IMPACT, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 BERTRIX (44.000,00 € hors TVA ou 53.240,00 €, 21% TVA comprise) avec un supplément hors tva pour la réalisation de fiches supplémentaires : A. Réhabilitation, transformation ou construction d'un bâtiment : 1000€ la fiche. - B. Aménagement d'espaces publics : 1000€ la fiche ; participation à des réunions supplémentaires : 300€ par réunion ;
- Lacasse-Montfort SCRL, Sart, 1 à 4990 LIERNEUX (58.661,16 € hors TVA ou 70.980,00 €, 21% TVA comprise) avec un supplément hors tva pour la participation à des réunions supplémentaires d'un montant de 400€ par réunion ;

Considérant le rapport d'examen des offres du 26 juillet 2010;

Considérant qu'il est proposé, tenant compte des éléments précités, d'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit IMPACT, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 BERTRIX, aux conditions mentionnées dans l'offre de ce candidat;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 124/733-51/ / -201000-01 ;

DECIDE

Article 1er : D'approuver la proposition d'attribution telle que précisée dans le rapport d'examen des offres du 26 juillet 2010 pour le marché "P.C.D.R. (Programme de développement rural) - Désignation d'un auteur de programme".

Article 2 : D'attribuer ce marché au soumissionnaire ayant remis l'offre régulière la plus avantageuse, soit IMPACT, Rue des Chasseurs Ardennais, 32 à 6880 BERTRIX, aux conditions mentionnées dans l'offre de ce candidat soit 44.000,00 € hors TVA ou 53.240,00 €, 21% TVA comprise avec un supplément hors tva pour la réalisation de fiches supplémentaires : A. Réhabilitation, transformation ou construction d'un bâtiment : 1000€ la fiche. - B. Aménagement d'espaces publics : 1000€ la fiche ; participation à des réunions supplémentaires : 300€ par réunion ;

Article 3 : L'exécution du marché doit répondre aux conditions fixées par le cahier spécial des charges N° 20100001.

Article 4 : De transmettre la présente délibération à la tutelle.

Article 5 : D'approuver le paiement par le crédit inscrit au budget extraordinaire de l'exercice 2010, article 124/733-51/ / -201000-01.

Par le Collège,

La Secrétaire,
C. ANDRIANNE.

Pour extrait conforme, le 30 juillet 2010.

La Secrétaire,
C. ANDRIANNE.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS.



ROYAUME DE BELGIQUE

Province de Luxembourg

**COMMUNE DE
MEIX-DEVANT-VIRTON**

Extrait du procès-verbal de la séance du
CONSEIL COMMUNAL.

SEANCE du

01 -03- 2012

PRESENTS : Monsieur Pascal FRANCOIS, Bourgmestre-Président, Messieurs Marc GILSON, Michaël WEKHUIZEN et Madame Sabine HANUS-FOURNIRET, échevins, Messieurs Claude HUBERT, Mesdames Mélisa ESCUDERO, Marie-Françoise ENGEL, Messieurs François TRIBOLET, Sébastien EVRARD, Yvon PONCE, et Jean-Claude PIERRARD, conseillers, et Colette ANDRIANNE, secrétaire communale.

7. Programme communal de développement rural – Mise en place de la Commission locale de développement rural (CLDR) – Désignation des membres.

Le conseil communal réuni en séance publique,

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à la mise en place de la Commission locale de développement rural (CLDR) ;

Considérant qu'à l'issue des groupes de travail, 38 personnes se sont portées candidates à la CLDR ;

Considérant qu'un choix à dû être fait par le collège, ce, afin d'obtenir une CLDR en équilibre, et respectant au maximum les critères de représentativité demandés ;

Considérant le projet de liste telle qu'annexée à la présente délibération;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve la liste des trente-deux personnes, telle qu'annexée à la présente délibération, pour composer la CLDR (Commission locale de développement rural).

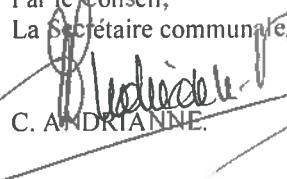
Par le Conseil,

La Secrétaire communale,
C. ANDRIANNE.

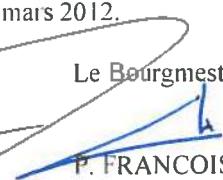
Pour extrait conforme, le 05 mars 2012.

Par le Conseil,

La Secrétaire communale,


C. ANDRIANNE.

Le Bourgmestre,


P. FRANCOIS.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS.



Commune de Meix-Villers-Virton : composition de la CDR - février 2012 - Conseil communal du 01/03/2012,

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité	Date de naissance	Profession	membres CDR	Association	Effectif/ suppléant
M.	Richard	François	Petite Rue	174	6769	GEROUVILLE	24/02/1946	retraité	0		
Mme	Urbain	Françoise	rue Savelan	242	6769	GEROUVILLE	13/07/1947	employée (Epicentre)	0	asbl solidairement	
M.	Brynaert	Philippe	Vieille Rue	182	6769	GEROUVILLE	17/07/1953	informaticien	0	qualité-village-Gérouville	
M.	Baetsle	Ludo	Grande Fontaine	237	6769	GEROUVILLE	10/04/1976	ouvrier	0	comité des fêtes	
M.	Catot	Bernard	Vieille Rue	202	6769	GEROUVILLE	03/07/1949	ouvrier	0	qualité-village-Gérouville	
M.	Cornerotte	Freddy	rue Maisons Auge	223	6769	GEROUVILLE	12/03/1949	pré pensionné	0		
M.	Poncé	Yvon	côte de 'a Soye	47	6769	LIMES	29/11/1944	retraité	0	p conseiller communal	
Mme	Andrianne	Colette	rue de la Trembloie	11	6769	MEIX-DVT-VIRTON	18/12/1952	secrétaire communale	0		
M.	Leroux	Etienne	rue de Gérouville	35	6769	MEIX-DVT-VIRTON	25/04/1975	employé	0		
M.	Blaise	Julien	rue Eaubruchet	17	6769	MEIX-DVT-VIRTON	28/12/1989	ouvrier	0		
Mme	Rongvaux	Stéphanie	rue Launoy	16	6769	MEIX-DVT-VIRTON	03/04/1986	employée	0		
Mme	Maqua-Pierre	Judith	rue de Rossart	29	6769	MEIX-DVT-VIRTON	01/03/1975	ingénieur	0		
M.	Wekhuizen	Michaël	rue de Gérouville	97	6769	MEIX-DVT-VIRTON	09/01/1978	enseignant	0	p échevin	
M.	de Pinnewaert	Patrick	route de Gérouville	54	6769	MEIX-DVT-VIRTON	23/02/1970	ouvrier	0		
Mme	Trodioux-Werner	Laetitia	rue de Rossart	33	6769	MEIX-DVT-VIRTON	01/05/1977	enseignante	0		
M.	Felsch	Didier	rue des Vieux Sarts	2	6769	MEIX-DVT-VIRTON	22/06/1973	boucher	0		
Mme	Denis	Laurence	quartier Camille Naisse	6	6769	ROBELMONT	17/11/1969	enseignante (?)	0		
Mme	Bracconier-Jacques	Thérèse	rue de Bridoux	65	6769	ROBELMONT	11/12/1944	sans	0		
M.	Laperche	Benoit	ferme de Believue	2	6769	ROBELMONT	31/03/1966	agriculteur	0		
M.	Bouchoms	Yves	chemin des Naux	13	6769	ROBELMONT	16/08/1942	retraité	0		
M.	Calim	André	Fontaine aux Roses	45B	6769	SOMMETHONNE	28/01/1945	retraité	0		
Mme	Duchêne	Julie	rue Honoré Berne	75	6769	SOMMETHONNE	16/08/1981	enseignante	0	comité des fêtes	
Mme	Weicker	Marie-Naëlle	rue Haute	68	6769	SOMMETHONNE	02/07/1959	assistante sociale	0	Sommethonne + CDJ	
M.	Alexandre	Jean-Louis	rue des Guinguettes	20	6769	SOMMETHONNE	02/05/1969	militaire	0	comité des fêtes	
M.	Ruter	Raphaël	rue de Sommethonne	59	6769	VILLERS-LA-LOUE	26/03/1974	animateur économique	0	Sommethonne	
Mme	Humbert	Françoise	rue du Chaufour	17	6769	VILLERS-LA-LOUE	03/06/1966	employée (CAGL)	0		
M.	François	Pascal	rue des Roses, 21	6769	MEIX-DVT-VIRTON	18/08/1957	agent SNCF	0	Bourgmestre		
M.	Gilon	Marc	rue F. Lepage, 11	6769	MEIX-DVT-VIRTON	18/01/1969	expert comptable	0	Echevin		
Mme	Hauus-Fourniret	Sabine	rue du Pargé 35	6769	MEIX-DVT-VIRTON	6/02/1955	enseignante	0	Echevine		

Mme	Engel	Marie-Françoise	rue de Virton, 21	6769	MEIX-DVT VIRTON	17/08/1957	Kinésithérapeute	p	Conseiller communal et présidente CPAS
M.	Pierard	Jean-Claude	rue de la Poncette, 1	6769	Robelmont	16/05/1959	Architecte	p	conseiller communal
M.	Evraud	Sébastien	rue de la Trembloie, 7	6769	MEIX-DVT VIRTON	1/06/1974	Conducteur de travaux	P	conseiller communal

ROYAUME DE BELGIQUE
Province de Luxembourg
COMMUNE DE
MEIX-DEVANT-VIRTON

**Extrait du procès-verbal de la séance du
CONSEIL COMMUNAL.**

SEANCE du 03 avril 2014.

PRESENTS : Monsieur Pascal FRANCOIS, Bourgmestre - Président, Monsieur Marc GILSON, Madame Sabine HANUS-FOURNIRET et Monsieur Michaël WEKHUIZEN, échevins, Messieurs Sébastien EVRARD, Yvon PONCE, Bruno WATELET, Mesdames Vanessa ANSELME, Véronique NICAISE-POSTAL, Monsieur Pierre GEORGES, et Madame Julie DUCHENE, conseillers et Colette ANDRIANNE, Directrice générale.

2. Programme de développement rural – Agenda 21 Local - / approbation.

Le conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la décision de la CLDR en date du 25 novembre 2013 approuvant l'avant-projet du programme de développement rural tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

Vu les décisions du Collège communal du 28 novembre 2013 et 30 janvier 2014 relatives à l'approbation de l'avant-projet du programme de développement rural ;

Vu l'avis de recevabilité de l'Administration de la DGO3 en date du 5 février 2014 ;

Vu l'avant-projet du programme de développement rural tel qu'annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, sur proposition du collège communal, à l'unanimité,

Décide d'approuver l'avant-projet du programme de développement rural tel qu'il est annexé à la présente délibération, avec une suppression toutefois des mots «*espace de vente : un local avec vitrine paniers* » dans la partie IV, page 4 du projet intitulé « Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural, rubrique justification du projet, besoins identifiés de l'ASBL, activités futures.

Par le Conseil,

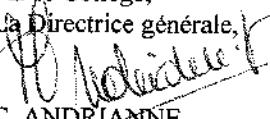
La Directrice générale,
C. ANDRIANNE.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS.

Pour extrait conforme, le 09 avril 2014.

Par le Collège,

La Directrice générale,


C. ANDRIANNE.

Le Bourgmestre,


P. FRANCOIS.



ROYAUME DE BELGIQUE
Province de Luxembourg
COMMUNE DE
MEIX-DEVANT-VIRTON

**Extrait du procès-verbal de la séance du
CONSEIL COMMUNAL.**

SEANCE du 03 avril 2014.

PRESENTS : Monsieur Pascal FRANCOIS, Bourgmestre - Président, Monsieur Marc GILSON, Madame Sabine HANUS-FOURNIRET et Monsieur Michaël WEKHUIZEN, échevins, Messieurs Sébastien EVRARD, Yvon PONCE, Bruno WATELET, Mesdames Vanessa ANSELME, Véronique NICAISE-POSTAL, Monsieur Pierre GEORGES, et Madame Julie DUCHENE, conseillers et Colette ANDRIANNE, Directrice générale.

**3. Programme de développement rural – Agenda 21 Local - PREMIERE
CONVENTION : Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural/
approbation.**

Le conseil communal, réuni en séance publique,

Vu le décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural ;

Vu la décision de la CLDR en date du 25 novembre 2013 approuvant l'avant-projet du programme de développement rural tel qu'il est annexé à la présente délibération ;

Vu les décisions du Collège communal du 28 novembre 2013 et 30 janvier 2014 relatives à l'approbation de l'avant-projet du programme de développement rural;

Vu l'avis de recevabilité de l'Administration de la DGO3 en date du 5 février 2014 ;

Vu la décision du Conseil communal prise en date de ce jour relative à l'approbation de l'avant-projet du programme de développement rural ;

Vu l'avant-projet matériel relatif à l'aménagement de l'ancien magasin Elgey à Houdrigny, en atelier rural tel qu'annexé à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, sur proposition du collège communal, à l'unanimité,

Décide d'approver l'avant-projet matériel relatif à l'aménagement de l'ancien magasin Elgey à Houdrigny, en atelier rural tel qu'annexé à la présente délibération, avec une suppression toutefois des mots «*espace de vente : un local avec vitrine paniers* » dans la partie IV, page 4 du projet intitulé « Aménagement de l'ancien magasin Elgey en atelier rural, rubrique justification du projet, besoins identifiés de l'ASBL, activités futures.

Par le Conseil,

La Directrice générale,
C. ANDRIANNE.

Pour extrait conforme, le 09 avril 2014.

Par le Collège,

La Directrice générale,

C. ANDRIANNE.

Le Bourgmestre,

P. FRANCOIS.

Le Bourgmestre,
P. FRANCOIS.



1.1. Présentation succincte

1.1.1. Présentation générale

Les origines de Meix-devant-Virton remontent à l'époque gallo-romaine. Le territoire a connu un développement sidérurgique via la construction de forges (La Soye et Robelmont).

Située à l'extrême de la province de Luxembourg, Meix-devant-Virton se trouve en Gaume et occupe une position frontalière avec la France. D'une superficie +/- 5.500 ha, la commune est largement dominée par les forêts et les terres agricoles. Au total, les superficies non urbanisées représentent 93,5 % du territoire.

Communes voisines :

- Florenville (Nord-Ouest).
- Tintigny (Nord).
- Virton (Est).
- Rovroy (Sud).
- Thonne-la-Long (France).
- Avioth (France).
- Breux (France).

Anciennes communes (au nombre de 5) :

- Meix-devant-Virton.
- Gérouville (avec le village de Limes).
- Sommethonne.
- Robelmont.
- Villers-la-Loue (avec le village d'Houdrigny).

Axe majeur de communication :

- N88 « Athus (Aubange) – Virton – Florenville » qui scinde la commune en deux selon pratiquement un axe Nord-Sud et qui traverse successivement les villages d'Houdrigny, de Meix-devant-Virton, de Gérouville et de Limes.
- N87 « N4 (Martelange) – Habay – Etalle – Virton – Rovroy » qui effleure la frontière Est de la commune.
- Ligne SNCB n°165 « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » ou ligne « Athus-Meuse ».

Autres axes importants de communication :

- N886 « Virton – Houdrigny – Montmédy ».
- N891 « Marbehan (Habay) – Gérouville ».
- N895 « Sainte-Marie (Etalle) – Limes – Sapogne-sur-Marche (France) ».

Proximité des différents pôles :

- Virton : 10 kilomètres – 10 minutes.
- Montmédy (France) : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Florenville : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Arlon : 35 kilomètres – 30 minutes.
- Sedan (France) : 50 kilomètres – 55 minutes.
- Luxembourg : 60 kilomètres – 45 minutes.
- Namur : 130 kilomètres – 1 heure 25 minutes.
- Bruxelles : 190 kilomètres – 2 heures.

Arrondissement administratif : Virton.

Arrondissement judiciaire : Arlon.

1.1.2. L'environnement naturel

La région est caractérisée par des sols sablo-limoneux ou limono-sableux. Quelques argiles légères sont également répertoriées. La structure géologique particulière de la région a permis de dégager un important aquifère permet de capter en quantité une eau de qualité.

La commune appartient au bassin hydrographique de la Chiers. Le cours d'eau principal est la Chevratte qui s'écoule du Nord au Sud. La partie Nord-Ouest de la commune est baignée par la Soye qui forme avec le ruisseau de la Planchette le ruisseau le Courwez avant de quitter la commune. Le village de Sommethonne est quant à lui traversé par la Thonne. Les fonds de vallée présentent un drainage naturel moins bon et peuvent donc être humides.

Le relief de la Gaume est caractérisé par trois cuestas (côtes) qui se présentent comme des collines orientées d'Est en Ouest, dont un versant est abrupt (le front) et l'autre versant en pente douce (le revers). Ce phénomène s'explique par l'alternance du Nord au Sud de roches dures et tendres.

Deux périmètres d'intérêt paysager ADESA sont recensés sur Gérouville et Sommethonne.

Quatre sites Natura 2000 s'étendent sur la commune de Meix-devant-Virton. Ils couvrent une superficie de 1.101 ha, soit plus ou moins 20 % du territoire communal. Il s'agit aussi bien de milieux forestiers, alluviaux ou ouverts. Le territoire communal compte trois réserves naturelles et renferme de nombreux sites biologiques d'intérêt ainsi que de nombreux arbres et haies remarquables.

De nombreuses actions environnementales sont menées sur la commune : contrat de rivière, projet Interreg, centrale hydroélectrique...

1.1.3. L'environnement bâti

Les villages de l'entité présentent les caractéristiques de l'habitat lorrain, c'est-à-dire un village linéaire ou groupé aux maisons jointives bordées d'usoirs. Toutefois, ces caractéristiques sont moins marquées sur certains villages (exemple de Robelmont).

Les constructions plus récentes sont généralement en rupture d'implantation, de volumétrie et de matériaux avec cet habitat ancien entraînant ainsi une perte d'homogénéité et des caractéristiques traditionnelles des villages.

La commune compte 14 monuments et sites classés dont 9 sur le village de Gérouville. Outre le patrimoine classé, le territoire communal renferme de nombreux éléments bâties et historiques d'intérêt.

1.1.4. La population

En 2010, la commune de Meix-devant-Virton comptabilisait 2.687 habitants. Entre 2000 et 2010, le nombre d'habitants est resté stable (perte de 0,1 %). La densité de population y est de 48,9 habitants par km², ce qui est une densité moyenne pour la micro-région.

Le village de Meix-devant-Virton concentre 31 % de la population communale totale. Les autres sections les plus importantes sont Gérouville (19 %) et Robelmont (19 %). Seule la section de Gérouville est en progression (+ 6,6 %, soit gain de 32 habitants). Les autres sections, dont Meix-devant-Virton (centre de la commune et entité la plus peuplée), présentent globalement une stabilité démographique.

Meix-devant-Virton se situe dans une région démographiquement peu attractive. De manière générale, la micro-région connaît un développement bien inférieur à la moyenne de l'arrondissement.

L'analyse de la pyramide des âges montre que la base est assez large (enfants de 0 à 9 ans) mais que enfants de 10 à 14 ans sont peu représentés. Au contraire, les jeunes de 15 à 19 ans présentent une assez forte proportion. La proportion d'enfants de 0 à 4 ans est en légère augmentation. Au contraire, les tranches d'âges des 5 à 9 ans, des 10 à 14 ans et des 15 à 19 ans sont toutes en diminution. De même, on assiste à un exode marqué pour les jeunes de 20 à 24 ans.

Malgré une certaine stabilité du groupe d'âge des 65 ans et plus, on assiste à un léger vieillissement de la population (coefficients de sénilité en augmentation) avec une diminution des moins de 20 ans au profit des 20 à 64 ans. Le coefficient de sénilité (rapport entre la proportion de moins de 20 ans et la proportion de 65 ans et plus) est de 65,3 %. Meix-devant-Virton présente une population globalement plus vieille en comparaison avec la micro-région.

La structure démographique est caractérisée par une proportion plus importante de ménages composés d'une seule personne ou de deux personnes. Entre 1999 et 2008, on constate que la proportion de personnes vivant seuls est en nette augmentation (+ 3,8 %) de même que les ménages composés de deux personnes (+ 2,4 %). Au contraire, les ménages composés de 3 personnes et plus sont proportionnellement en diminution. Cette situation implique une diminution de la taille moyenne des ménages.

L'analyse des données statistiques semble traduire l'arrivée d'une population active sans enfants sur la commune.

La population étrangère s'élevait à 122 individus dont 83 français, soit 4,5 % de la population totale.

1.1.5. Le logement

Les maisons unifamiliales représentent à elles seules 93,5 % des logements. La typologie du logement est caractérisée par un recours important à la mitoyenneté (31,6 % des logements). Le parc du logement est assez ancien avec pratiquement 1/3 des logements datant d'avant 1919. Les constructions récentes (après 1990) sont peu nombreuses.

Les transactions immobilières relatives à la vente de maisons d'habitation sont en régression depuis 2005. Le prix de vente est quant à lui en augmentation avec toutefois une chute des prix depuis 2008. Meix-devant-Virton se caractérise par des prix assez bas et par une augmentation relative des prix peu importante.

En 2007 et en 2008, de nombreux terrains à bâtir ont été vendus (respectivement 18 et 21), ce qui pourrait induire une dynamique démographique plus positive. Le prix de vente des terrains à bâtir a été multiplié pratiquement par 5 en seulement quelques années. A ce niveau, Meix-devant-Virton se caractérise par des prix très élevés au sein de la micro-région.

L'évolution du nombre de permis d'urbanisme présente une certaine stabilité même si on note une certaine régression en 2009 par rapport aux années précédentes (2006, 2007 et 2008).

Le marché locatif et les appartements sont très peu développés sur la commune.

1.1.6. Le niveau de vie

Le revenu moyen annuel par habitant s'élève à 13.533 €, ce qui est inférieur à la moyenne de l'arrondissement de Virton. Le revenu moyen est en augmentation mais de manière moins importante que pour l'arrondissement.

Meix-devant-Virton se caractérise par une proportion assez importante de revenus moyens. L'influence du Grand-Duché de Luxembourg ne se fait pas aussi sentir que sur d'autres communes voisines.

Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) est peu élevé et la proportion de bas revenus est peu importante.

1.1.7. L'emploi

On dénombre un total de 161 emplois, ce qui implique que seulement 10 % de la population en âge de travailler a potentiellement du travail sur la commune. Les principaux secteurs sont la construction (60 emplois), l'administration publique (27 emplois) et l'éducation (24 emplois). Un centre de tri postal est également présent à Robelmont (+/- 50 emplois).

La structure économique de Meix-devant-Virton est largement basée sur les très petites entreprises (4,5 emplois par entreprise).

Depuis 1999, 30 emplois ont été perdus sur la commune de Meix-devant-Virton. Les secteurs de la construction, l'administration publique, l'éducation et de l'industrie manufacturière sont en perte de vitesse. Seul le secteur des transports, entreposage et communications présente une réelle évolution positive.

Plus ou moins une centaine d'habitants travaillent au Grand-Duché de Luxembourg.

On dénombre un total de 193 indépendants, ce qui représente 12 % de la population active. Les principaux secteurs sont le commerce et l'agriculture. Entre 1999 et 2009, l'emploi indépendant a seulement diminué de 3 unités malgré une perte de 15 emplois au niveau du secteur agricole. Cette augmentation est principalement liée au secteur du commerce et de l'industrie (+ 7 emplois) et de l'artisanat (+ 6 emplois).

Le taux de demandeurs d'emploi pour la commune de Meix-devant-Virton s'élève à 8,9 %. Depuis 2006, ce taux a globalement diminué surtout grâce à la chute du taux de chômage féminin. Meix-devant-Virton présente un taux de demandeurs d'emploi bas par rapport à la micro-région. Son évolution y également plus positive. On constate que le chômage de courte durée (moins de 6 mois) représente plus ou moins la moitié du chômage total et que les moins de 25 ans représentent plus ou moins 26 % des demandeurs d'emplois.

1.1.8. Le commerce

L'offre commerciale est peu développée sur Meix-devant-Virton mais permet de répondre aux achats de première nécessité (alimentation) et se localisent principalement sur les villages de Meix et de Gérouville. Une épicerie solidaire est présente sur le village de Meix-devant-Virton.

Meix-devant-Virton est sous l'influence du pôle de Virton pour la majorité des achats.

1.1.9. Le tourisme

Meix-devant-Virton ne possède pas de vocation touristique alors que certains sites possèdent un potentiel intéressant (anciennes forges de La Soye). Pourtant, la commune se situe au centre d'un territoire possédant une vocation touristique que ce soit du côté belge (Orval, Montquintin...) ou du côté français (Avioth, Montmédy...)

Meix-devant-Virton fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de Gaume. Aucun syndicat d'initiative n'existe sur la commune. L'ASBL « Qualité-Village-Gérouville » organise chaque année différentes manifestations et activités.

On compte seulement 6 infrastructures d'hébergement reconnues (1 hôtel, 1 chambre d'hôtes et 4 gîtes).

1.1.10. L'agriculture

En 2009, la superficie agricole utilisée (SAU) s'élevait à 2.131 ha. La SAU évolue de manière contrastée au fil des années avec globalement une augmentation relative de 4,4 %. Les superficies toujours couvertes d'herbe (prairies permanentes et pâtures) représentent plus ou moins 68 % de la SAU.

En 2009, on dénombrait 34 exploitations agricoles. Le nombre d'exploitations connaît une chute assez importante avec toutefois une certaine stabilisation depuis 2007. La quasi totalité des exploitations agricoles sont orientées vers l'élevage bovin avec une très large prédominance (plus ou moins 70 %) de l'élevage pour la viande sur l'élevage laitier.

La majorité des exploitations agricoles exploitent plus de 50 ha. Il s'agit donc généralement de grosses exploitations. Pratiquement 2/3 des chefs d'exploitation ont moins de 55 ans avec une proportion assez importante d'agriculteurs de 35 à 44 ans. Toutefois, aucun chef d'exploitation de plus de 55 ans ne possède de successeur.

1.1.11. La forêt

La superficie totale de la forêt communale est de 1.650 ha (61 % de la surface boisée). Elle est essentiellement constituée d'essences feuilles (81 %).

Les principales essences feuillues sont le hêtre (44 %) et le chêne (34 %). Les principales essences résineuses sont l'épicéa, le douglas et les mélèzes.

Les recettes liées à la vente de bois sont assez aléatoires et s'élèvent en moyenne à +/- 150.000 € par année. Aux revenus liés à la vente de bois, il convient d'ajouter les revenus des locations de chasse qui s'élèvent en moyenne à +/- 45.000 € par an.

Notons que la forêt communale a obtenu la certification PEFC.

1.1.12. Les équipements

Hormis par rapport à Virton, Meix-devant-Virton apparaît comme excentrée par rapport aux différents pôles. Elle l'est également par rapport aux grands axes de communication (autoroute E411, N89...). Sa position frontalière implique une certaine relation avec la France, notamment avec Montmédy.

L'axe majeur de communication est sans aucun doute la N88 « Athus (Aubange) – Virton – Florenville » qui scinde la commune en deux selon pratiquement un axe Nord-Sud et qui traverse successivement les villages d'Houdrigny, de Meix-devant-Virton, de Gérouville et de Limes. Au niveau de la sécurité routière, le point le plus névralgique est la traversée du village d'Houdrigny.

Le territoire communal est traversé par la ligne SNCB n°165 « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » ou ligne « Athus-Meuse ». Toutefois, aucun arrêt n'est existant sur la commune, les gares les plus proches étant Virton, Florenville ou Marbehan (ligne SNCB n°162 « Namur – Luxembourg »).

Les différents villages de l'entité sont desservis par au moins une ligne TEC, les mieux desservis étant Meix-devant-Virton, Gérouville et Houdrigny. Les lignes TEC permettent de rejoindre les pôles voisins de Virton et de Florenville avec un nombre de départs relativement important. Un bus communal est mis à disposition des écoles et associations qui accueillent les enfants et qui sont implantées sur le territoire communal.

Les déplacements lents utilitaires sont assez limités sur la commune. On dénombre sept promenades touristiques balisées.

La commune de Meix-devant-Virton fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers (10 janvier 2006). La majorité du territoire communal, est reprise en zone d'assainissement collectif. Actuellement, il existe une station d'épuration à Gérouville (600 EH). Deux autres stations d'épuration sont prévues au PASH sur les villages de Sommethonne (400 EH) et de Limes (150 EH). La réalisation de ces infrastructures n'est pas encore programmée.

Le réseau de distribution d'eau est géré par la commune. On recense 6 captages d'eau pour la distribution publique avec, pour chacun d'eux, une zone de protection de captage définies et arrêtées. Un projet Interreg IV est en cours pour réaliser un approvisionnement transfrontalier en eau potable au départ de la commune de Meix-devant-Virton et à destination des communes françaises.

Les différents réseaux de distribution (électricité, téléphonie, Internet...) sont bien développés sur la commune.

Différents travaux d'aménagement sont prévus dans le cadre du programme triennal ou par le biais d'autres interventions.

1.1.13. L'aménagement du territoire

La commune de Meix-devant-Virton ne possède pas à l'heure actuelle de schéma de structure communal ni de règlement communal d'urbanisme ni de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

Meix-devant-Virton se situe à proximité du pôle de Virton repris comme pôle d'appui en milieu rural au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER).

La commune de Meix-devant-Virton est reprise au plan de secteur Sud-Luxembourg (arrêté du 27/03/1979). De manière générale, la configuration des zones d'habitat est assez compacte. On note toutefois certains développements linéaires le long des voiries ou la fusion d'entités historiquement distinctes. De manière générale, la configuration des zones d'habitat est assez compacte. On note toutefois certains développements linéaires le long des voiries ou la fusion d'entités historiquement distinctes. Le potentiel foncier théorique est encore important même s'il convient d'être attentif aux différentes contraintes et à la rétention foncière.

Au niveau des autres zones urbanisables, le potentiel foncier est très limité voire inexistant.

La commune de Meix-devant-Virton compte 3 zones d'aménagement communal concerté (superficie totale de 26 ha) : 2 sur le village de Gérouville et 1 sur le village de Meix-devant-Virton. Il s'agit là de réserves foncières potentiellement intéressantes.

Le village de Gérouville est soumis au Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR).

1.1.14. Les services

L'enseignement fondamental est bien présent sur les différents villages de l'entité avec 3 écoles communales et trois écoles libres. Les écoles secondaires les plus proches sont situées sur la commune de Virton.

Plusieurs salles sont à disposition des associations et des habitants de Meix-devant-Virton. Toutefois, certains villages ne disposent pas d'infrastructures communales.

Une série de services sont offerts aux habitants de la commune : CPAS, poste, crèche, gardienne d'enfants... Toutefois, Meix-devant-Virton souffre de son caractère rural et dépend donc des pôles voisins, principalement Virton, pour garantir un accès à différents services.

Les déchets font l'objet d'une collecte sélective. Le parc à conteneurs le plus proche est situé à Dampicourt (commune de Rouvroy).

1.1.15. La culture, le sport et les loisirs

Les infrastructures culturelles et sportives sont peu nombreuses sur la commune. Comme pour les services, la commune est dépendante des pôles voisins pour assurer une offre culturelle suffisante. La commune compte plusieurs associations sportives et récréatives qui organisent différentes manifestations.

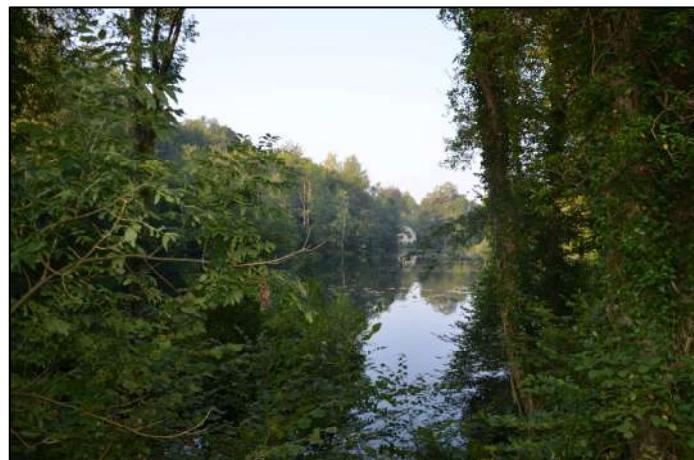
2.1. Présentation générale

2.1.1. Historique

Les vestiges gallo-romains ne manquent pas à Meix-devant-Virton, Gérouville, Villers-la-Loue et Sommethonne. La villa découverte à Robelmont au lieu dit « Les Sarrasins » est sans doute l'une des plus luxueuses de ce qui a été mis à jour dans la région : hypocauste, fresques murales et divers objets tels que monnaies et quelques bronzes y ont été découverts.

Avec l'avènement de la féodalité, les villages de l'entité furent essentiellement liés à l'abbaye d'Orval. Au début du 17^{ème} siècle, la population de Meix fut enfermée dans l'église à laquelle les Croates boutèrent le feu. 560 personnes y perdirent la vie tandis que la quasi totalité des maisons disparaissait également dans les flammes.

C'est de cette époque que date l'apparition d'une véritable sidérurgie dans divers endroits de l'actuelle commune : La Soye (Gérouville) et Berchiwé (Robelmont). C'est en 1855 que cette usine disparaîtra pour laisser place aux importants moulins Materne et à une sucrerie. Le moulin disparut dans un incendie en 1957.



Meix-devant-Virton

Le nom de Meix (en patois « Maiche ») veut dire jardin. Il viendrait du latin mansa (table) : champ qui fournit les produits de la table. La terre des confluents des vallées et l'abondance de l'eau sont donc à l'origine d'une clairière maraîchère. Des voies romaines ou mérovingiennes courraient sur les hauteurs, à Bellefontaine et sur le bout de Sommethonne. Un peu partout, des « diverticules » reliaient ces chaussées entre elles et les villas ou exploitations rurales.

Les possibilités hydrauliques ont amené très tôt la présence d'un moulin (qui releva à un certain moment de l'abbaye d'Orval. Le mot « moûte » (monastère) ne signifie aucunement la présence d'un monastère, mais simplement d'un champ d'un domaine relevant d'une abbaye. Meix a bénéficié des forges de Berchiwé. Sur les vieilles cartes du Musée Gaumais, on trouve Maix - Mex; le « devant Virton » serait venu vers 1815 sous l'époque hollandaise pour le différencier de Meix-le-Tige, faisant partie de la prévôté d'Arlon.

Gérouville

Gérouville doit son origine à l'abbaye d'Orval et resta sous sa dépendance jusqu'à la révolution française (accord du Comte le Chiny et l'abbé d'Orval en 1258).

En mai 1273, Louis V, comte de Chiny, et Jeanne de Blamont, son épouse, s'engagèrent à établir à Gérouville un marché qui se tenait le Jeudi de chaque semaine. En 1538, alors qu'une scierie avait été érigée auparavant, l'industrie métallurgique venait faire son apparition à la Soye. Des étangs ménageaient à l'usine des chutes d'eau considérables. Charbonniers, bûcherons, tout ce petit monde devait amener un bien-être et une aisance à Gérouville.

Le 7 novembre 1659, dans les Pyrénées, Gérouville, relevant de la prévôté de Montmédy, est rattaché à la France suite à la signature du traité entre la France et l'Espagne. En 1678, construction le château de la Soye est construit par le maître de forges Bonneau, seigneur de Breux. Au début du 18^{ème} siècle, Gérouville était un fort avancé de Montmédy (fortifiée par Vauban).

Le 16 mai 1769, Gérouville fait retour aux Pays-Bas et passe sous la domination autrichienne. En 1823, intervient une « mini fusion » de communes : Gérouville, Limes et les forges de la Soye formèrent une seule commune. Les forges de la Soye s'éteignirent en 1858.

Limes

Limes était, à la fin du 12^{ème} siècle, un franc-alleu relevant du sire de Laferté et mouvant du comté de Chiny. Le 13 avril 1254, Limes dépendait au religieux de l'église de Jamoigne. Malgré cela, les habitants firent une convention avec le vicaire perpétuel de Gérouville. Mais lorsque Gérouville fut annexé à la France, les habitants adressèrent une supplique au Révérend-Prélat d'Orval, qui était pour lors décimateur et curé primitif de Limes, comme aussi au curé ou vicaire perpétuel de Jamoigne. Celui-ci, se voyant dans l'impossibilité de remplir utilement ses fonctions pastorales à Limes et Malvaux, consentit à ce que ces deux villages fussent séparés de sa paroisse. En conséquence, l'abbé d'Orval, comme décimateur et patron, fut obligé de procurer à ces deux hameaux une église et un Curé. L'érection de l'église fut décidée le 3 mars 1709.

Sommethonne

L'épisode le plus connu de l'histoire de Sommethonne concerne un puissant orage qui dévastât le village mais dont les habitants, rassemblés dans l'église, furent épargnés.

Villers-la-Loue et Houdrigny

Son nom Villare-Allodium évoque ses origines romaines. Les fondations d'une villa agricole située sur un mamelon qui, au Sud-Ouest de Grihir, dégorge ses eaux sous la ferme de Grihir, confirmeraient les débris de poterie : tuiles et briques de facture romaine qui jonchent le sol. Villers devait s'étayer au revers du coteau longé par la voie consulaire reliant Luce (Gérouville) au castel de Vertonum (Magerou-Virton), un diverticule devait joindre Montquintin à la voie impériale d'Ivoix (Carignan) à Trêves passant par le plateau de Coue (Bellefontaine).

Sous les Francs, Villers a dû cesser d'être une simple villa pour devenir un véritable hameau. En 1876, l'ouverture d'une carrière a mis à nu deux tombes franques, des fouilles exécutées au nom du Musée Royal d'Antiquités et d'Armures de Bruxelles ont mis à jour un cimetière franc avec ses tombes dallées, ses ossements, ses dents mousses, ses scramasaxes, ses pointes de framée, ses dards de javeline, ses poignées de bouclier et ses boucles de ceinture finement filigranées d'or et d'argent.

Avant la Révolution Française (1789), Houdrigny et Villers formaient deux mairies séparées et dépendaient du curé de Thonne-la-Long, évêché de Trêves. Villers, Houdrigny, Robelmont et Sommethonne ont constitué une seule commune comptant 1.387 âmes en 1841, soit 200 de plus que cent ans plus tard. Sommethonne était la plus peuplée, puis Robelmont, Houdrigny et Villers-la-Loue.

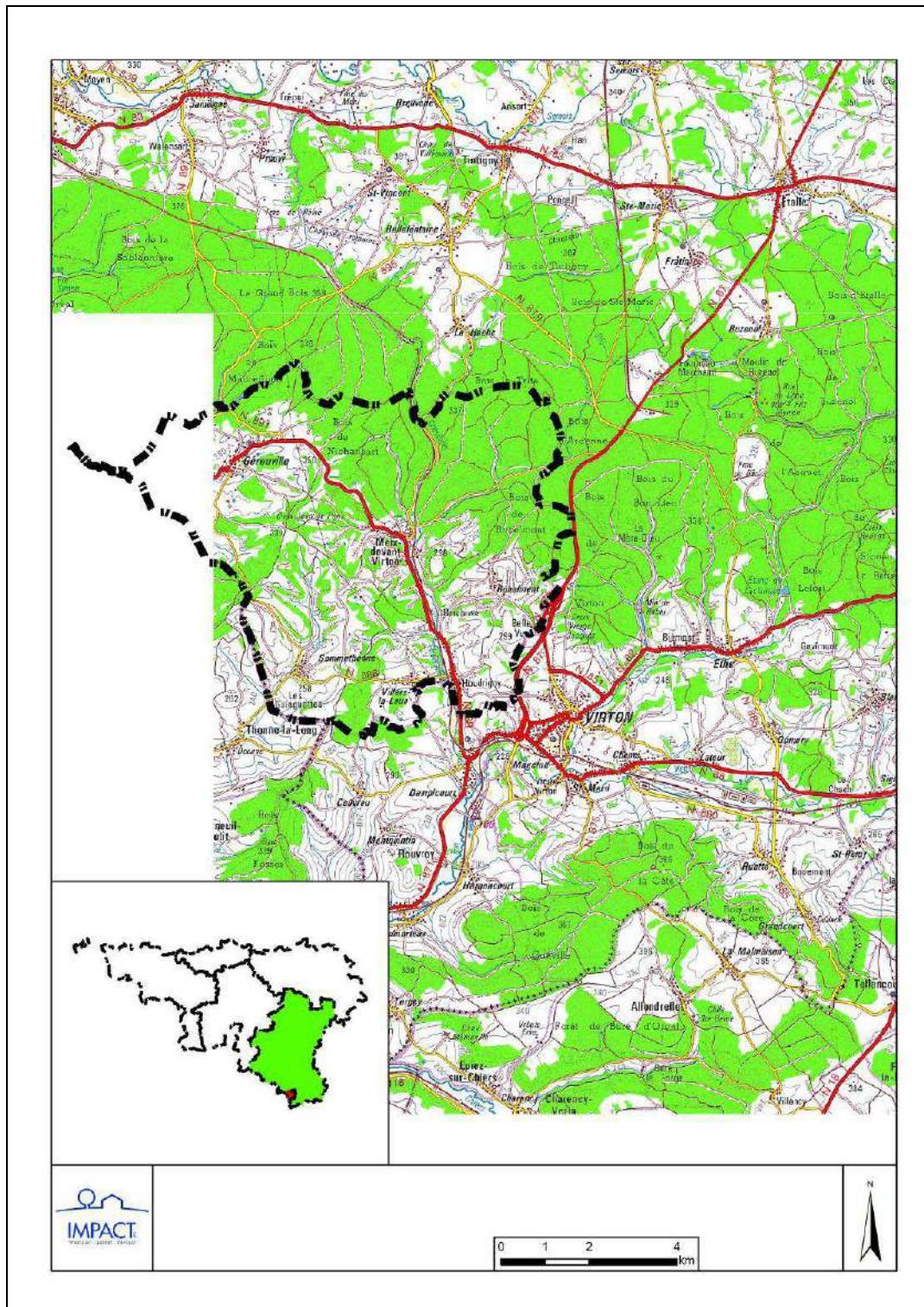
Robelmont

Un illustre et inconnu Robert fut probablement son fondateur. Avant 1800, on note l'existence de Robermont, ce qui amène à traduire aisément et géographiquement d'ailleurs, le mont Robert, « Roberti Mons » d'après l'étymologie latine. Ce n'est qu'après 1850 que le nom de Robelmont est définitivement adopté et seul subsiste.

Le nom de Bellevue traduit le vaste horizon déployant le magnifique panorama qui embrasse les vallées du Ton, de la Vire et de la Chevratte, les hauteurs du bois de Guéville, de Bampont et de Montquintin. Anciennement, ce lieu s'appelait la barrière. Située le long de la route allant de Croix-Rouge à Virton, les charretiers devaient s'y arrêter et payer leur droit de roulage au préposé à la perception de cet « octroi ».

2.1.2. Situation géographique

La commune de Meix-devant-Virton se situe au à l'extrême Sud de la province de Luxembourg au cœur de la région gaumaise. Elle occupe une position frontalière avec la France (à l'Ouest) et est proche du Grand-Duché de Luxembourg. Sa superficie avoisine les 5.500 ha.



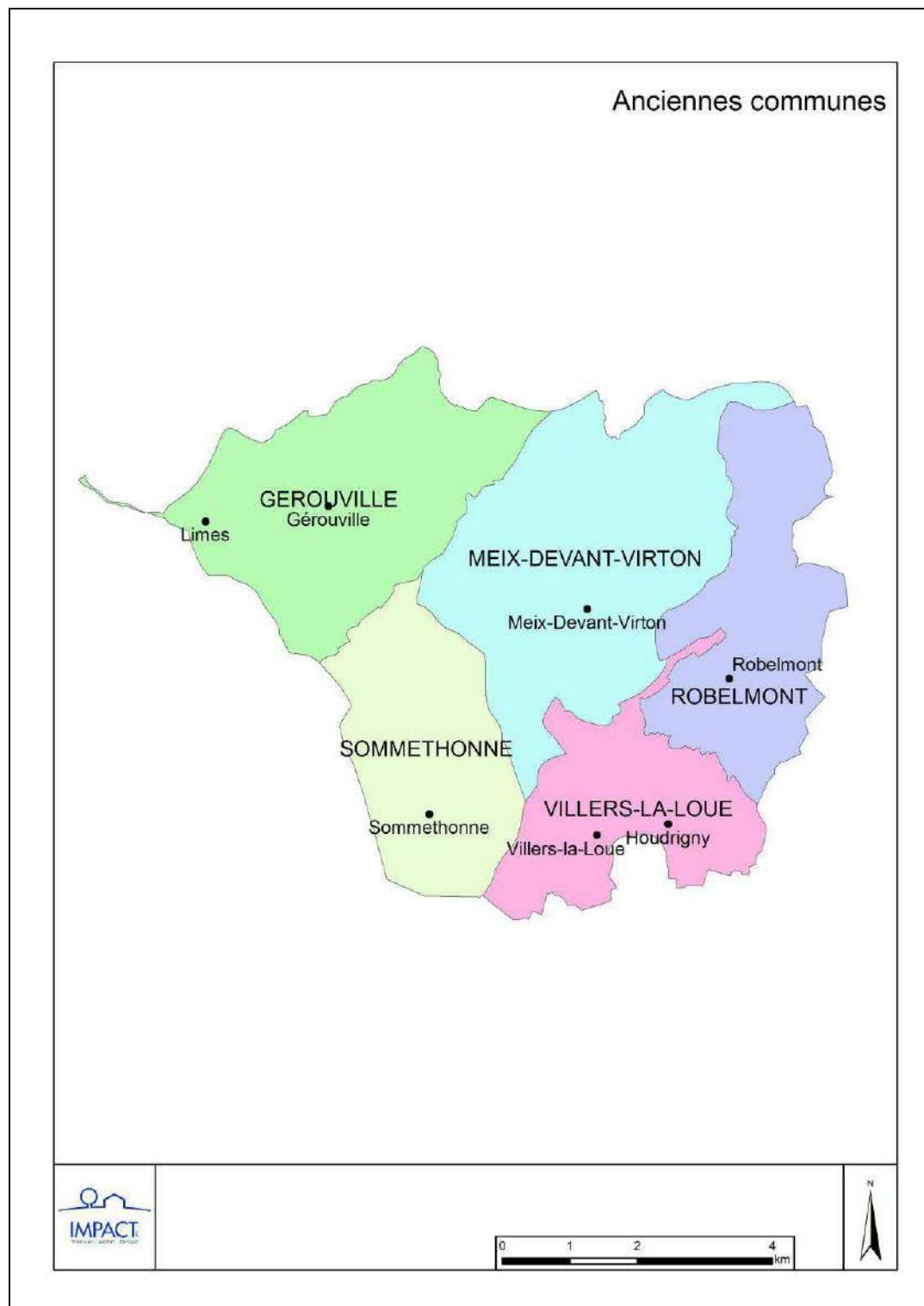
Communes voisines :

- Florenville (Nord-Ouest).
 - Tintigny (Nord).
 - Virton (Est).
 - Rouvroy (Sud).
-
- Thonne-la-Long (France).
 - Avioth (France).
 - Breux (France).



Anciennes communes (au nombre de 5) :

- Meix-devant-Virton.
- Gérouville (avec le village de Limes).
- Sommethonne.
- Robelmont.
- Villers-la-Loue (avec le village d'Houdrigny).



Axe majeur de communication :

- N88 « Athus (Aubange) – Virton – Florenville » qui scinde la commune en deux selon pratiquement un axe Nord-Sud et qui traverse successivement les villages d'Houdrigny, de Meix-devant-Virton, de Gérouville et de Limes.
- N87 « N4 (Martelange) – Habay – Etalle – Virton – Rouvroy » qui effleure la frontière Est de la commune.
- Ligne SNCB n°165 « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » ou ligne « Athus-Meuse ».

Autres axes importants de communication :

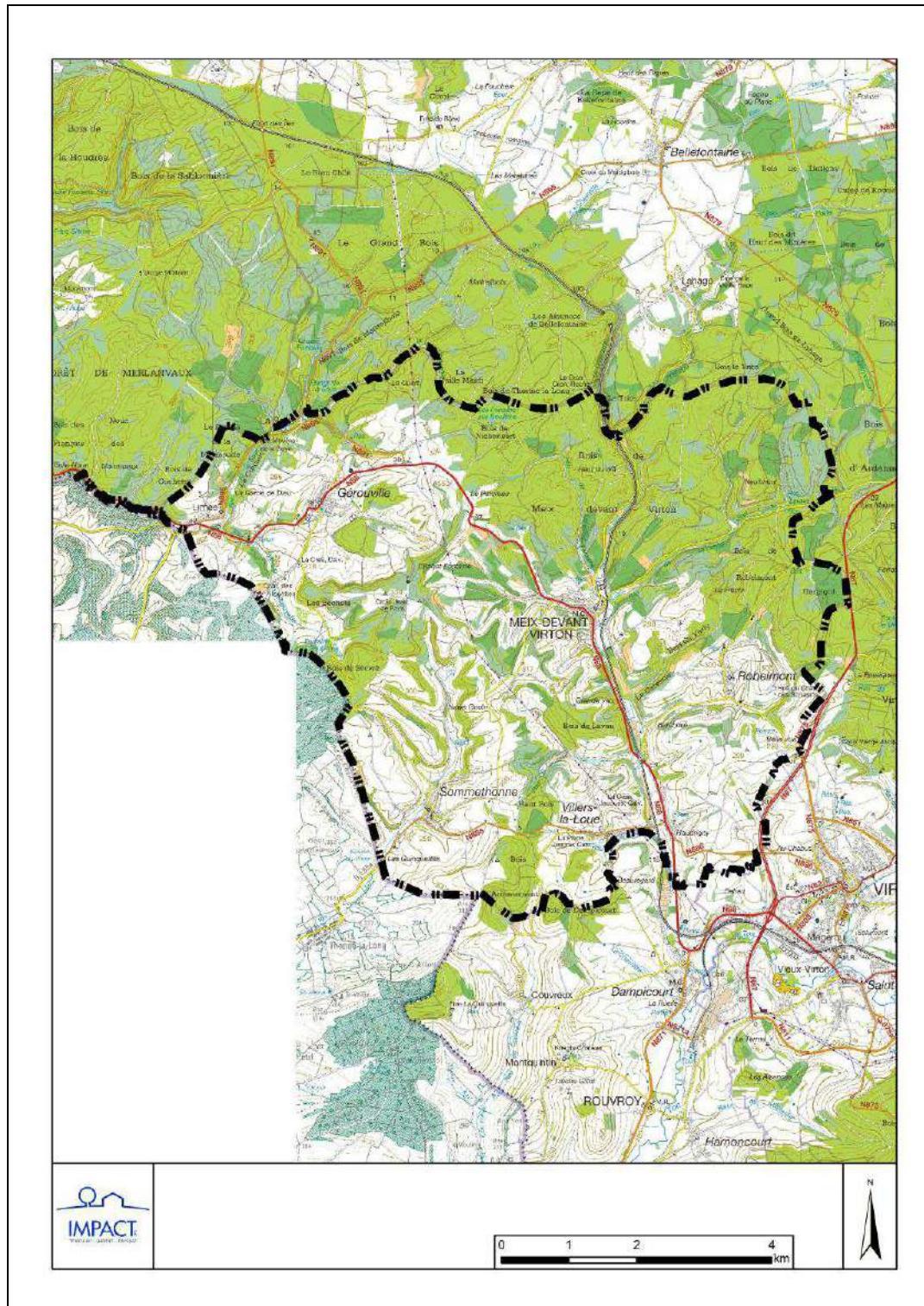
- N886 « Virton – Houdrigny – Montmédy ».
- N891 « Marbehan (Habay) – Gérouville ».
- N895 « Sainte-Marie (Etalle) – Limes – Sapogne-sur-Marche (France) ».

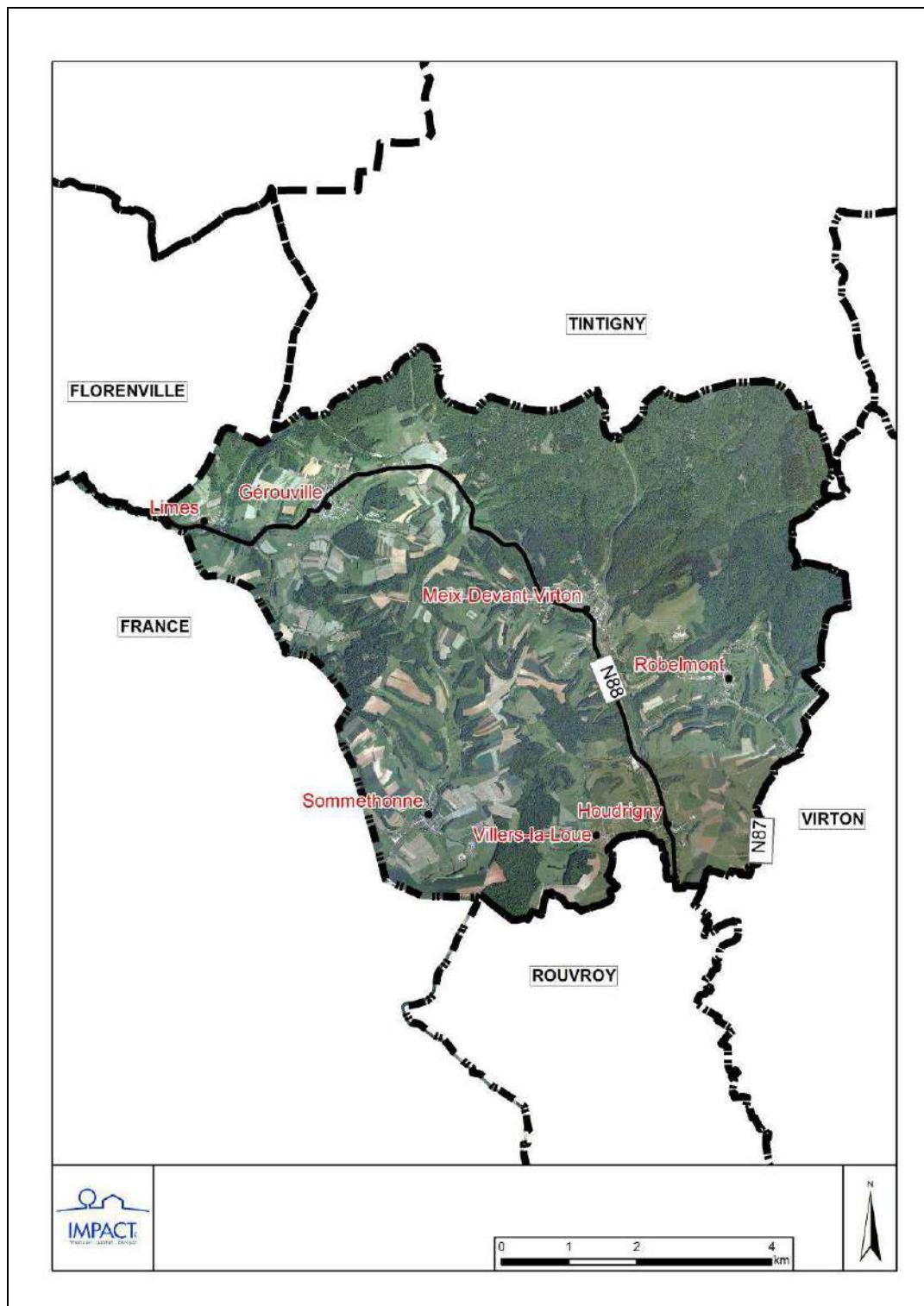
Proximité des différents pôles :

- Virton : 10 kilomètres – 10 minutes.
- Montmédy (France) : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Florenville : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Arlon : 35 kilomètres – 30 minutes.
- Sedan (France) : 50 kilomètres – 55 minutes.
- Luxembourg : 60 kilomètres – 45 minutes.
- Namur : 130 kilomètres – 1 heure 25 minutes.
- Bruxelles : 190 kilomètres – 2 heures.

Arrondissement administratif : Virton.

Arrondissement judiciaire : Arlon.





2.1.3. Occupation du sol

La commune de Meix-devant-Virton est une commune fortement rurale avec une répartition quasi équivalente entre espaces forestiers (2.685 ha - 48,7 % du territoire communal) et espaces agricoles (2.315 ha - 42,0 % du territoire communal).

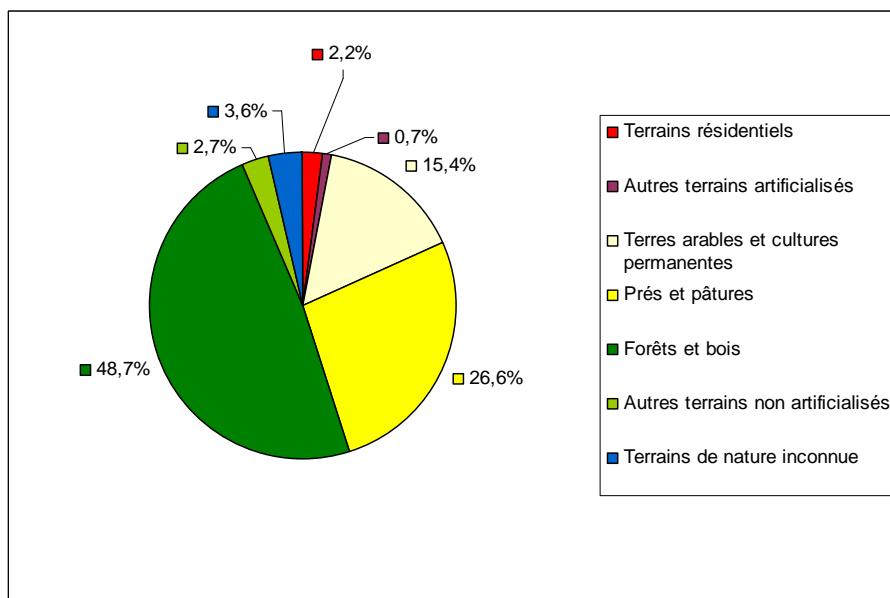
Les superficies non urbanisées représentent 93,5 % de la commune. Moins de 3 % du territoire sont urbanisés, les terrains résidentiels couvrant 121 ha (2,2 % de la superficie communale).

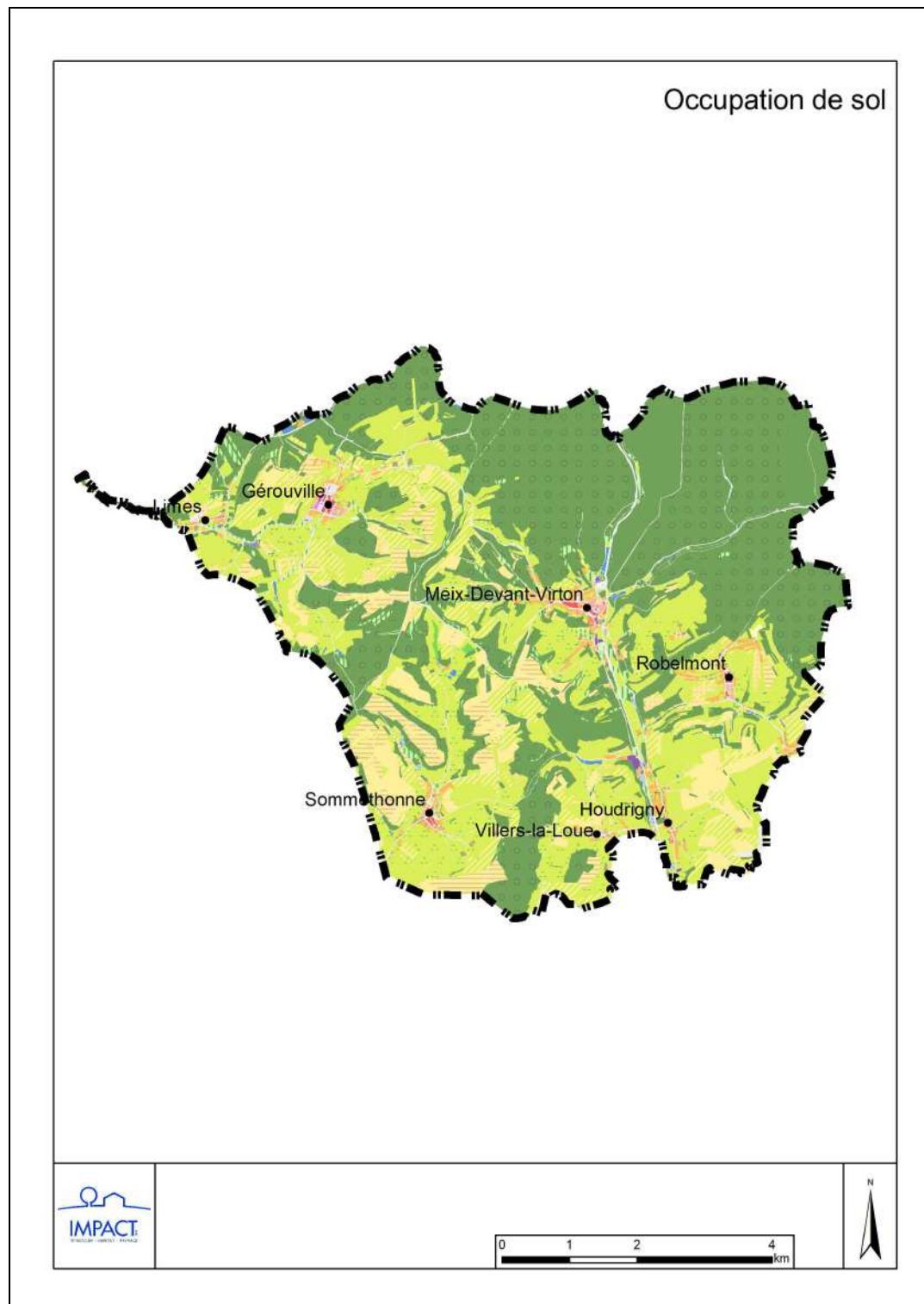


Tableau 1 : Occupation de sol.

Occupation de sol		Superficie (ha)	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	121	2,2
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	1	0,0
	Terrains occupés par des équipements communautaires	9	0,2
	Terrains occupés par des infrastructures de loisirs	3	0,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	17	0,3
	Terrains à usage industriel et artisanal	5	0,1
	Terrains dévolus au transport	4	0,1
	Carrières	0	0,0
	Bâtiments spéciaux	1	0,0
	<i>Sous-total</i>	161	2,9
Terrains non artificialisés	Terres arables et cultures permanentes	850	15,4
	Prés et pâtures	1465	26,6
	Forêts et bois	2685	48,7
	Milieux naturels	12	0,2
	Terres vaines et vagues	124	2,3
	Plans d'eau	15	0,3
	<i>Sous-total</i>	5151	93,5
Terrains de nature inconnue		196	3,6
Total		5508	100,0

Graphique 1 : Principales occupations du sol.





2.1.4. Ce qu'il faut en retenir

- Les origines de Meix-devant-Virton remontent à l'époque gallo-romaine. Le territoire a connu un développement sidérurgique via la construction de forges (La Soye et Robelmont).
- Située à l'extrême de la province de Luxembourg, Meix-devant-Virton se trouve en Gaume et occupe une position frontalière avec la France.
- La commune est traversée par la N88 « Florenville – Virton – Athus » qui constitue l'axe de communication principal du territoire. La ligne ferroviaire « Athus-Meuse » traverse également le territoire communal.
- D'une superficie +/- 5.500 ha, la commune est largement dominée par les forêts et les terres agricoles. Au total, les superficies non urbanisées représentent 93,5 % du territoire.

2.2. L'environnement naturel

2.2.1. Sol et sous-sol

2.2.1.1. Sous-sol

D'un point de vue géologique, la région est constituée de terrains sédimentaires mésozoïques déposés en marge du Bassin de Paris. Les couches ont une allure monoclinale et régulière. La nature contrastée des terrains est à l'origine d'un paysage typique de cuestas. Si l'exploitation du grès de la Formation de Luxembourg a été autrefois très active, aujourd'hui c'est l'eau contenue dans les divers aquifères qui suscite l'intérêt.

Sur le territoire communal, on distingue les formations suivantes :

- La Formation de Luxembourg est caractérisée par des alternances de sable jaune à roux, de bancs de grès tendre, de grès calcaire et de bancs de grès calcaire à lumachelle.
- La Formation d'Ethe comprend de l'argilite et argilite silteuse très finement micacées et de la marne.
- La Formation d'Aubange est un complexe de grès tendre, de grès calcaire ferrugineux ou non, de siltite et d'argilite.



Les vallées sont quant à elles soulignées par des alluvions modernes. Les alluvions ont une épaisseur variable, qui peut atteindre plusieurs mètres, et peuvent être tourbeuses, argileuses, silteuses, sableuses et même graveleuses. Ces dépôts alluvionnaires constituent le lit des cours d'eau et dessinent ainsi les plaines alluviales.

Autrefois, l'exploitation des ressources minérales était plus diversifiée. Les grès calcaires de la Formation de Luxembourg ont été utilisés localement dans la construction. On en faisait des moellons, des pavés et des pierres de construction.

La Formation de Luxembourg représente un corps aquifère important divisé en différentes nappes selon la présence de bancs marneux imperméables. Vers le Sud, ces nappes deviennent captives. Les aquifères de la Formation de Luxembourg sont constitués d'une alternance de bancs de sable légèrement indurés et de bancs de grès calcaire. Ces aquifères sont ainsi caractérisés par une perméabilité en petit et en grand. Cette dernière étant représentée par les différents joints des bancs gréso-calcaires. À l'ouest de la vallée du Chou, la Couche de Robelmont constitue le mur de l'aquifère argilo-sableux qu'est le Membre de Hondelange. Ce niveau est également caractérisé par de nombreuses sources édifiant du travertin. D'une manière générale, les eaux sont peu minéralisées, dures et sujettes aux pollutions d'origine anthropique dans les zones agricoles ou à proximité des axes routiers.

De nombreuses vallées sèches sont présentes dans les sables de la Formation de Luxembourg. On peut également observer des phénomènes de perte et résurgence. Les plus spectaculaires sont situées au nord de Gérouville. En amont de la vallée de la Soye, les eaux se perdent dans le sable du Membre de La Chevratte. Le vallon est alors sec sur quelques centaines de mètres jusqu'au lieu-dit « La Grosse Fontaine », lieu de la résurgence.

2.2.1.2. Sol

Sur le territoire communal, les sols se caractérisent principalement par une texture sablo-limoneuse ou limono-sableuse. De manière générale, il présente un bon drainage et peu de contraintes. On recense également quelques sols sableux.

Des argiles légères sont également présentes à plusieurs endroits (principalement dans la partie Sud-Ouest de la commune). Le drainage naturel de ces sols est moins bon et ils peuvent présenter un taux d'humidité plus important.

Les fonds de vallée sont soulignés par des sols sans développement de profil avec généralement un engorgement d'eau temporaire, voire permanent.

2.2.2. Hydrographie

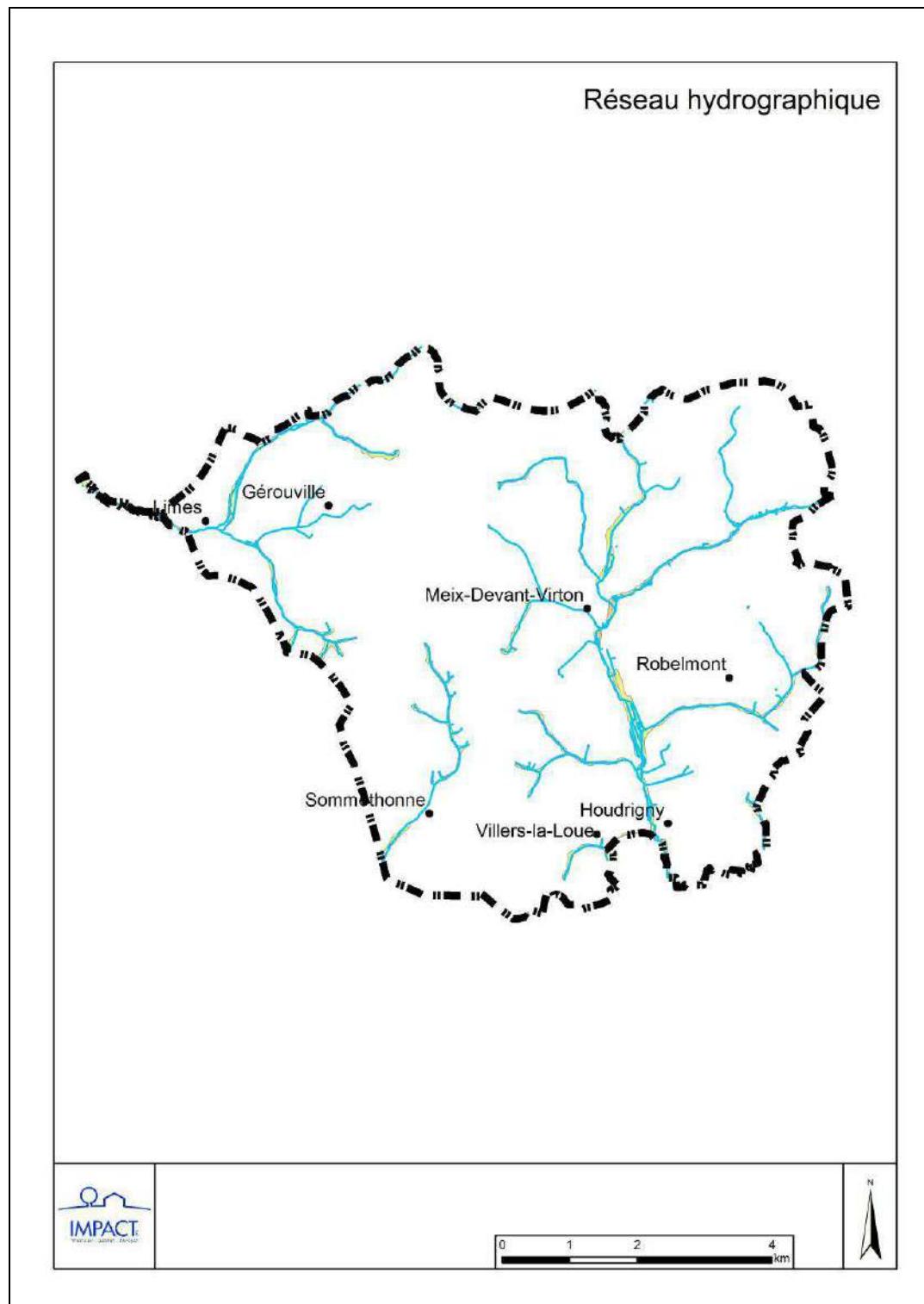


La commune appartient au bassin hydrographique de la Chiers. Le cours d'eau principal est la Chevratte qui s'écoule du Nord au Sud. Elle prend sa source dans la commune de Tintigny et se jette dans le Ton à hauteur de Dampicourt. Ses principaux affluents lui sont perpendiculaires et possèdent une orientation Ouest-Est.

Sur son tracé au sein de la commune de Meix-devant-Virton, elle reçoit successivement les eaux du ruisseau de Langlisse (rive droite), du ruisseau de Lanframba (rive gauche), d'un ruisseau non classé à hauteur du lieu-dit « Berchiwé » (rive gauche) et du ruisseau de Launelle (rive droite) et en effet du ruisseau des Aulnettes (rive gauche) à la frontière communale avec Rouvroy.

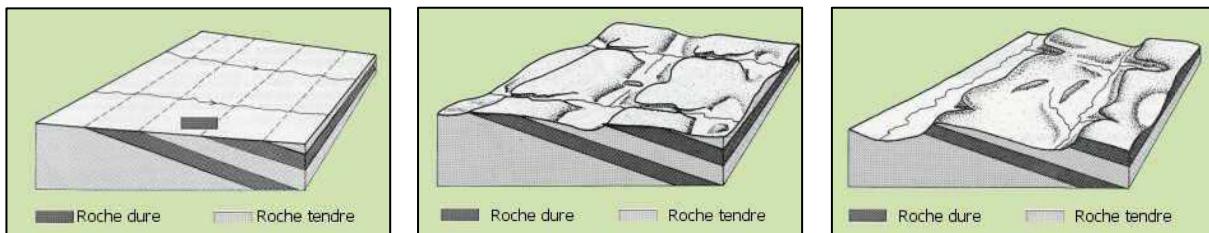
La partie Nord-Ouest de la commune est baignée par la Soye qui forme avec le ruisseau de la Planchette le ruisseau le Courwez avant de quitter la commune. Le village de Sommethonne est quant à lui traversé par la Thonne.

Le territoire communal est peu confronté aux phénomènes d'inondation. Seul une partie du tracé de la Chevratte est repris en zone d'aléa moyen d'inondation au niveau de la cartographie éditée par la Région Wallonne.

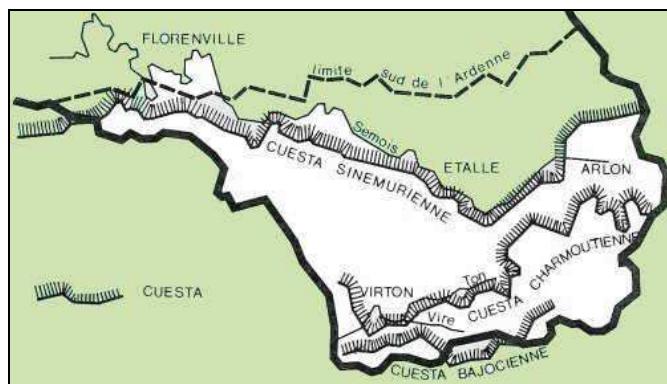


2.2.3. Relief et géomorphologie

Le relief de la Gaume est caractérisé par trois cuestas (côtes) qui se présentent comme des collines orientées d'Est en Ouest, dont un versant est abrupt (le front) et l'autre versant en pente douce (le revers). Ce phénomène s'explique par l'alternance du Nord au Sud de roches dures et tendres.



La cuesta sinémurienne, en bordure de l'Ardenne, est due au calcaire sableux de Florenville qui forme un banc dur. Elle passe un peu au Nord d'Arlon et s'étend à l'Ouest jusqu'aux environs de Munro. Elle est suivie par le cours de la Semois, ainsi que de la Rulles et de l'Attert. La cuesta charmoutienne, dite cuesta des macignos, résulte de l'affleurement des macignos d'Aubange posés sur les argiles et schistes d'Ethe. Elle est longée par le Ton. De nombreux ruisseaux l'ont découpée à l'Est en une série de collines. La cuesta bajocienne ou cuesta de l'oolithe (calcaire de Longwy) est la plus abrupte. Elle a été dégagée par la Vire qui suit approximativement la frontière française.



2.2.4. Paysage

Selon la cartographie des territoires paysagers (CPDT – FUSAGx, 2004), la commune de Meix-devant-Virton se rattache à l'ensemble paysager des côtes lorraines.

Au pied Sud du plateau ardennais central, la Lorraine s'individualise par une alternance de côtes et de dépressions formées par érosion différentielle des couches successivement dures et tendres du sous-sol.

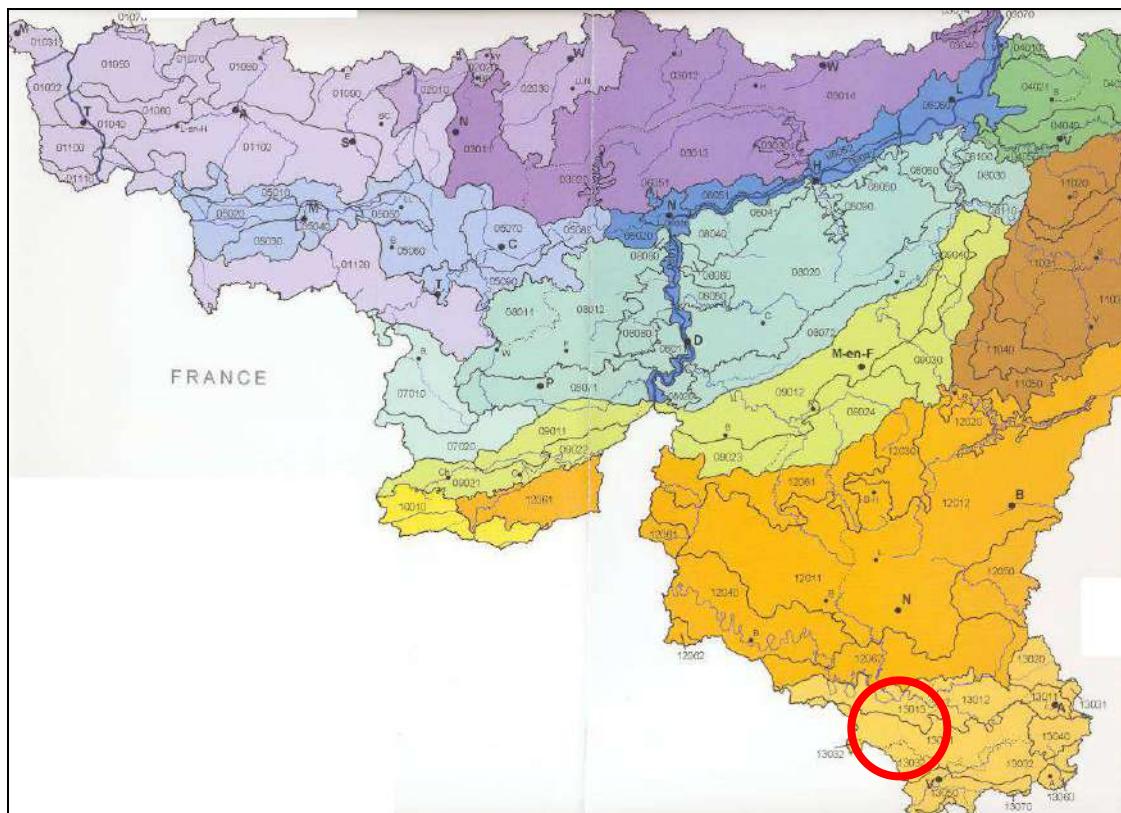
Les côtes ou cuestas, allongées d'Ouest en Est, sont composées d'un seul versant raide généralement boisé (le front) et d'un versant en pente plus douce (le revers). A l'Ouest, les côtes déterminent du Nord au Sud, les dépressions successives de la Semois dominée par les herbages, du Ton dominée par le massif forestier sinémurien et de la Vire alternant prairies et labours. Vers l'Est, cette organisation laisse la place à des dépressions participant au bassin du Rhin et de la Chiers.

Le territoire lorrain figure l'archétype de l'openfield caractéristique de la France de l'Est et de l'Europe intérieure. L'habitat rural traditionnel est quant à lui caractérisé par un groupement absolu en villages et hameaux aux maisons majoritairement mitoyennes et accolées en rue (village rue). Il ne présente que de très rares fermes isolées.

De manière plus spécifique, le territoire est représentatif des vallonnements de revers de côtes. Le revers particulièrement long de la côte sinémurienne forme un replat très fortement disséqué par les vallées encaissées des nombreux affluents Nord du Ton. En bordure Sud de ce revers, la vallée du Ton met en évidence la côte des Macignos, au front moyennement marqué et au revers découpé par les affluents de la Vire.



Schématiquement, la partie Nord-Est (espaces forestiers uniquement) est intégrée au faciès de la forêt sinémurienne. Les sols médiocres du revers de la côte sinémurienne n'ont permis le développement que de la forêt, interrompue par quelques rares clairières. La partie Sud-Ouest (et donc l'ensemble des villages de l'entité) fait partie du faciès des terrassettes des Macignos. Le revers de la côte des Macignos offre des paysages de terrassettes (paliers juxtaposés découpant un terrain en pente pour permettre la culture en étages) où alternent cultures, prairies et boisements en parcelles allongées en lanières. L'extrême Sud-Est de la commune (Sud du village d'Houdrigny) appartient à la dépression de pied de côte de la Vire et du Ton aval. Au pied de la côte de la Vire et du Ton aval, la dépression, dominée par la bande forestière du front de côte bajocienne, offre des paysages de prairies et de labours sur un relief ondulé.



Selon l'ADESA, deux périmètres d'intérêt paysager sont recensés : le premier englobe le village de Gérouville, le second comprend la vallée de la Thonne en amont de Sommethonne.



2.2.5. Sites naturels

2.2.5.1. Natura 2000

Le réseau Natura 2000 a pour objectif de contribuer à préserver la diversité biologique sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne. Il doit assurer le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels et des habitats d'espèces de la flore et de la faune sauvage d'intérêt communautaire.

Il est composé de sites désignés spécialement par chacun des Etats membres en application des directives européennes dites « Oiseaux » et « Habitats » de 1979 et 1992.

La Directive 79/409/CEE ou Directive « Oiseaux » vise la protection des oiseaux sauvages sur le territoire communautaire et des habitats d'espèces les plus menacées. Ces habitats sont érigés en zones de protection spéciale (ZPS).

La Directive 92/43/CEE ou Directive « Habitats » ou encore Directive « Faune-Flore-Habitats » vise quant à elle le maintien ou le rétablissement dans un état de conservation favorable des habitats naturels des espèces de faune et de flore sauvages d'intérêt communautaire. Ces habitats sont érigés en zones spéciales de conservation (ZSC).

Quatre sites Natura 2000 s'étendent sur la commune de Meix-devant-Virton. Ils couvrent une superficie de 1.101 ha, soit plus ou moins 20 % du territoire communal.

BE 34060 – Bassin supérieur de la Chevratte (665 ha)

Le site est essentiellement caractérisé par des milieux forestiers situés au Nord de Meix-devant-Virton mais englobant aussi des zones marécageuses. Il s'agit d'un site important pour les espèces typiques des grands massifs forestiers (gélinotte des bois, pic noir, pic mar et bondrée apivore). Il présente également un grand intérêt entomologique (papillons rares et menacés, orthoptères et coléoptères). On note la présence de la libellule Coenagrion mercuriale et du lézard des souches (Lacerta agilis).

BE34063 – Vallées de la Chevratte (414 ha)

Le site est formé par les vallées de la Chevratte et de la Thonne et se caractérise par un ensemble de prairies de fauche mais aussi par des milieux alluviaux et le Bois de Lavau. D'importantes populations de pie-grièche écorcheur y sont recensées.

BE34054 – Bassin de la Marche (17 ha)

Le site s'étend de manière très légère sur la commune de Meix-devant-Virton (vallée du ruisseau de La Soye).

BE34066 – Vallée du Ton et Côte bajocienne de Montquintin à Ruette (5 ha)

Le site couvre quelques hectares au Sud de Villers-la-Loue.

2.2.5.2. Réserves naturelles

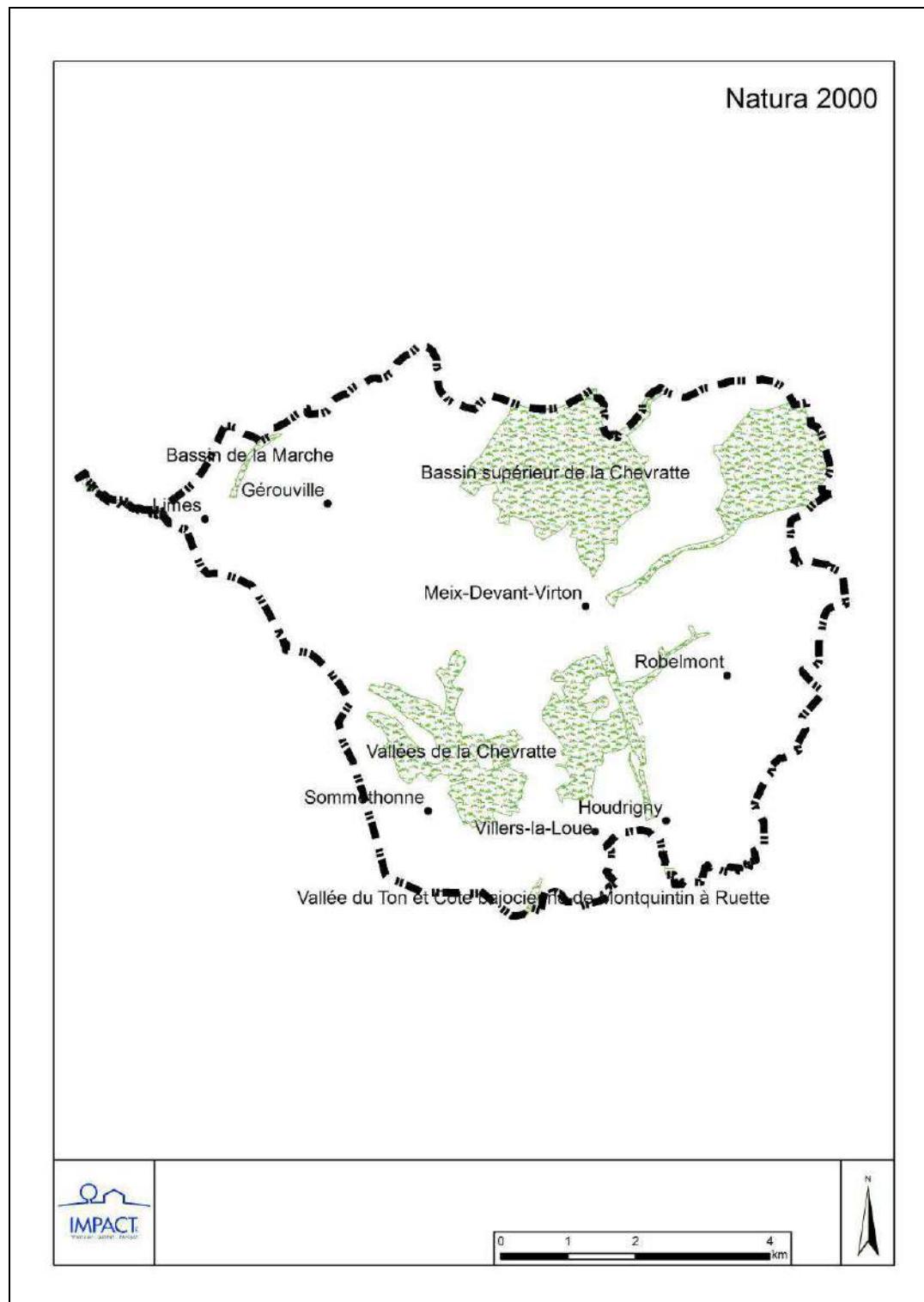
Gore-Aubrion (Réserve naturelle domaniale – Région wallonne)

Le site comprend un ensemble de prairies mésophiles maigres ainsi que quelques haies et fourrés arbustifs. La flore y est particulièrement diversifiée et comporte des espèces en régression ou peu communes telles que l'orchis bouffon (*Orchis morio*), la danthonie (*Danthonia decumbens*), le saxifrage granulé (*Saxifraga granulata*)... La faune locale est également d'un grand intérêt.

La Chautière (Réserve naturelle domaniale – Région wallonne)

Le site, réserve naturelle depuis peu, est constitué d'un ensemble d'anciennes prairies de fauche très riches d'un point de vue botanique et faunistique. Le tapis herbacé est dominé par diverses graminées ainsi que de nombreuses dicotylées comme la knautie (*Knautia arvensis*), la centaurée des friches (*Centaurea thuillieri*), le colchique (*Colchicum autumnale*)... On note la présence, par endroits, de l'orchis bouffon (*Orchis morio*), une orchidée menacée et en très forte régression partout en Wallonie. Les nombreuses floraisons sont importantes au niveau entomologique (lépidoptères remarquables, notamment).

Pré des Aulnes (Réserve naturelle domaniale – Région wallonne)



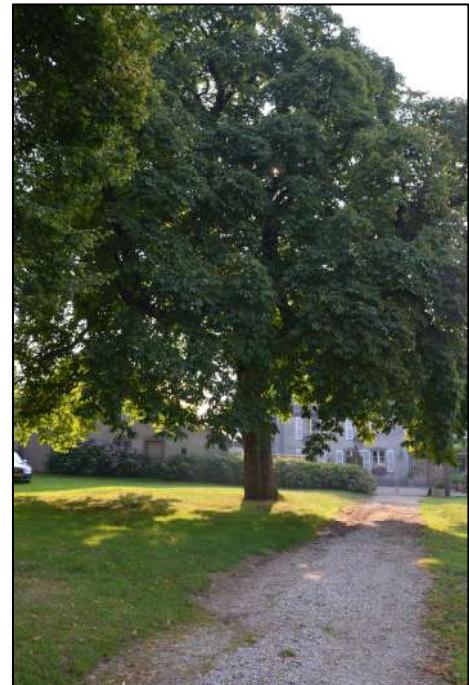
2.2.5.3. Sites de Grand Intérêt Biologique

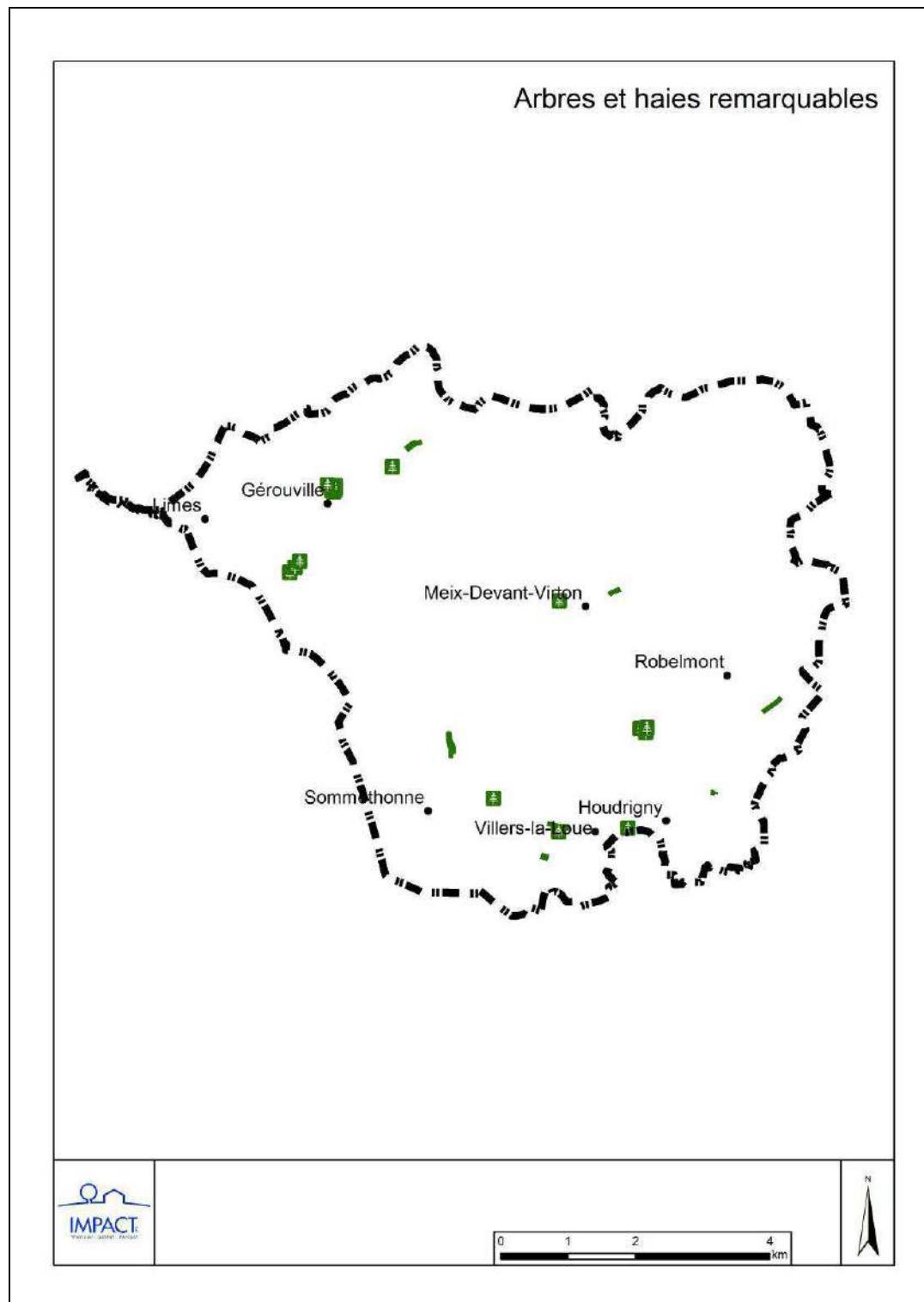
Les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) suivants sont recensés sur la commune de Meix-devant-Virton :

- Carrière du Bois de la Forge.
- La Chautière.
- Gore-Aubrion.
- Pré du Bois de la Forge.
- A la Perrière.
- Carrière de Meix-devant-Virton.
- La Soye.
- Vallée de la Chevratte.

2.2.5.4. Arbres et haies remarquables

La commune de Meix-devant-Virton compte de nombreux arbres et haies remarquables. Ceux-ci ont été cartographiés sur la carte du patrimoine naturel et bâti et sont également repris en annexe.





2.2.6. Actions et programmes environnementaux

Contrat rivière Semois-Chiers

La commune de Meix-devant-Virton adhère au contrat de rivière Semois-Chiers.

Les actions suivantes ont été inscrites dans le protocole d'accord du contrat de rivière avec comme maître d'œuvre la commune :

- Information des agriculteurs à la problématique du piétinement des berges et du lit des cours d'eau par le bétail (divers systèmes d'abreuvoirs) et sur la prochaine très probable imposition de clôturer les pâtures en bords de cours d'eau.
- Sensibilisation des habitants (riverains) quant à leurs « droits et devoirs ».
- Organisation de l'opération « Communes et rivières propres » annuellement.
- Examiner le raccordement des maisons de certains quartiers à l'égout, rappeler la réglementation aux propriétaires.
- Information et sensibilisation des citoyens aux plantes invasives.
- Mener des chantiers de gestion des plantes invasives.
- Valoriser via divers outils touristiques/didactiques le patrimoine culturel lié à l'eau par la création par exemple de panneaux didactiques.
- Etablir des liens entre les différents circuits de promenades existants et en projet.
- Entretien des sentiers de promenades.
- Assainissement des sites de dépôts observés.

Projet Interreg IV

La commune adhère au projet « Conservation du patrimoine naturel du bassin de la Chiers, en Lorraine belge et française ». Il s'agit d'un programme européen de coopération transfrontalière Interreg IV. Ce projet constitue une initiative de Natagora et du Conservatoire des Sites lorrains pour agir en faveur de la conservation de la faune et de la flore du bassin de la Chiers, un patrimoine naturel transfrontalier d'une grande richesse.

Pour atteindre les objectifs qui s'inscrivent dans une réflexion globale de conservation du patrimoine naturel, plusieurs actions concrètes à réaliser pendant les trois années du projet ont été définies :

- Améliorer la connaissance du patrimoine naturel par un inventaire des sites d'intérêt biologique et des populations d'espèces cibles.
- Définir des stratégies d'action à l'échelle transfrontalière pour la conservation des espèces cibles du projet.
- Protéger les sites remarquables par la maîtrise foncière (acquisition, location ou convention) de terrains dont la richesse biologique est exceptionnelle et menacée.
- Renforcer le maillage écologique par la restauration de prairies extensives, le creusement de mares, la plantation de haies libres et la création de prés-vergers.
- Échanger les expériences entre tous les acteurs de la gestion des espaces naturels et de la conservation de la nature.
- Informer et sensibiliser les personnes concernées par la conservation du patrimoine naturel.

Sur Meix-devant-Virton, on peut citer sans être exhaustif quelques actions menées :

- Restauration d'une ancienne peupleraie en pré maigre de fauche avec verger hautes tiges et prairie pâturée extensive (2,54 ha) sur la vallée des Hayons.
- Gestion des sites Prés Morat (Gérouville) ou encore La Soye (Limes).
- Création de mares écologiques, plantation de haies et de vergers.
- Placement de nichoirs à chouette chevêche et de gîtes à chauves-souris.

GAL Cuestas

Le Groupe d'Action Local Leader+ travaille sur le territoire de trois communes gaumaises (Etalle, Tintigny et Meix-devant-Virton). Ce territoire compte 24 villages qui occupent un espace de 21.409 ha et qui compte quelque 12.000 habitants, soit densité moyenne de 56 habitants par km².

Sur base du thème fédérateur « Accroître durablement la capacité économique endogène du territoire par l'exploitation de ses atouts et qualités et par l'organisation de ses acteurs », des objectifs de développement ont été définis :

- Renforcer l'efficacité économique des acteurs du territoire.
- Allier nature et activité économique.
- Rapprocher produits et services locaux de la consommation locale.
- Créer une dynamique de réseau, d'alliance, de rencontre.
- Créer une pédagogie, une conscience, une culture, une fierté de la richesse du territoire.
- Introduire une pédagogie et une culture de la prospective sur le territoire, génératrices de projets et comportements innovants.

Les fiches projet de Cuestas sont au nombre de sept :

- Le Maître de musique – Appui technique.
- Fermes en vie – Relocalisation de l'agriculture
- Féconde nature – Economie des ressources naturelles
- De solitaires à solidaires – Dynamique sociale
- Au secours de Babel – Eco-construction
- Les étendards du territoire – Faire-savoir le territoire
- Encorbellements et cortèges – Culture nomade

Actuellement, un projet de création de jardins communautaires est en cours de réalisation sur Meix-devant-Virton.

Centrale hydroélectrique

A Limes et au lieu-dit « Berchiwé », les anciens moulins ont été transformés en centrale de production d'électricité à partir de l'énergie hydraulique.

Eoliennes

La commune de Meix-devant-Virton étudie la possibilité d'implanter des éoliennes sur son territoire. Le projet a débuté par la création de l'ASBL citoyenne Meix Energie qui vise l'installation d'un parc comprenant un maximum de 5 éoliennes sur la crête arrière de Sommethonne.

Autres actions

On peut notamment citer l'adhésion au programme de fauchage tardif des bords de route ou la présence de plusieurs réserves naturelles.

2.2.7. Ce qu'il faut en retenir

- La structure géologique particulière de la région a permis de dégager un important aquifère permettant de capter en quantité une eau de qualité.
- La région est caractérisée par des sols sablo-limoneux ou limono-sableux. Quelques argiles légères sont également répertoriées. Les fonds de vallée présentent un drainage naturel moins bon et peuvent donc être humides.
- La commune appartient au bassin hydrographique de la Chiers. Le cours d'eau principal est la Chevratte qui s'écoule du Nord au Sud. La partie Nord-Ouest de la commune est baignée par la Soye qui forme avec le ruisseau de la Planchette le ruisseau le Courwez avant de quitter la commune. Le village de Sommethonne est quant à lui traversé par la Thonne.
- Le territoire communal est peu confronté aux phénomènes d'inondation.
- Le relief de la Gaume est caractérisé par trois cuestas (côtes) qui se présentent comme des collines orientées d'Est en Ouest, dont un versant est abrupt (le front) et l'autre versant en pente douce (le revers). Ce phénomène s'explique par l'alternance du Nord au Sud de roches dures et tendres.
- Deux périmètres d'intérêt paysager ADESA sont recensés sur Gérouville et Sommethonne.
- Quatre sites Natura 2000 s'étendent sur la commune de Meix-devant-Virton. Ils couvrent une superficie de 1.101 ha, soit plus ou moins 20 % du territoire communal. Il s'agit aussi bien de milieux forestiers, alluviaux ou ouverts.
- Le territoire communal compte trois réserves naturelles et renferme de nombreux sites biologiques d'intérêt ainsi que de nombreux arbres et haies remarquables.
- De nombreuses actions environnementales sont menées sur la commune : contrat de rivière, projet Interreg, centrale hydroélectrique...

2.3. L'environnement bâti

2.3.1. Structure et typologie du bâti

Le village lorrain typique est un village linéaire ou groupé aux rues bordées d'usoirs et aux maisons jointives assez profondes où s'accolent généralement sous un même toit peu aigu des cellules fonctionnelles qui sont perpendiculaires à la rue (logement, étable et grange).

Caractéristique de cette région, l'usoir (espace plus ou moins large séparant la maison de la voirie) est indissociable de la rue. Lieu de vie collective, en grande partie propriété publique, il n'est jamais clôturé. Cette caractéristique est cependant peu marquée sur certains villages de l'entité.



Les maisons lorraines sont des maisons-blocs à deux niveaux, relativement profondes mais de plan rectangulaire. Les maçonneries de pierre sont toujours protégées par des enduits colorés et les toits d'ardoises présentent des croupettes et des pentes de versant de 35° en moyenne.

Les moellons de calcaire bajocien ou de grès jurassique sont posés généralement plutôt grossièrement puisque les façades sont

destinées à être enduites. L'enduit permet d'assurer une protection contre l'humidité. Composé de chaux et de sable, matière transpirante, l'enduit est appliqué sur une couche de base, une sorte de crépi largement étalé à la truelle, puis en couche de finition pour égaleriser la surface. L'enduit se revêt, souvent en Gaume, de légères tonalités ocrees, les encadrements en pierre de taille étant peints en ton plus clair.

Les constructions plus récentes sont généralement en rupture d'implantation, de volumétrie et de matériaux avec cet habitat ancien entraînant ainsi une perte d'homogénéité et des caractéristiques traditionnelles des villages. Implantées principalement le long des voiries d'accès au village, ces nouvelles constructions rendent les entrées de village assez banales et déstructurent complètement l'espace-rue. Toutefois, il existe des exemples de bonne intégration urbanistique et paysagère.

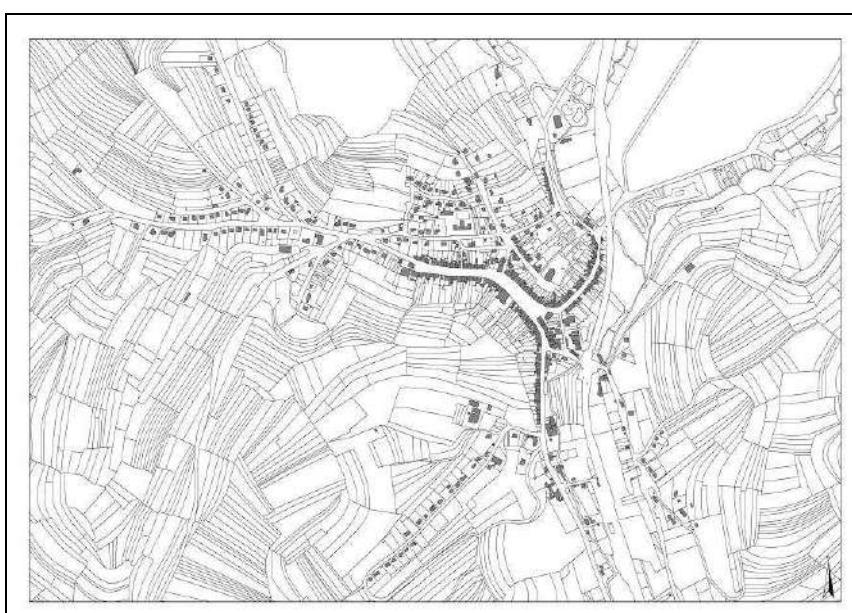


2.3.2. Description des villages

Meix-devant-Virton

Situé dans la cuvette de la Chevratte et traversé par la N88, le village de Meix-devant-Virton présente une typologie typiquement lorraine avec de longues séquences de maisons mitoyennes. Cette structure est particulièrement marquée au niveau des rues de Gérouville, de Virton et de Launoy. L'église occupe une position dominante par rapport au village. Un espace public aménagé se dégage au centre du village.

L'habitat récent se développe, en rupture par rapport aux quartiers anciens, le long des voies d'accès (rue de Gérouville, rue de Rossart, rue du Parge...) ou en nouveaux quartiers (rue des Roses).

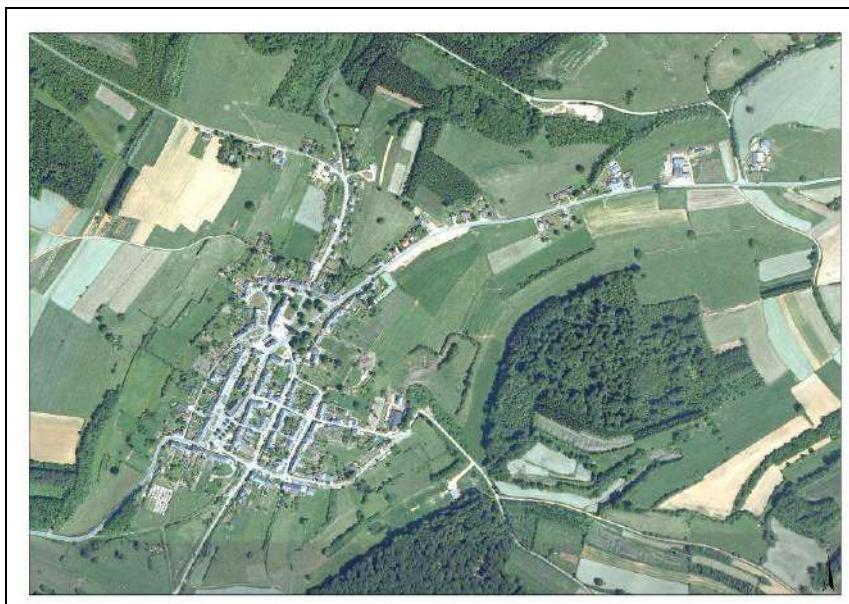


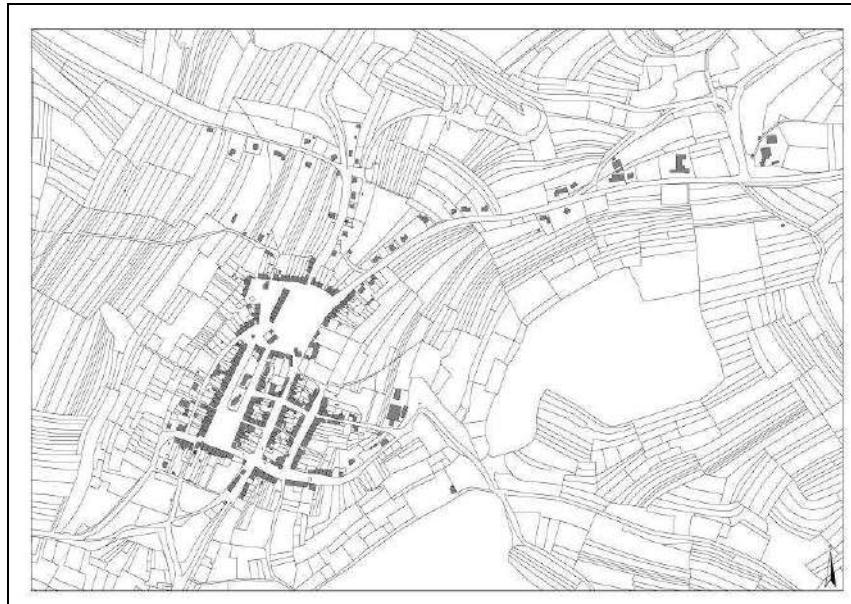
Gérouville

Occupant une position en tête de vallée, Gérouville présente une structure particulière en damiers composés de quatre rues principales reliées par des connexions perpendiculaires. L'habitat y est très compact de type lorrain. Les constructions s'implantent de manière mitoyenne en dégageant de vastes espaces publics verts.

Datant de 1258, la structure primitive en damier autour d'un îlot central formé par la place, l'église et la cure reste toujours nettement lisible. La création d'un marché en 1273 favorisa sans doute, outre la prospérité du petit bourg, le développement d'une seconde place plus spacieuse, la place du Tilleul).

L'habitat récent est peu présent mais se développe linéairement, notamment le long de la route de Meix.

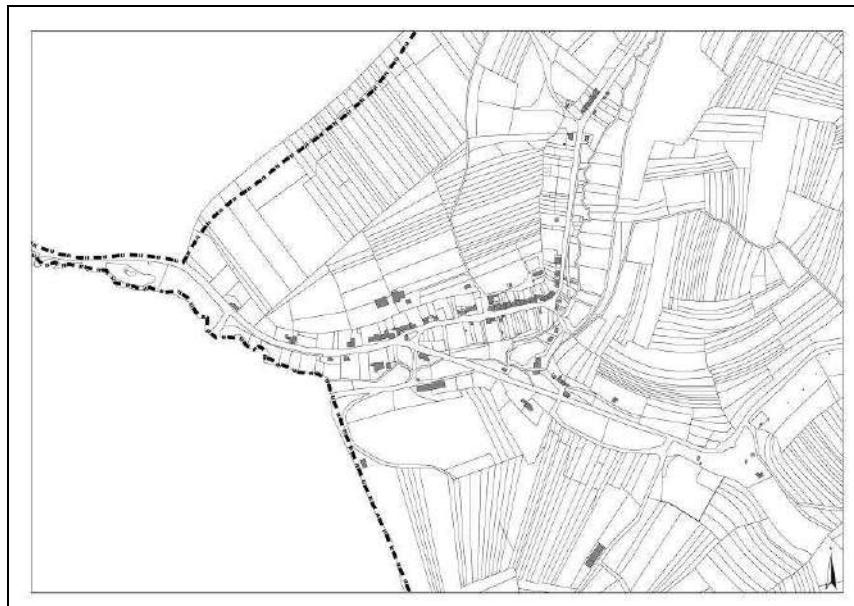




Limes

Le petit village de Limes est installé dans la vallée du Courwez. Il se compose de quelques constructions mitoyennes implantées le long de la route de La Soye en prenant soin de s'écartier de la zone inondable.



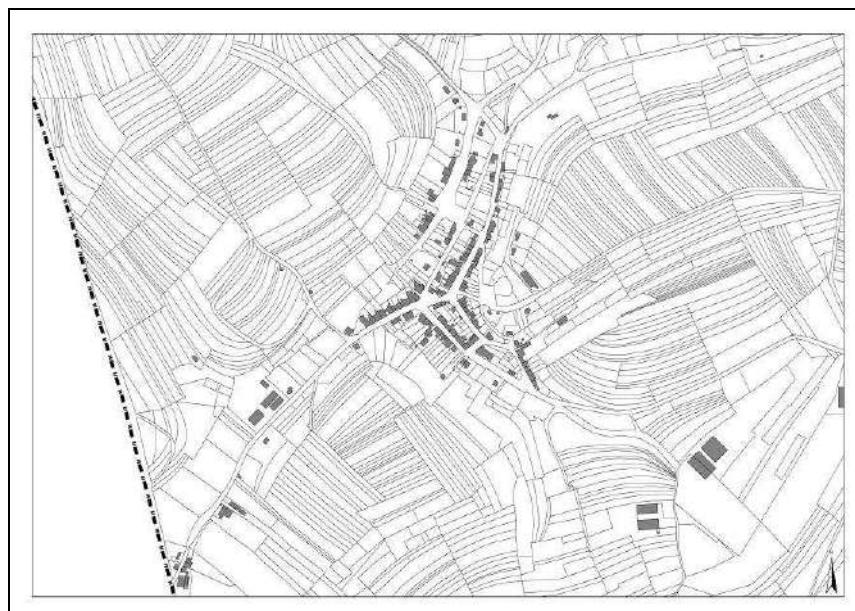
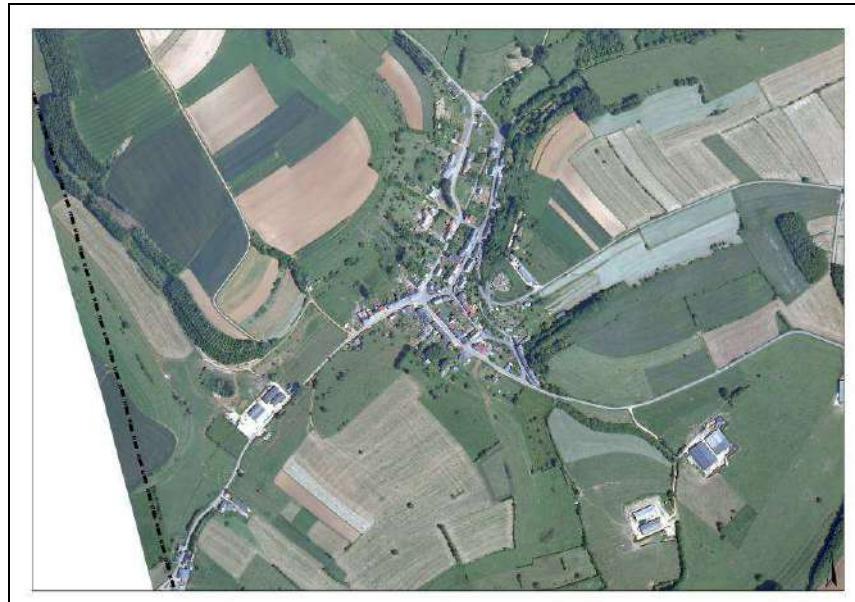


Sommethonne

Baigné par la Thonne, Sommethonne est un village constitué de 2 ou 3 rues principales où s'agencent des constructions mitoyennes. L'espace public au centre du village fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement.

L'habitat récent est peu développé. On note la présence de plusieurs exploitations agricoles modernes.

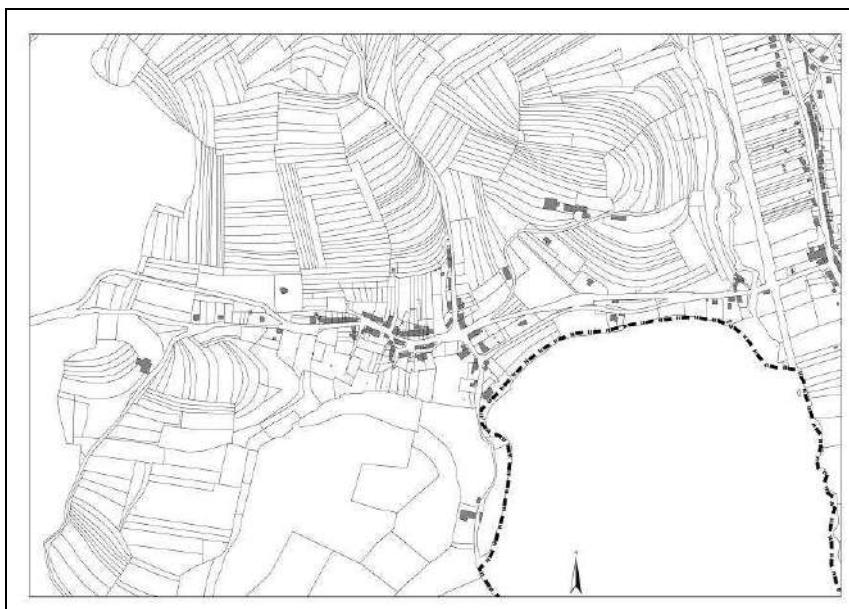




Villers-la-Loue

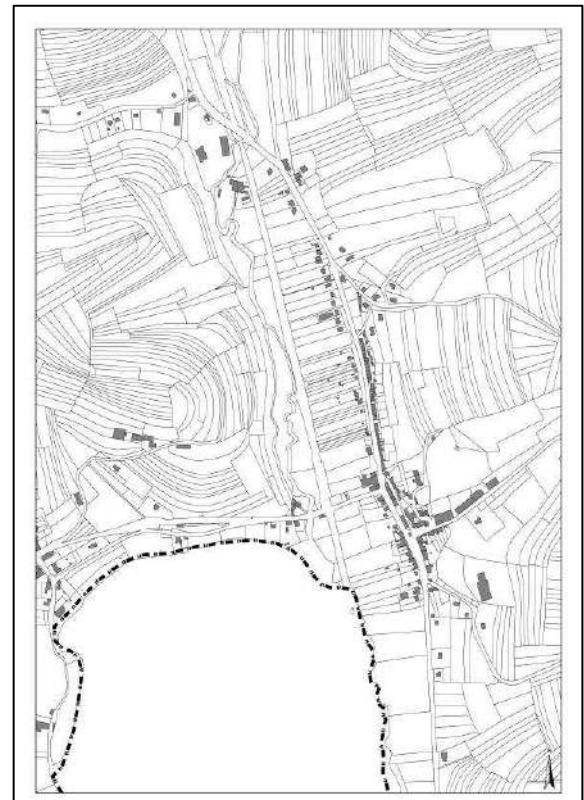
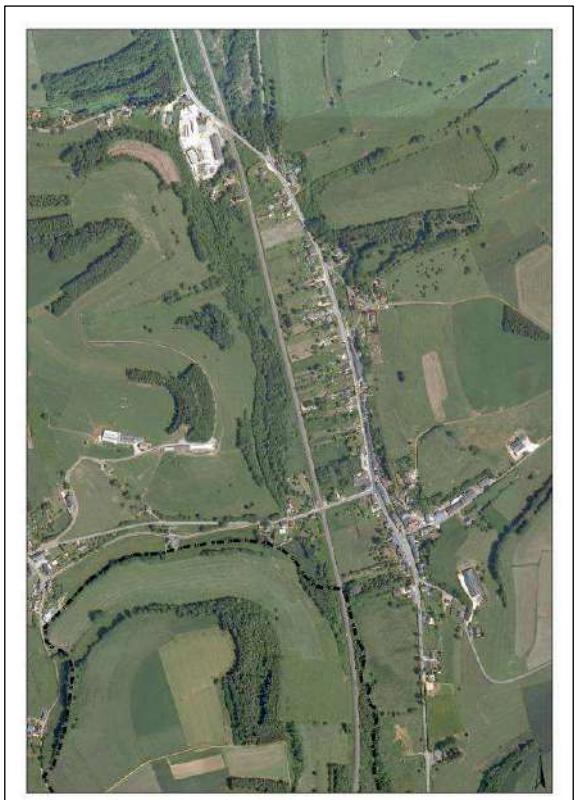
Villers-la-Loue est un village-rue typique composé d'habitations anciennes mitoyennes. L'habitat récent est presque inexistant.





Houdrigny

Implanté au pied d'un versant, Houdrigny est un village-rue se développant le long de la N88 sans réelle structure. Il est bordé à l'Est par la ligne de chemin de fer. L'habitat récent se développe principalement aux deux extrémités du village.



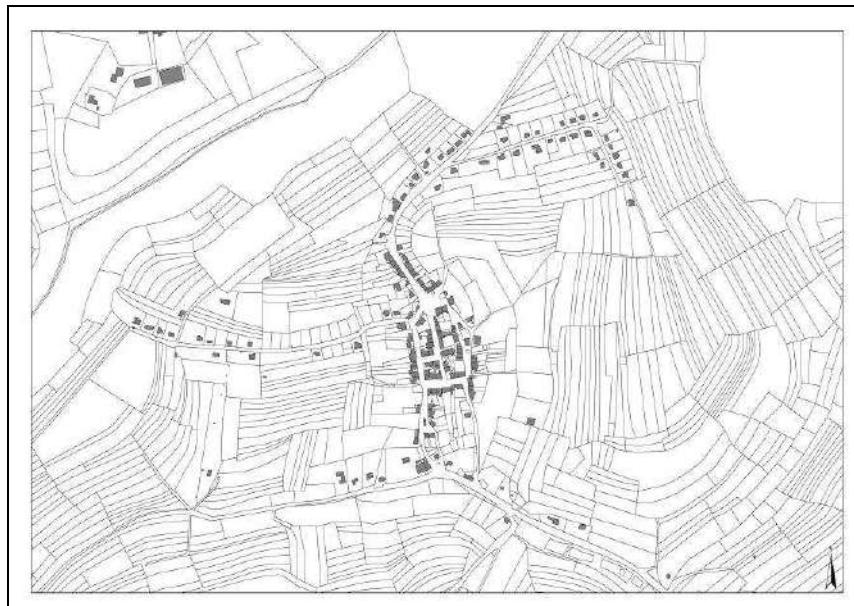
Robelmont

Adossé à un versant de la vallée d'un petit ruisseau, le village de Robelmont présente un plan plus complexe où les constructions s'implantent en fonction du relief. Le caractère lorrain y est moins marqué. Le village ancien est assez compact et centré sur l'église.



L'habitat récent présente un développement tentaculaire assez important, notamment au lieu-dit les Sarrasins ou encore le long de la rue Poncette.





2.3.3. Monuments et sites classés

La description des monuments et sites classés de la commune de Meix-devant-Virton est présentée ci-après. Entre parenthèse, figurent la date d'arrêté du classement.

14 monuments et site classés sont recensés dont 9 pour le seul village de Gérouville.

Gérouville

- **Eglise Saint-André et terrains environnants – Site (26/11/1973)**
- **Eglise Saint-André (04/12/1979)**
- **Mur de soutènement et clôture du cimetière de l'église Saint-André (05/12/1979)**

Dépendante de l'abbaye d'Orval dès 1279, ce sanctuaire forme avec la cure et le cimetière désaffecté un îlot surélevé et enclos au centre de la localité. Il s'agit d'un édifice crépi présentant 4 volumes échelonnés de biais situé au milieu du cimetière et s'ouvrant sur la place par une porte à piliers carrés en calcaire bajocien.



- **Presbytère de l'église Saint-André, sis Grand'Route n°9 (17/03/1980)**
- **Grange aux dîmes de l'église Saint-André, sis Grand'Route n°9 (17/03/1980)**
- **Four banal de l'église Saint-André, sis Grand'Route n°9 (16/12/1982)**

Enclose dans la portion Nord de l'ilot central qu'elle partage avec l'église et le cimetière, cette intéressante demeure presbytérale crépie comprend un logis, étable, grange, remise à voiture et fournil disposés en U.

- **Ferme (façades et pan de toiture avant), Petite rue, n°160 (02/12/1982)**

Dans l'alignement des rues voisines et précédée d'une terrasse enclose partiellement pavée, cette ancienne fermette s'élève sur 2 niveaux et présente une façade crépie et blanchie.



- **Maison (façades et toitures), redoute et mur du verger, Place du Tilleul, n° 21 (10/02/1983)**

Précédée d'une allée de terre bordée de pelouses, cette ferme en U est construite en moellons de calcaire crépis et renferme une cour partiellement pavée.



- **Maison (entrée du corps de logis, y compris la niche la surmontant), place de l'Eglise, n°105 (30/11/1989)**

Il s'agit du logis d'une ancienne ferme pluricellulaire du 1^{er} quart du 18^{ème} siècle bâtie en moellons de calcaire.



La Soye

- **Les étangs de la Soye – Site (04/11/1981)**

Il s'agit d'un ancien site industriel sidérurgique ayant comporté fourneau, forge, fenderie, affinerie et batterie.



Limes

- **Ferme (façades et toitures), rue de la Soye, n°51 (02/12/1982)**

Défigurée par des transformations désordonnées, cette ancienne ferme est composée de deux corps de bâtiments construits de moellons de calcaire crépis.



Robelmont

- **Immeuble (façade avant et totalité de la toiture), Grand' Rue, n° 37 (02/12/1983)**

Datée de 1783 sur le linteau de la porte d'entrée, cette remarquable fermette est construite en moellons crépis.



Villers-la-Loue

- **Ferme (façades et toitures), Rue du centre, n° 69 (13/06/1983)**

Cette ancienne ferme tricellulaire de la fin du 18^{ème} siècle présente un volume construit en moellons crépis et annexé à une maison d'artisan contiguë.

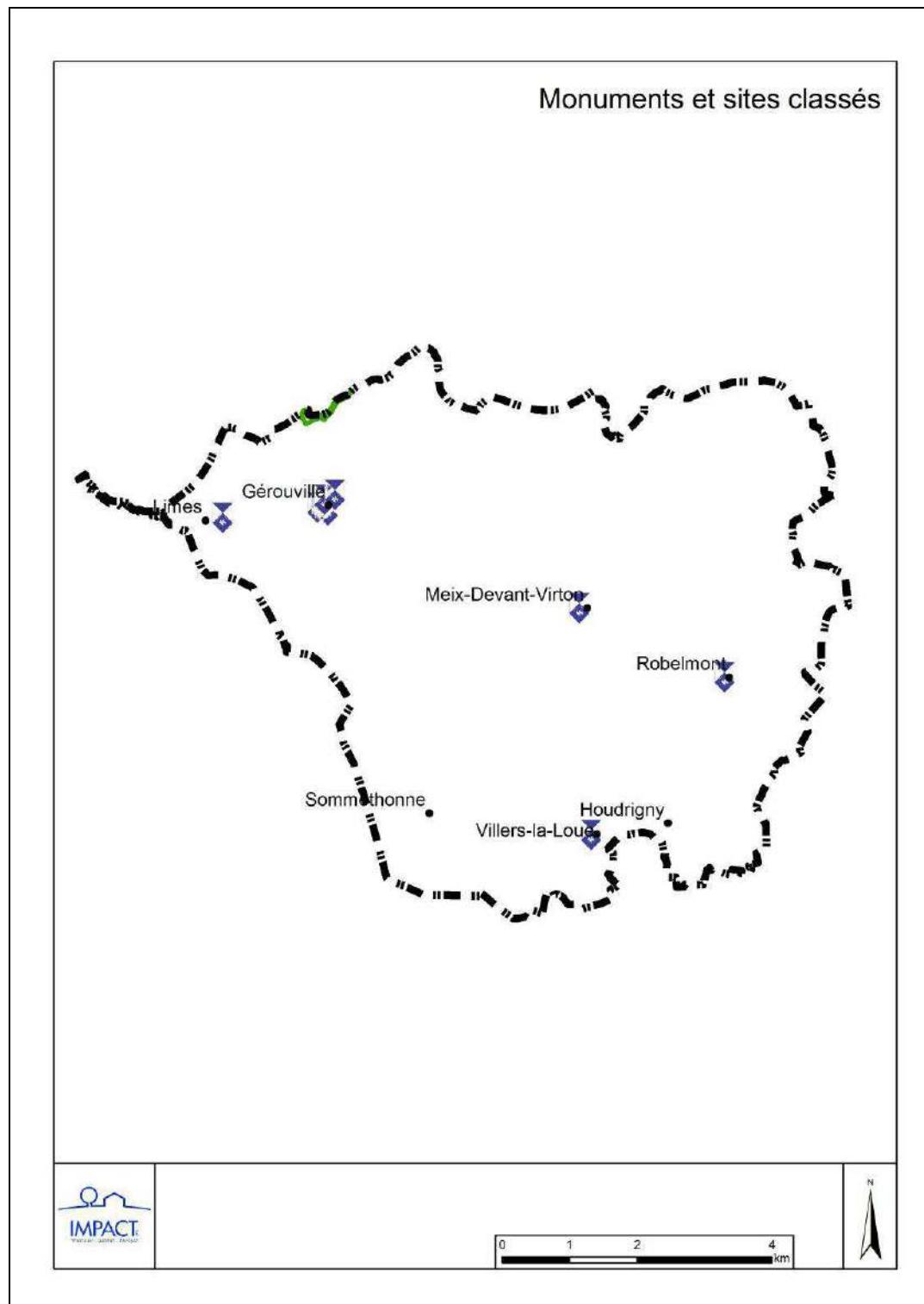


Meix-devant-Virton

- **Façades et toitures, courvette arrière ainsi que son mur de soutènement et la zone pavée avant de l'ancien lavoir public sis rue Gérouville, 28 (23/02/2001)**

Il s'agit d'un beau lavoir public construit ou remanié vers 1867 et situé dans l'alignement des maisons voisines. Sa façade ouverte est en calcaire bajocien.





2.3.4. Patrimoine remarquable

Ce chapitre s'intéresse au patrimoine bâti figurant à l'inventaire et donc repris comme patrimoine monumental de Belgique. La liste complète ainsi que la description extraite de cet ouvrage sont annexées à ce rapport.

156 édifices sont recensés au niveau du patrimoine monumental de Belgique. C'est sur le village de Meix-devant-Virton que l'on en recense le plus (44) devant Gérouville (30) et Villers-la-Loue (24).

Les anciennes fermes, témoins de l'activité agricole et du caractère local de l'entité, sont les plus représentées (84).

A côté de cela, on retrouve également d'anciens sites industriels très importants comme les anciennes forges de la Soye, des anciens moulins, des brasseries... mais aussi des éléments du patrimoine (principalement religieux) telles les croix...

Comme autres éléments, on peut également citer le patrimoine lié à l'eau, vestige de la vie communautaire d'autrefois : lavoir, abreuvoir...



Citons enfin la présence d'éléments du petit patrimoine populaire : croix, potale...



Tableau 1 : Répartition du patrimoine selon la localité et le type d’édifice.

	Site sidérurgique et forges	Brasserie	Eglise et chapelle	Cimetière	Calvaire et croix	Presbytère	Ferme	Maison	Ecole	Lavoir et abreuvoir	Moulin	Ensemble bâti	Autres édifices	Total
Berchiwé	1					1								2
Gérouville		1	4	1	21	2		1						30
La Soye	2									2				4
Houdrigny			1		7			2		1				11
Limes		1	1		6	1		1	1	1				11
Meix-devant-Virton	1	2	2	1	18	10		1		4	5			44
Robelmont		2		1	8	1	1	1			1			15
Somethonne		2	1	4		6	1	1						15
Villers-la-Loue		1	3		17	1		2						24
Total	3	1	9	1	15	3	84	16	2	8	3	5	6	156

2.3.5. Ce qu'il faut en retenir

- Les villages de l’entité présentent les caractéristiques de l’habitat lorrain, c’est-à-dire un village linéaire ou groupé aux maisons jointives bordées d’usoirs. Toutefois, ces caractéristiques sont moins marquées sur certains villages.
- Les constructions plus récentes sont généralement en rupture d’implantation, de volumétrie et de matériaux avec cet habitat ancien entraînant ainsi une perte d’homogénéité et des caractéristiques traditionnelles des villages.
- La commune compte 14 monuments et sites classés dont 9 sur le village de Gérouville.
- Outre le patrimoine classé, le territoire communal renferme de nombreux éléments bâties et historiques d’intérêt.

2.4. La population

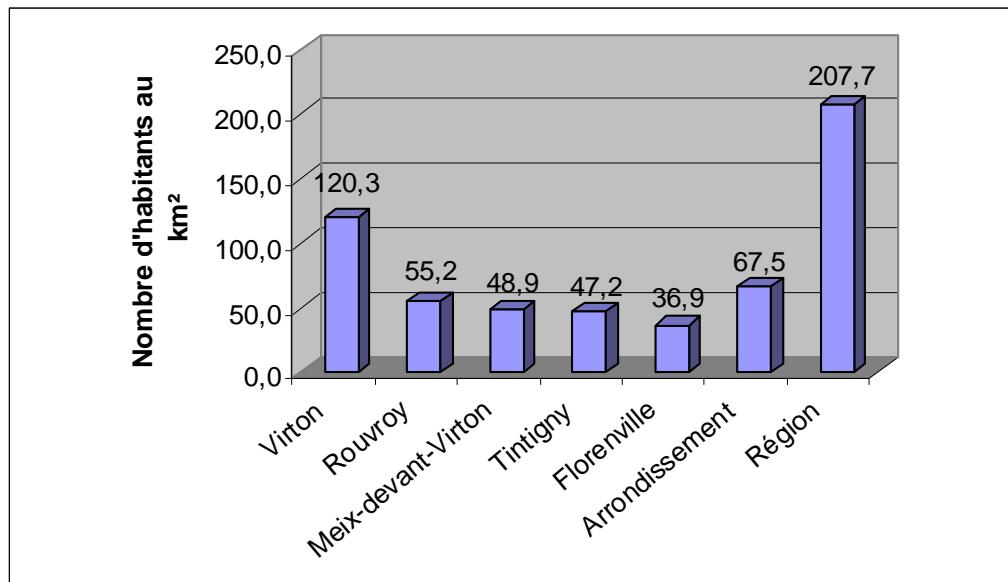
2.4.1. Densité de population

En 2010, la commune de Meix-devant-Virton présentait une densité de population de 48,9 habitants par km²¹. Cette densité est inférieure à la moyenne de l'arrondissement de Virton (67,5 habitants par km²). Par rapport aux communes voisines, Meix-devant-Virton présente une densité de population moyenne. Virton, petit centre urbain, présente une densité de population beaucoup plus importante.

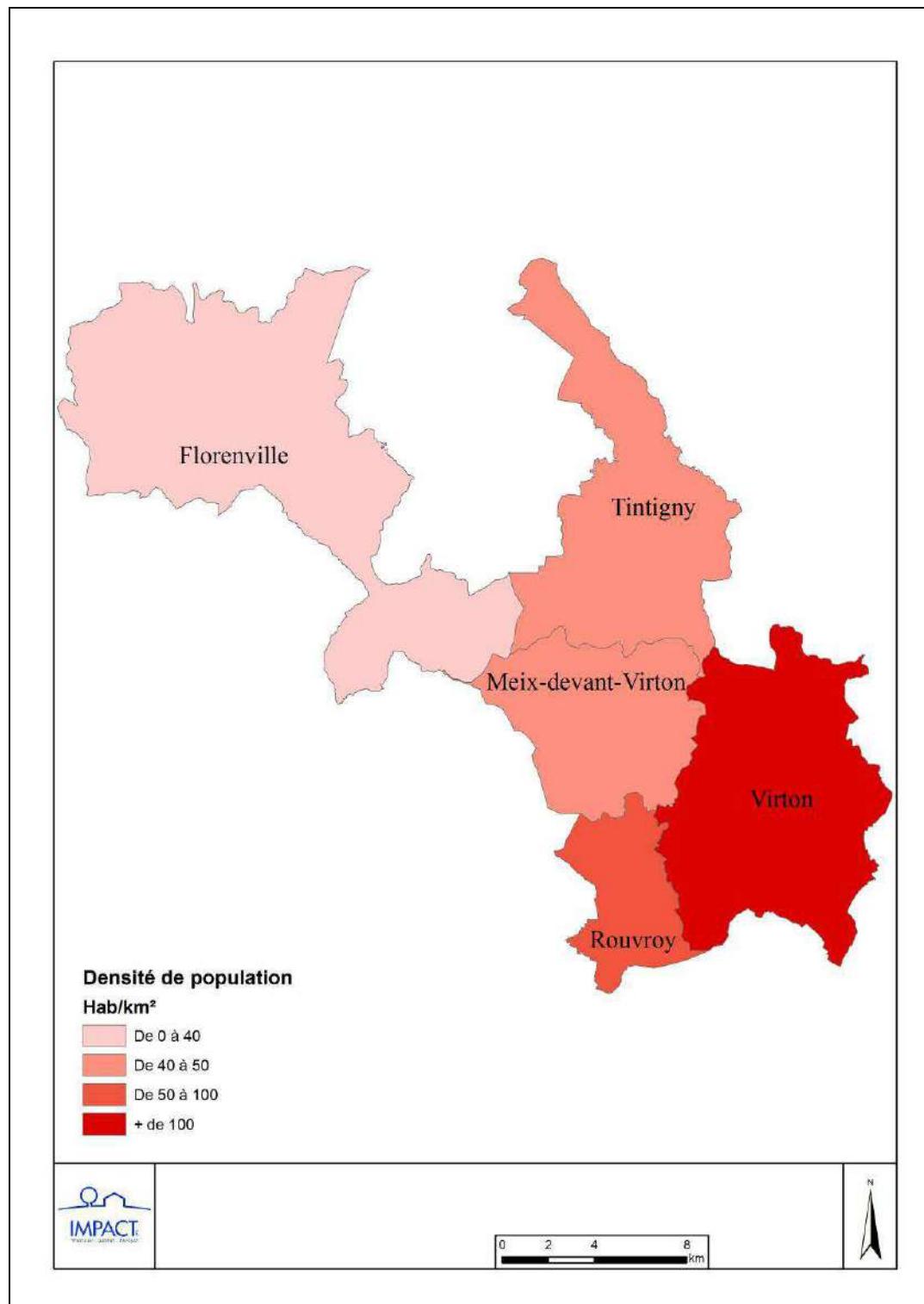
Tableau 1 : Densité de population au km².

Communes	Densité au km ²
Virton	120,3
Rouvroy	55,2
Meix-devant-Virton	48,9
Tintigny	47,2
Florenville	36,9
Arrondissement	67,5
Région	207,7

Graphique 1 : Densité de population au km².



¹ La densité de population a peu évolué et reste inférieur à 50 hab/km² (49,9 hab/km²).



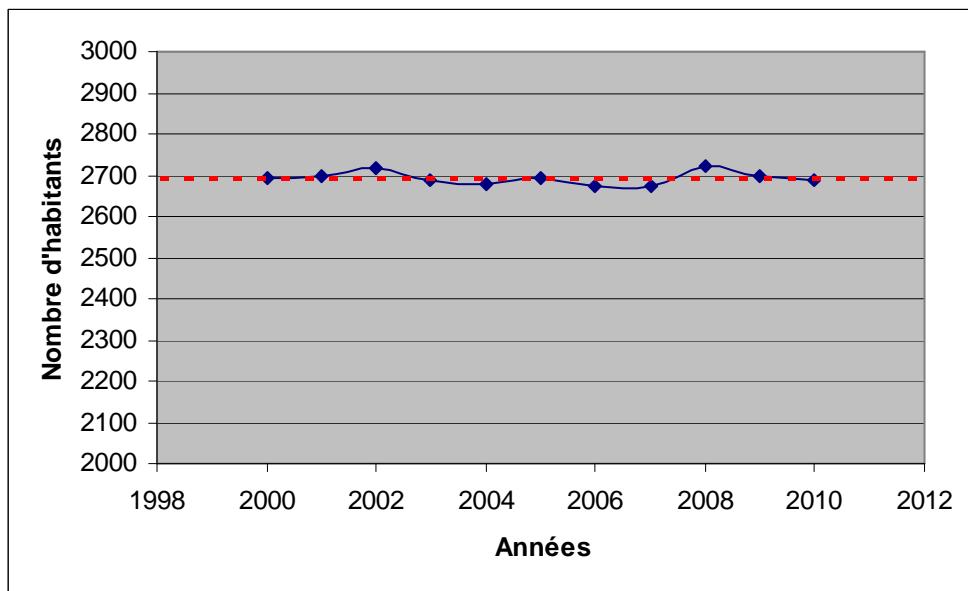
2.4.2. Nombre d'habitants

En 2010, la commune de Meix-devant-Virton comptabilisait 2.687 habitants². Entre 2000 et 2010, le nombre d'habitants est resté stable (perte de 0,1 %). On enregistre cependant une évolution oscillatoire avec des années de croissance suivies d'années de décroissance. La faible attractivité démographique peut s'expliquer par diverses raisons, la principale étant certainement l'éloignement par rapport aux centres plus importants (hormis Virton) et aux axes majeurs de communication.

Tableau 2 : Evolution de la population totale.

Années	Nombre d'habitants	Evolution	Indice 2000
2000	2691	/	100,0
2001	2696	0,2	100,2
2002	2717	0,8	101,0
2003	2690	-1,0	100,0
2004	2679	-0,4	99,6
2005	2692	0,5	100,0
2006	2671	-0,8	99,3
2007	2675	0,1	99,4
2008	2724	1,8	101,2
2009	2697	-1,0	100,2
2010	2687	-0,4	99,9

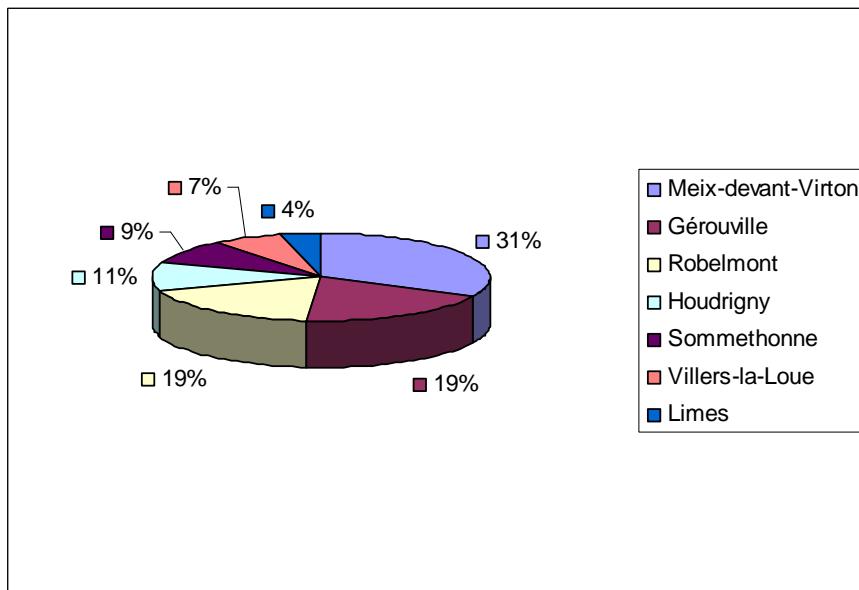
Graphique 2 : Evolution de la population totale.



² Meix-devant-Virton compte aujourd'hui 2.742 habitants. L'évolution démographique s'est donc améliorée avec une croissance de 55 habitants sur ces deux dernières années, soit une croissance annuelle de +/- 1 %. Il s'agit donc là d'une évolution positive depuis la réalisation de l'analyse socio-économique.

Le village de Meix-devant-Virton concentre 31 % de la population communale totale. Les autres sections les plus importantes sont Gérouville (19 %) et Robelmont (19 %). Limes est le village le moins peuplé.

Graphique 3 : Répartition de la population par sections.



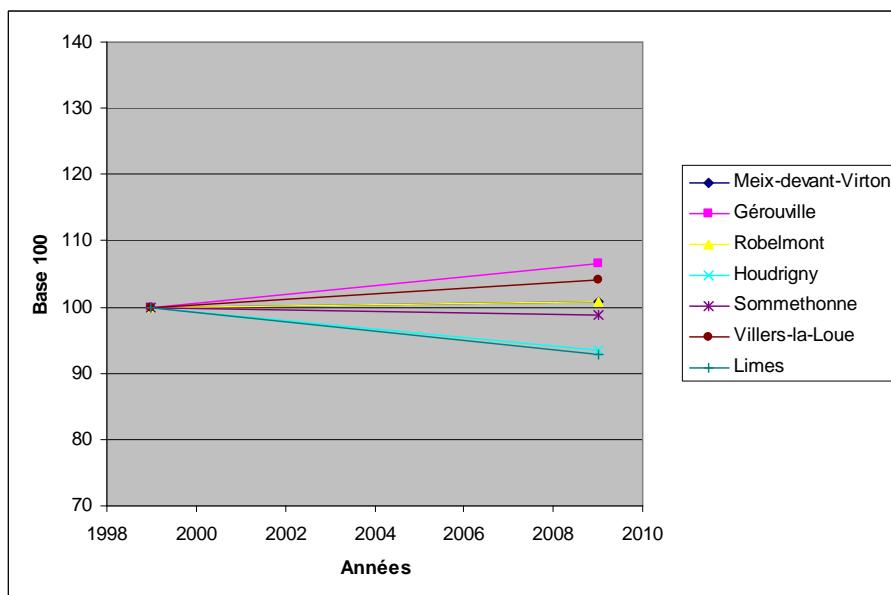
Si l'on étudie l'évolution de la population par section sur les 10 dernières années, plusieurs constats méritent d'être soulignés :

- Seule la section de Gérouville est en progression (+ 6,6 %, soit gain de 32 habitants).
- La section de Limes progresse également (+ 4,0 %) mais, en valeur absolue, sa croissance est très faible (+ 7 habitants).
- Les autres sections, dont Meix-devant-Virton (centre de la commune et entité la plus peuplée), présentent globalement une stabilité démographique.

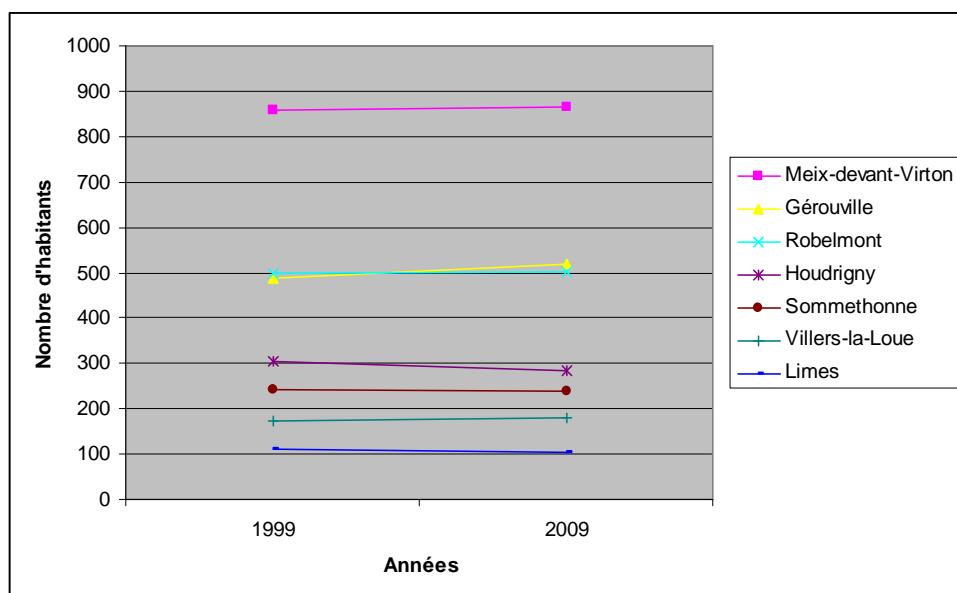
Tableau 3 : Evolution de la population par section.

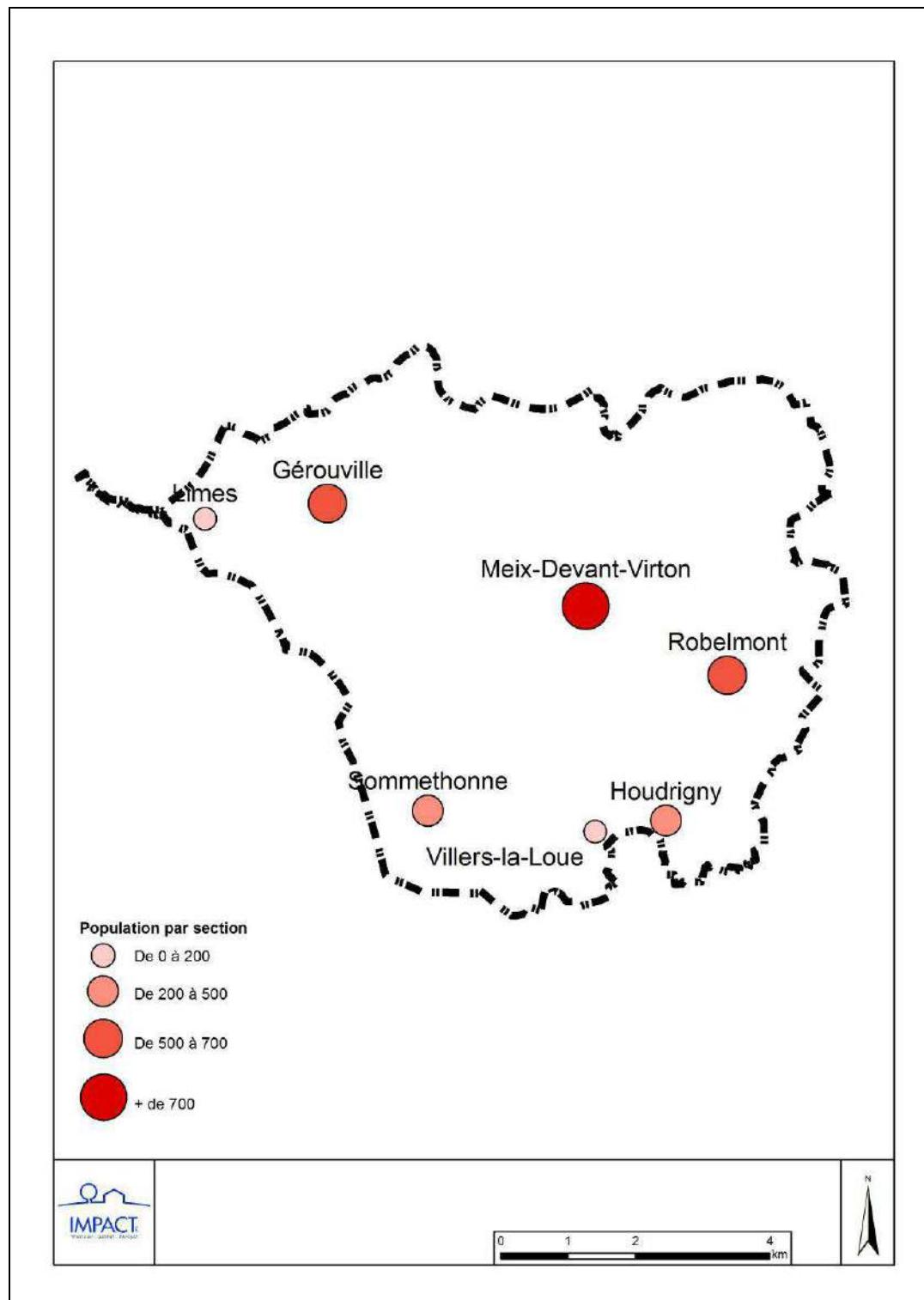
Sections	1999	2009	Evolution
Meix-devant-Virton	859	865	0,7
Gérouville	488	520	6,6
Robelmont	499	503	0,8
Houdrigny	305	285	-6,6
Sommethonne	242	239	-1,2
Villers-la-Loue	173	180	4,0
Limes	112	104	-7,1

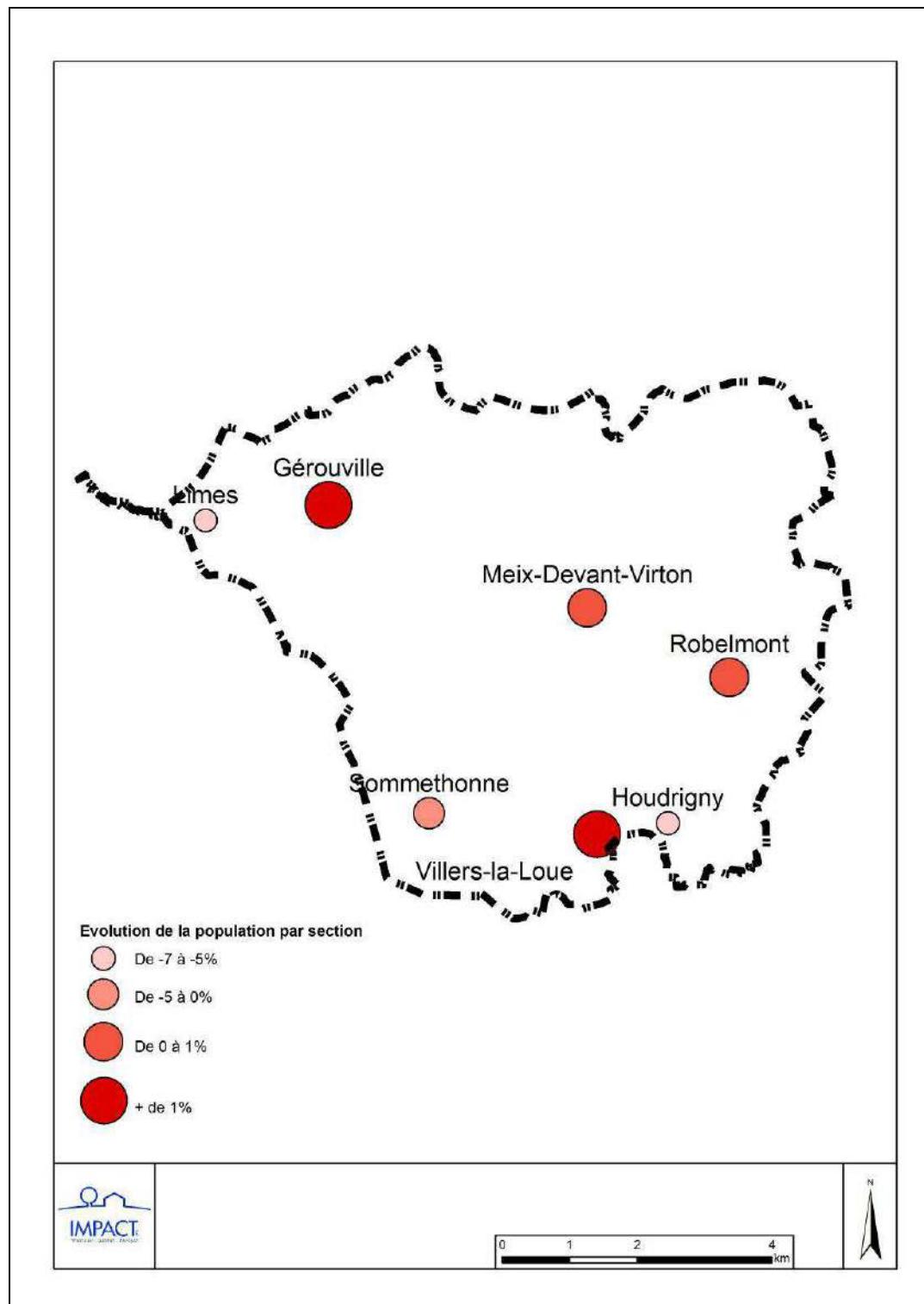
Graphique 4 : Evolution relative de la population par section (Base 100 en 1999).



Graphique 5 : Evolution absolue de la population par section.







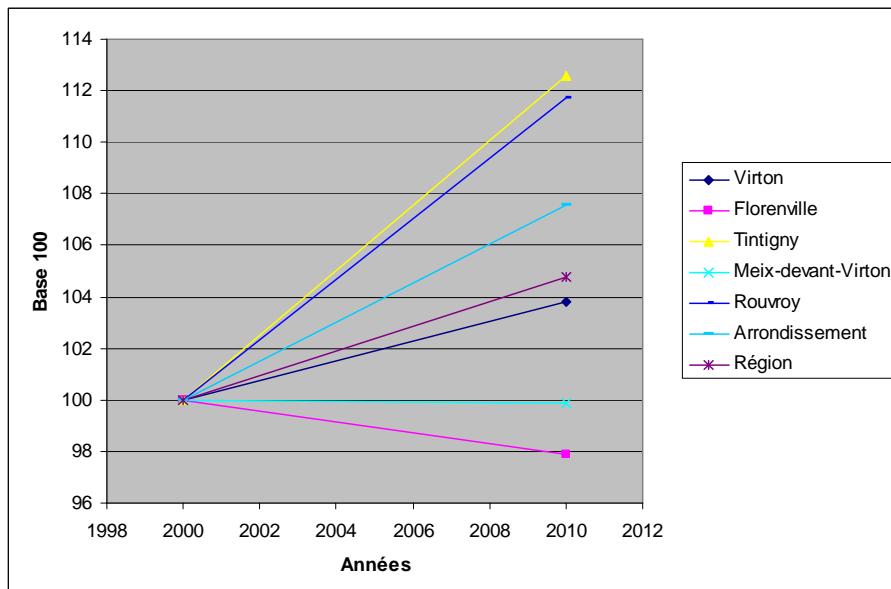
La commune de Meix-devant-Virton présente un faible poids démographique au sein de la micro-région, loin derrière le pôle de Virton (11.426 habitants) ou encore de Florenville (5.428 habitants).

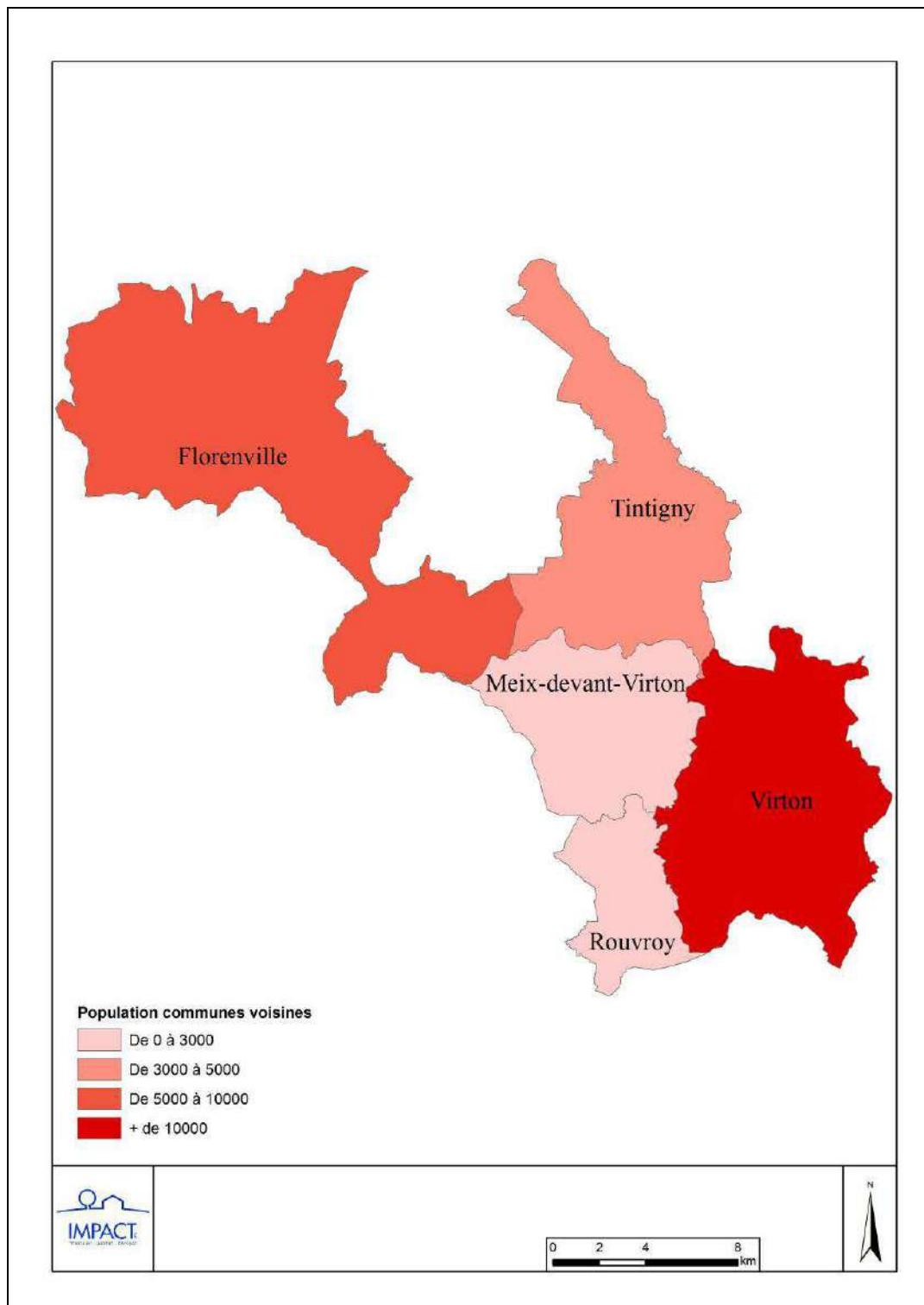
Meix-devant-Virton se situe dans une région démographiquement peu attractive. De manière générale, la micro-région connaît un développement bien inférieur à la moyenne de l'arrondissement. Seules les communes de Tintigny et Rouvroy progressent de manière importante.

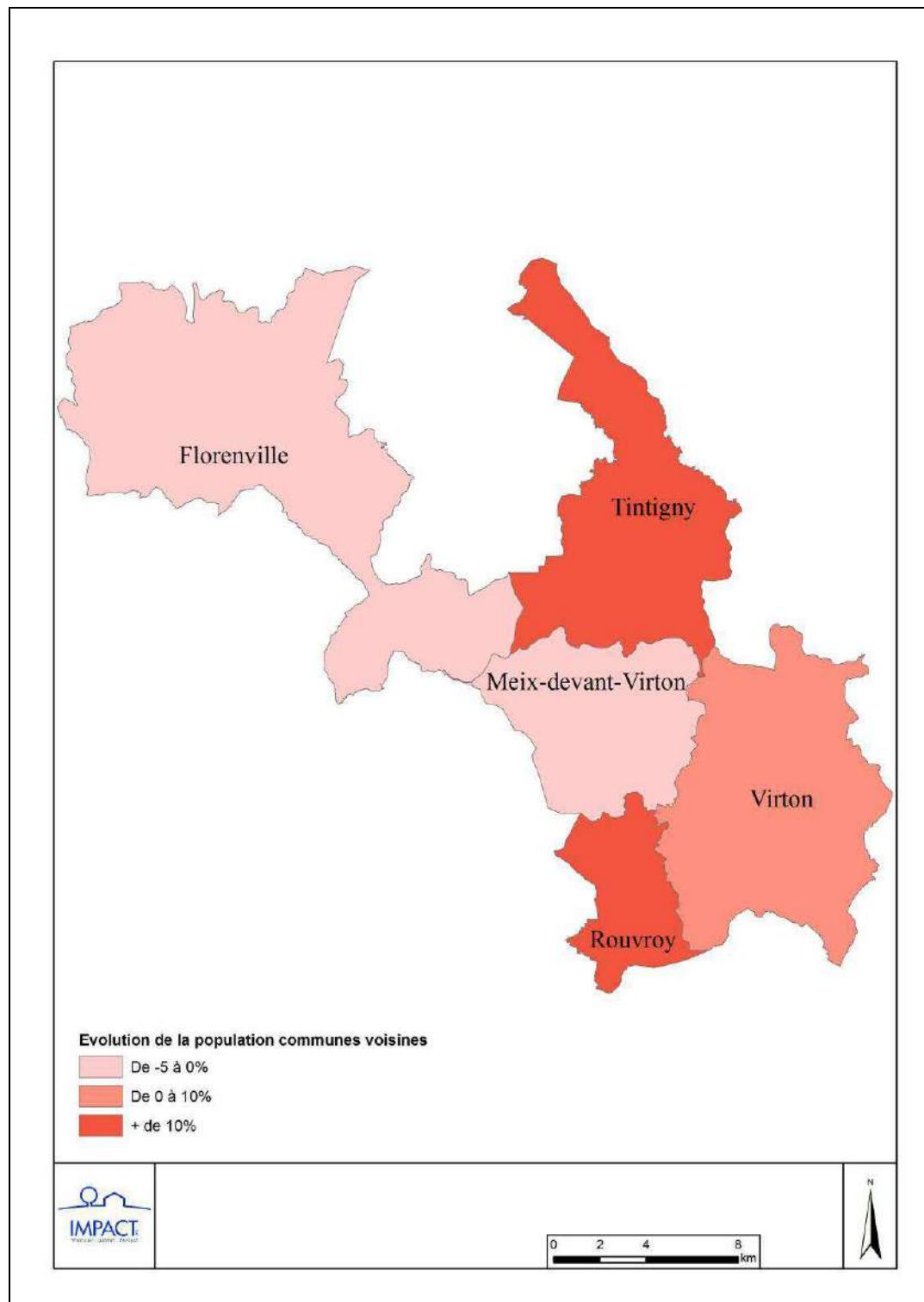
Tableau 4 : Evolution de la population au sein de la micro-région.

Communes	2000	2010	Indice 2000
Virton	11009	11426	103,8
Florenville	5546	5428	97,9
Tintigny	3436	3868	112,6
Meix-devant-Virton	2691	2687	99,9
Rouvroy	1877	2097	111,7
Arrondissement	48387	52037	107,5
Région	3339516	3498384	104,8

Graphique 6 : Evolution de la population au sein de la micro-région (Base 100 en 2000).





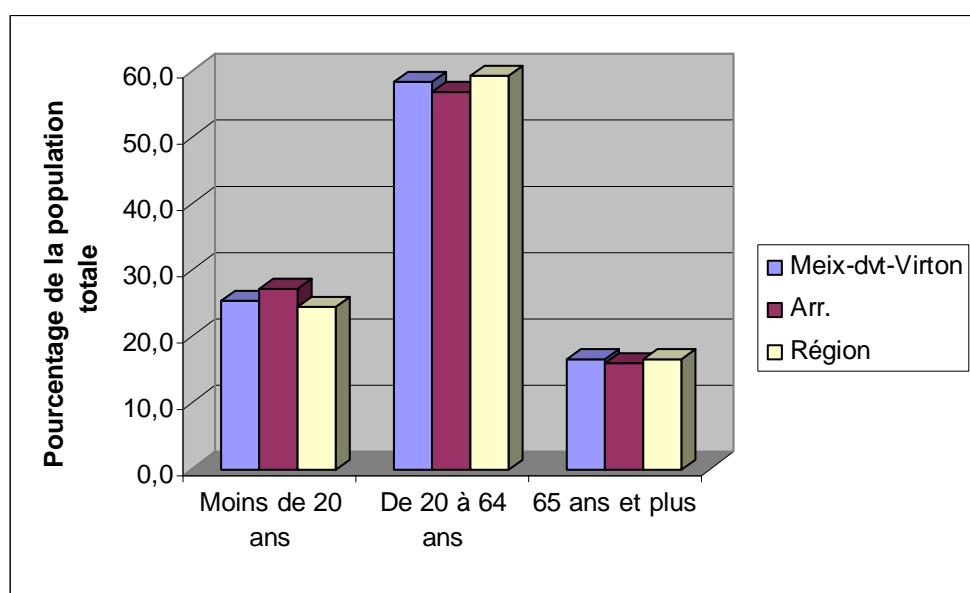


2.4.3. Pyramide des âges

Globalement, les moins de 20 ans représentent 25,3 % de la population, ce qui est inférieur à l'arrondissement de Virton (27,1 %) mais supérieur à la Région Wallonne (24,3 %). Au contraire, la proportion des 20-64 ans (actifs) qui s'élève à 58,3 % est plus importante comparativement à l'arrondissement (56,9 %) mais moins importante par rapport à la Région Wallonne (59,3 %). La proportion de 65 ans et plus (16,5 %) est plus ou moins équivalente aux entités de référence³.

Le coefficient de sénilité (rapport entre la proportion de moins de 20 ans et la proportion de 65 ans et plus) est de 65,3 %⁴. Sans être excessif, il est tout de même supérieur à la moyenne de l'arrondissement. Meix-devant-Virton présente donc une population globalement plus vieille en comparaison avec la micro-région.

Graphique 7 : Répartition de la population par grand groupe d'âges.



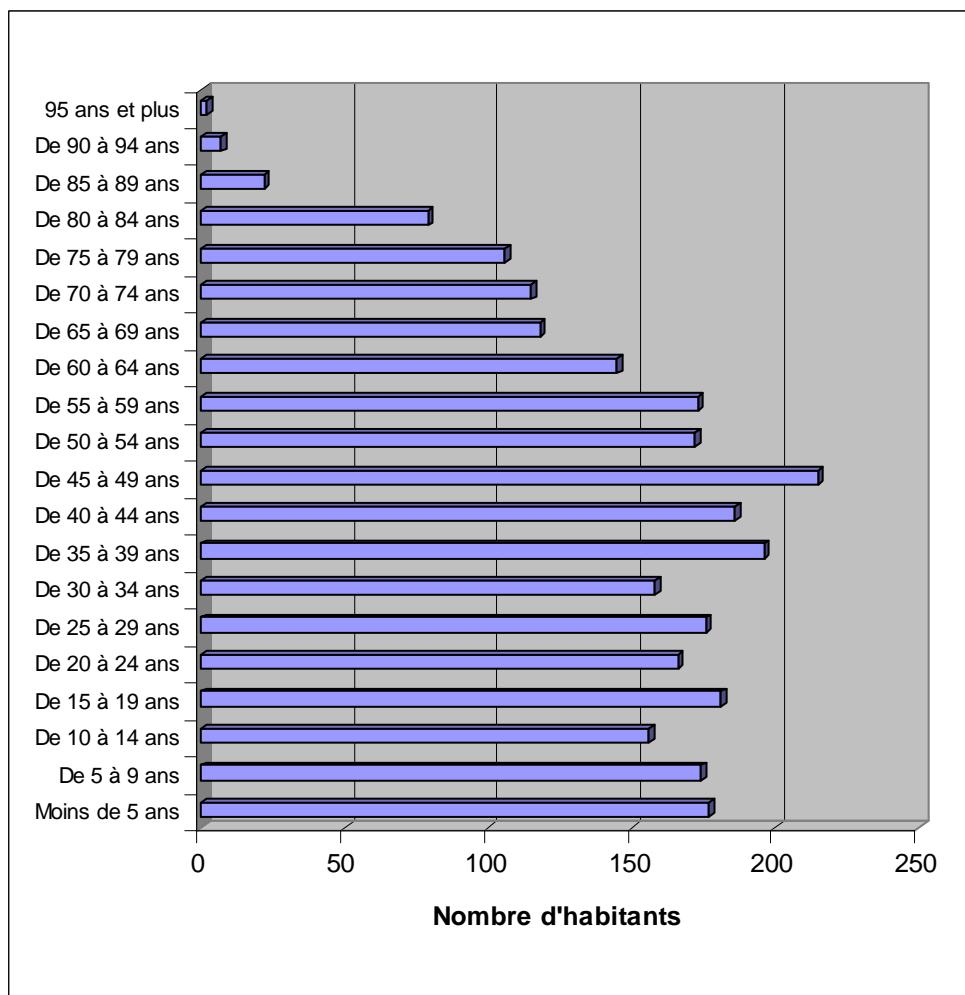
L'analyse de la pyramide des âges montre que la base est assez large (enfants de 0 à 9 ans) mais que les enfants de 10 à 14 ans sont peu représentés. Au contraire, les jeunes de 15 à 19 ans présentent une assez forte proportion.

Les autres tranches d'âges ne présentent pas de caractéristiques particulières, hormis peut être une faiblesse au niveau des 30-34 ans et une sur-représentation des 45-49 ans (baby boom des années 60).

³ La structure démographique est aujourd'hui la suivante : moins de 20 ans – 25,5 %, 20 à 64 ans – 57,8 % et 65 ans et plus – 16,7 %. Peu de facteurs significatifs d'évolution sont à signaler. En effet, la structure d'âge n'a que très peu évolué ces dernières années.

⁴ Le coefficient de sénilité est actuellement de 65,7 %. Une très légère augmentation est donc constatée mais celle-ci ne doit pas être pour autant considérée comme une contrainte.

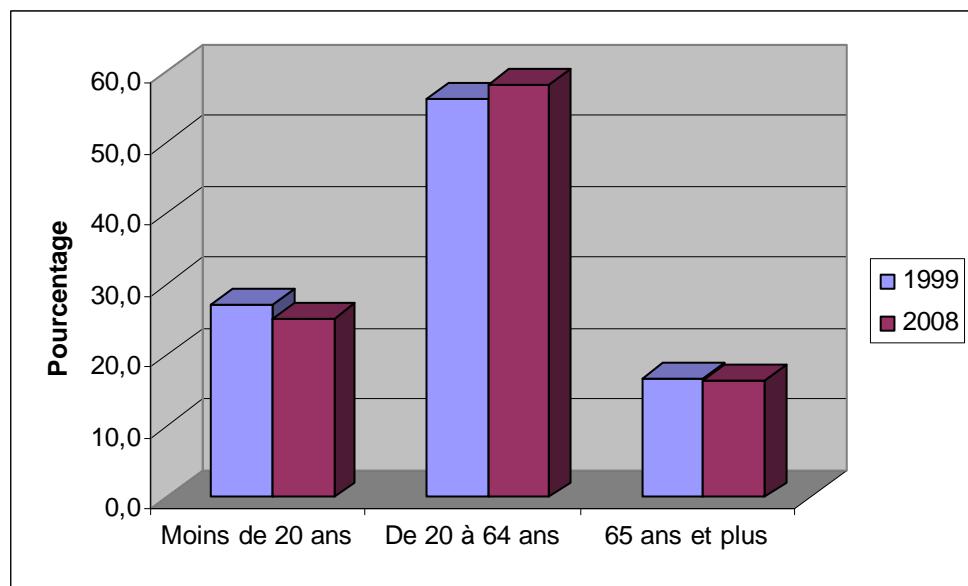
Graphique 8 : Pyramide des âges.



Comme le montre le graphique suivant, la proportion des moins de 20 ans a diminué entre 1999 et 2008 (- 2,0 %). Cette diminution se fait au profit des 20 à 64 ans (+ 2,1 %). La proportion des 65 ans et plus est quant à elle relativement stable.

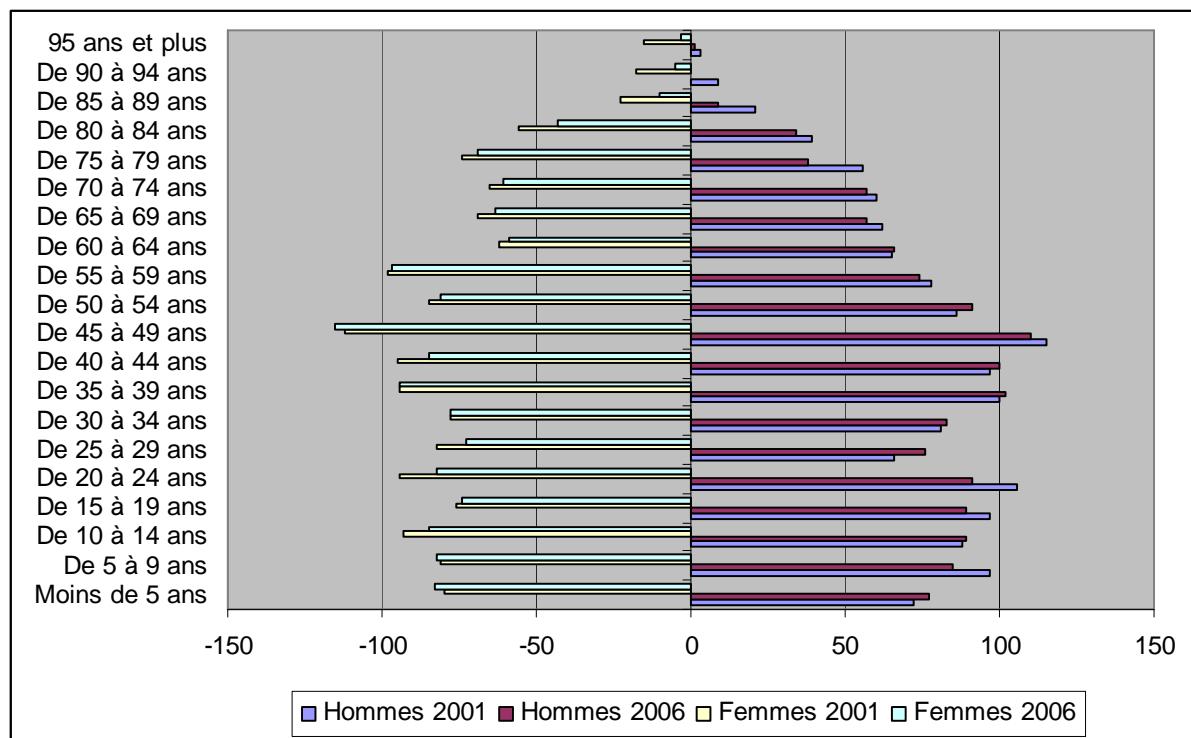
Malgré une certaine stabilité du groupe d'âge des 65 ans et plus, on assiste à un léger vieillissement de la population (coefficients de sénilité en augmentation).

Graphique 9 : Evolution des grands groupes d'âges.



Si l'on étudie le mouvement quinquennal 2001-2006, certaines évolutions méritent d'être mises en évidence. La proportion d'enfants de 0 à 4 ans est en légère augmentation. Au contraire, les tranches d'âges des 5 à 9 ans, des 10 à 14 ans et des 15 à 19 ans sont toutes en diminution. De même, on assiste à un exode marqué pour les jeunes de 20 à 24 ans (- 27 unités).

Graphique 10 : Mouvement quinquennal de la population (2001-2006).



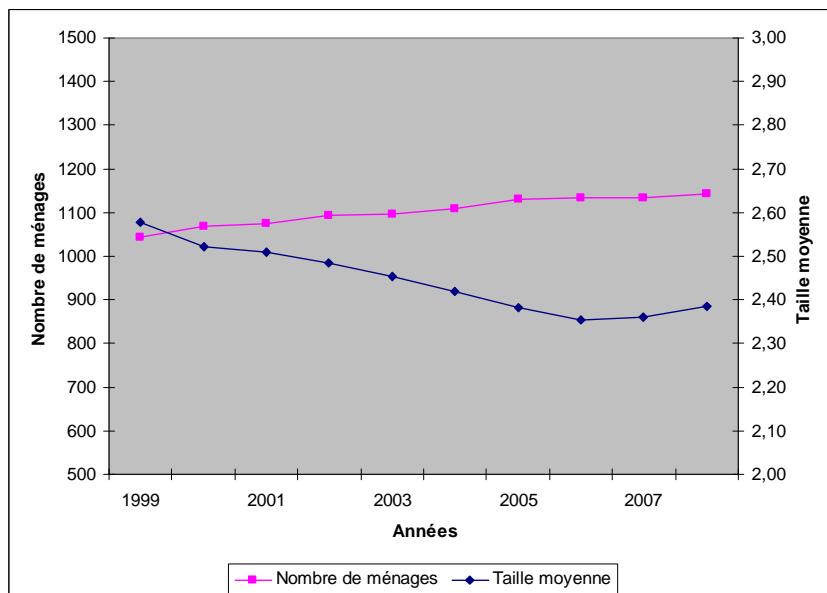
2.4.4. Ménages et noyaux familiaux

Contrairement à l'évolution du nombre d'habitants, le nombre de ménages est globalement en augmentation sur la commune de Meix-devant-Virton passant de 1.044 en 1999 à 1.142 en 2008⁵. Cette situation s'explique par une diminution assez importante de la taille moyenne des ménages.

Tableau 5 : Evolution du nombre et de la taille moyenne des ménages.

Années	Nombre de ménages	Taille moyenne
1999	1044	2,58
2000	1067	2,52
2001	1074	2,51
2002	1093	2,49
2003	1097	2,45
2004	1108	2,42
2005	1130	2,38
2006	1135	2,35
2007	1134	2,36
2008	1142	2,39

Graphique 11 : Evolution du nombre et de la taille moyenne des ménages.



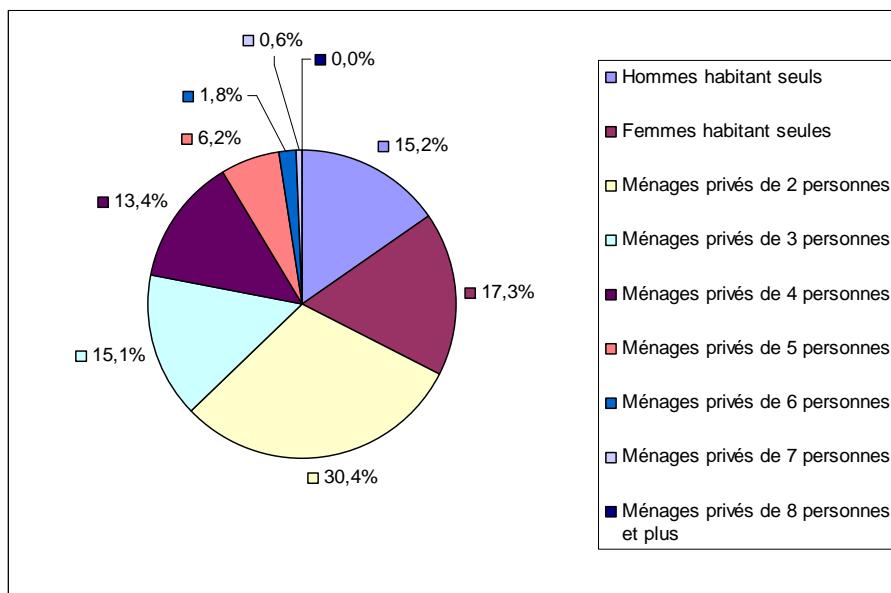
⁵ A l'heure actuelle, le nombre de ménages est de 1.132 (légère diminution). La taille moyenne des ménages s'élève à 2,37, soit une certaine stabilisation.

Les ménages de l'entité de Meix-devant-Virton sont caractérisés par une proportion plus importante de ménages composés d'une seule personne ou de deux personnes. Au contraire, les ménages de taille plus importante sont sous-représentés⁶.

Tableau 6 : Répartition des ménages selon la taille.

Ménage	Meix-dvt-Virton		Arrondissement		Région	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hommes habitant seuls	174	15,2	2954	14,3	242312	16,3
Femmes habitant seules	197	17,3	3439	16,6	273711	18,4
Ménages privés de 2 personnes	347	30,4	5934	28,7	448593	30,2
Ménages privés de 3 personnes	172	15,1	3197	15,5	234453	15,8
Ménages privés de 4 personnes	153	13,4	3264	15,8	183055	12,3
Ménages privés de 5 personnes	71	6,2	1378	6,7	71384	4,8
Ménages privés de 6 personnes	21	1,8	351	1,7	22078	1,5
Ménages privés de 7 personnes	7	0,6	84	0,4	6214	0,4
Ménages privés de 8 personnes et plus	0	0,0	40	0,2	3290	0,2
Ménages collectifs	0	0,0	27	0,1	2258	0,2
Total	1142	100,0	20668	100,0	1487348	100,0

Graphique 12 : Répartition des ménages.



⁶ Depuis 2008, la proportion de ménages composés d'une seule personne est stable (32,5 % actuellement). La proportion de ménages composés de 2 personnes a quant à elle légèrement augmenté (+ 1 %). Cette augmentation se fait principalement au détriment des ménages composés de 3 personnes.

Si l'on s'intéresse à l'évolution de la répartition des ménages entre 1999 et 2008, on constate que la proportion de personnes vivant seuls est en nette augmentation (+ 3,8 %) de même que les ménages composés de deux personnes (+ 2,4 %). Au contraire, les ménages composés de 3 personnes et plus sont proportionnellement en diminution. Cette situation explique la diminution de la taille moyenne des ménages.

Tableau 7 : Evolution de la répartition des ménages.

Ménage	1999		2008	
	Nombre	%	Nombre	%
Hommes habitant seuls	127	12,2	174	15,2
Femmes habitant seules	172	16,5	197	17,3
Ménages privés de 2 personnes	292	28,0	347	30,4
Ménages privés de 3 personnes	162	15,5	172	15,1
Ménages privés de 4 personnes	181	17,3	153	13,4
Ménages privés de 5 personnes	78	7,5	71	6,2
Ménages privés de 6 personnes	26	2,5	21	1,8
Ménages privés de 7 personnes	5	0,5	7	0,6
Ménages privés de 8 personnes et plus	1	0,1	0	0,0
Ménages collectifs	0	0,0	0	0,0
Total	1044	100,0	1142	100,0

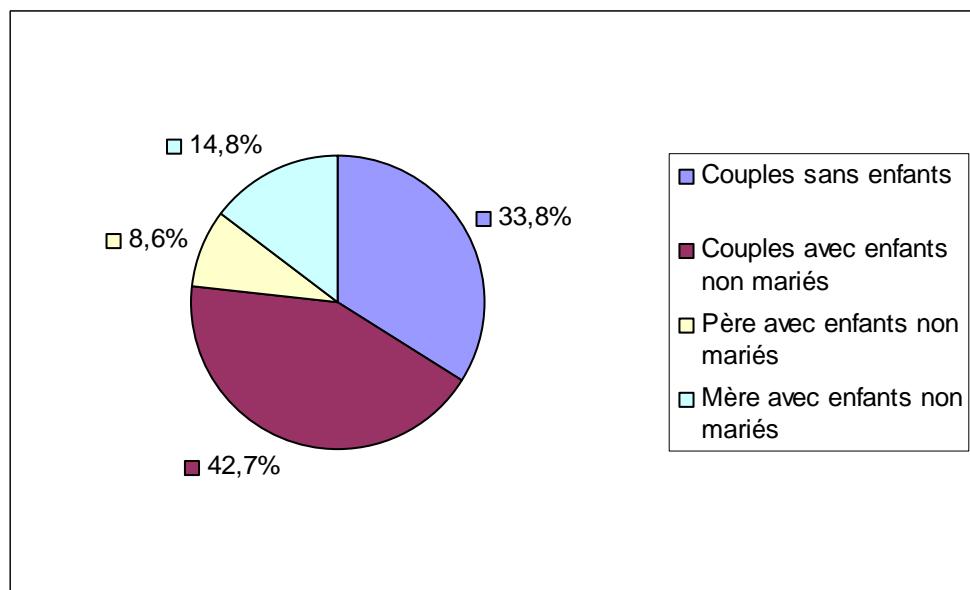
Les couples sans enfants sont proportionnellement plus nombreux sur la commune de Meix-devant-Virton que sur l'arrondissement de Virton ou encore sur la Région Wallonne. Par contre, les couples avec enfants non mariés sont proportionnellement moins nombreux, ce qui traduit le déficit d'enfants.

Les données statistiques précédentes semblent traduire l'arrivée d'une population active sans enfants sur la commune.

Tableau 8 : Répartition des noyaux familiaux.

Noyer familial	Meix-dvt-Virton		Arrondissement		Région	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Couples sans enfants	247	33,8	4069	30,2	281986	31,4
Couples avec enfants non mariés	312	42,7	6132	45,6	341696	38,0
Père avec enfants non mariés	63	8,6	1180	8,8	80894	9,0
Mère avec enfants non mariés	108	14,8	2081	15,5	193739	21,6
Total	730	100,0	13462	100,0	898315	100,0

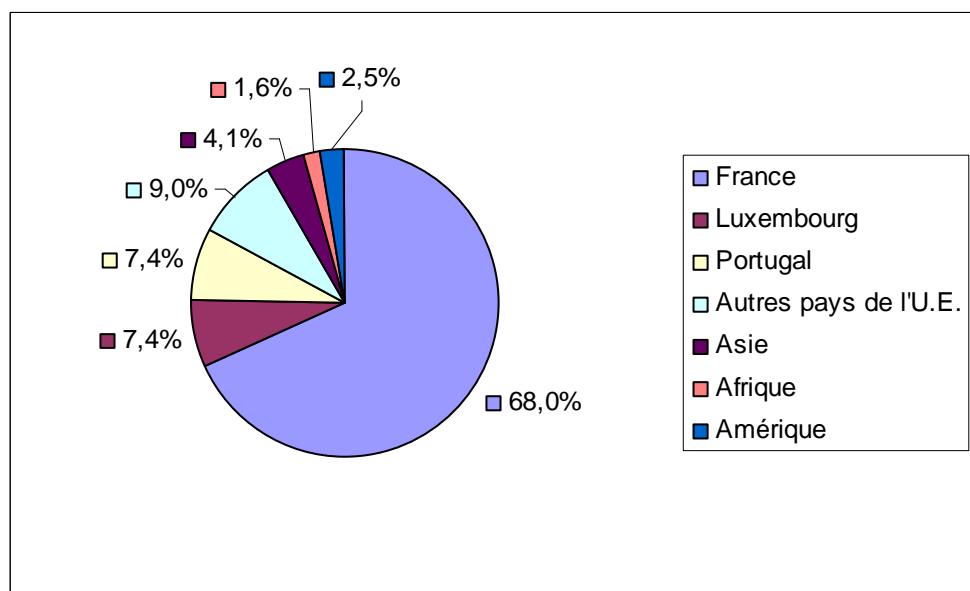
Graphique 13 : Répartition des noyaux familiaux.



2.4.5. Population étrangère

En 2008, la population étrangère de la commune de Meix-devant-Virton s'élevait à 122 individus, soit 4,5 % de la population totale⁷. De par sa situation frontalière, la commune compte de nombreux résidants français (83 habitants).

Graphique 14 : Répartition de la population étrangère selon le pays d'origine.



⁷ La population étrangère reste stable et représente 4,7 % de la population totale.

2.4.6. Ce qu'il faut en retenir

- Meix-devant-Virton présente une densité de population de 48,9 habitants par km², ce qui est une densité moyenne pour la micro-région.
- En 2010, la commune de Meix-devant-Virton comptabilisait 2.687 habitants. Entre 2000 et 2010, le nombre d'habitants est resté stable (perte de 0,1 %).
- Le village de Meix-devant-Virton concentre 31 % de la population communale totale. Les autres sections les plus importantes sont Gérouville (19 %) et Robelmont (19 %).
- Seule la section de Gérouville est en progression (+ 6,6 %, soit gain de 32 habitants). Les autres sections, dont Meix-devant-Virton (centre de la commune et entité la plus peuplée), présentent globalement une stabilité démographique.
- Meix-devant-Virton se situe dans une région démographiquement peu attractive. De manière générale, la micro-région connaît un développement bien inférieur à la moyenne de l'arrondissement.
- Le coefficient de sénilité (rapport entre la proportion de moins de 20 ans et la proportion de 65 ans et plus) est de 65,3 %. Meix-devant-Virton présente une population globalement plus vieille en comparaison avec la micro-région.
- L'analyse de la pyramide des âges montre que la base est assez large (enfants de 0 à 9 ans) mais que les enfants de 10 à 14 ans sont peu représentés. Au contraire, les jeunes de 15 à 19 ans présentent une assez forte proportion.
- Malgré une certaine stabilité du groupe d'âge des 65 ans et plus, on assiste à un léger vieillissement de la population (coefficient de sénilité en augmentation) avec une diminution des moins de 20 ans au profit des 20 à 64 ans.
- La proportion d'enfants de 0 à 4 ans est en légère augmentation. Au contraire, les tranches d'âges des 5 à 9 ans, des 10 à 14 ans et des 15 à 19 ans sont toutes en diminution. De même, on assiste à un exode marqué pour les jeunes de 20 à 24 ans.
- Contrairement à l'évolution du nombre d'habitants, le nombre de ménages est globalement en augmentation sur la commune de Meix-devant-Virton et sont caractérisés par une proportion plus importante de ménages composés d'une seule personne ou de deux personnes.
- Entre 1999 et 2008, on constate que la proportion de personnes vivant seuls est en nette augmentation (+ 3,8 %) de même que les ménages composés de deux personnes (+ 2,4 %). Au contraire, les ménages composés de 3 personnes et plus sont proportionnellement en diminution. Cette situation implique une diminution de la taille moyenne des ménages.

- L'analyse des données statistiques semble traduire l'arrivée d'une population active sans enfants sur la commune.
- La population étrangère s'élevait à 122 individus dont 83 français, soit 4,5 % de la population totale.

2.4.7. Actualisation 2013

- La densité de population a peu évolué et reste inférieur à 50 hab/km² (49,9 hab/km²).
- Meix-devant-Virton compte aujourd'hui 2.742 habitants. L'évolution démographique s'est donc améliorée avec une croissance de 55 habitants sur ces deux dernières années, soit une croissance annuelle de +/- 1 %. Il s'agit donc là d'une évolution positive depuis la réalisation de l'analyse socio-économique.
- La structure démographique est aujourd'hui la suivante : moins de 20 ans - 25,5 %, 20 à 64 ans - 57,8 % et 65 ans et plus - 16,7 %. Peu de facteurs significatifs d'évolution sont à signaler. En effet, la structure d'âge n'a que très peu évolué ces dernières années.
- Le coefficient de sénilité est actuellement de 65,7 %. Une très légère augmentation est donc constatée mais celle-ci ne doit pas être pour autant considérée comme une contrainte.
- A l'heure actuelle, le nombre de ménages est de 1.132 (légère diminution). La taille moyenne des ménages s'élève à 2,37, soit une certaine stabilisation.
- Depuis 2008, la proportion de ménages composés d'une seule personne est stable (32,5 % actuellement). La proportion de ménages composés de 2 personnes a quant à elle légèrement augmenté (+ 1 %). Cette augmentation se fait principalement au détriment des ménages composés de 3 personnes.
- La population étrangère reste stable et représente 4,7 % de la population totale.

2.5. Le logement

2.5.1. Caractéristiques générales

Les maisons unifamiliales représentent à elles seules 93,5 % des logements. Cette proportion est supérieure à celle de l'arrondissement de Virton et à celle de la Région Wallonne.

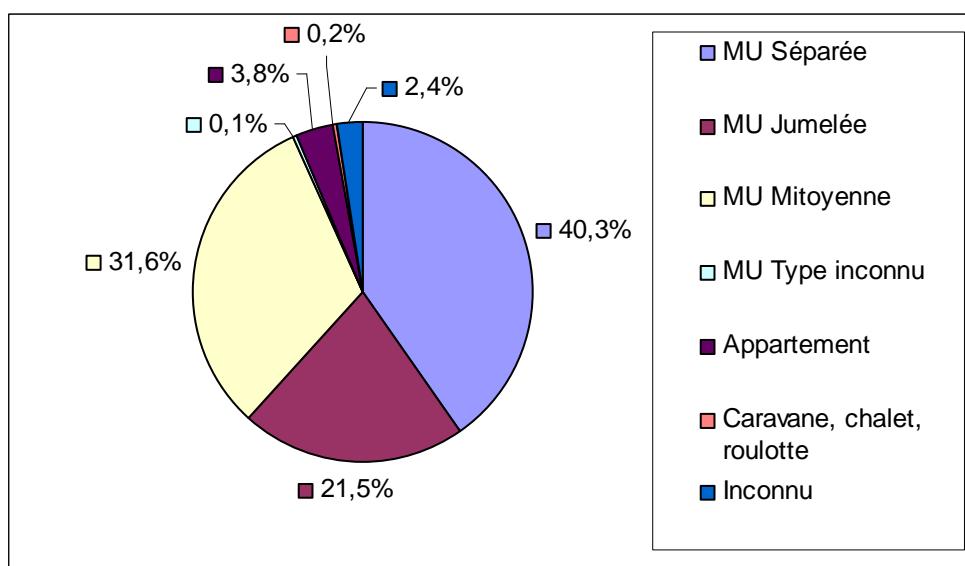
La typologie du logement sur Meix-devant-Virton est également caractérisée par un recours important à la mitoyenneté (31,6 % des logements), recours beaucoup plus important par rapport à l'arrondissement ou encore à la Région Wallonne. Cette situation peut s'expliquer par la structure lorraine des villages de l'entité (séquence de maisons mitoyennes).

Au contraire, la proportion d'appartements est très peu importante par rapport à la micro-région (moins de 4 %).

Tableau 1 : Répartition des logements selon le type.

	Maison unifamiliale					Appartement	Caravane, chalet, roulotte	Inconnu
	Total	Séparée	Jumelée	Mitoyenne	Inconnu			
Meix-dvt-Virton	93,5	40,3	21,5	31,6	0,1	3,8	0,2	2,4
Arr.	89,6	41,9	20,4	26,9	0,4	7,9	0,2	2,3
Région	76,5	32,5	16,6	26,7	0,8	15,8	0,3	7,3

Graphique 1 : Répartition des logements selon le type.



Pratiquement 1/3 des logements sur Meix-devant-Virton datent d'avant 1919. Cette proportion est largement supérieure à la moyenne de l'arrondissement de Virton ou encore à celle de la Région Wallonne.

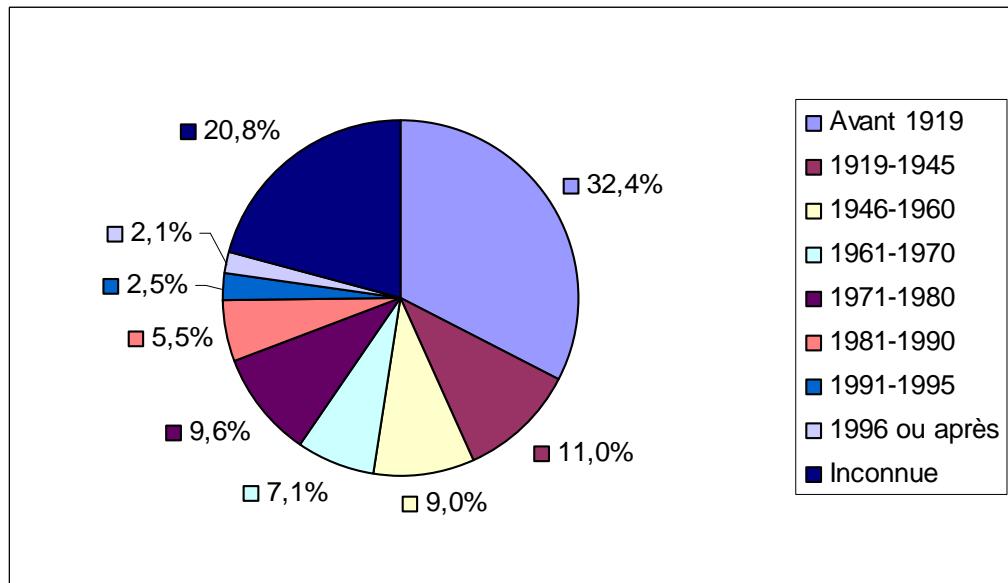
Meix-devant-Virton se caractérise également par une proportion moins importante de bâtiment datant de la fin de la première guerre mondiale et les années 60.

De plus, il apparaît que les constructions récentes (après 1990) sont peu nombreuses. Ceci est à mettre en relation avec la stabilité démographique constatée.

Tableau 2 : Répartition des logements selon l'année de construction.

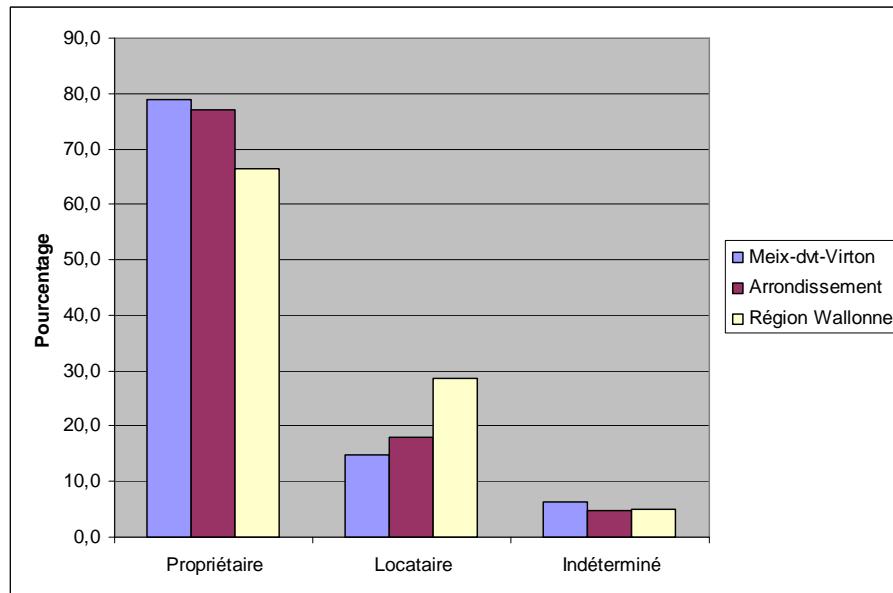
Année de construction	Meix-dvt-Virton	Arrondissement	Région
Avant 1919	32,4	24,6	19,6
1919-1945	11,0	12,5	13,1
1946-1960	9,0	10,0	9,5
1961-1970	7,1	7,6	7,7
1971-1980	9,6	9,5	10,1
1981-1990	5,5	5,6	5,1
1991-1995	2,5	4,1	3,2
1996 ou après	2,1	5,0	4,1
Inconnue	20,8	21,2	27,7

Graphique 2 : Répartition des logements selon l'année de construction.



La proportion de locataires sur la commune de Meix-devant-Virton est assez faible (14,7 %) en comparaison avec l'arrondissement de Virton et plus encore avec la Région Wallonne. Ce constat est à mettre en relation notamment avec une proportion peu élevée d'appartements.

Graphique 3 : Répartition des logements en fonction du statut d'occupation



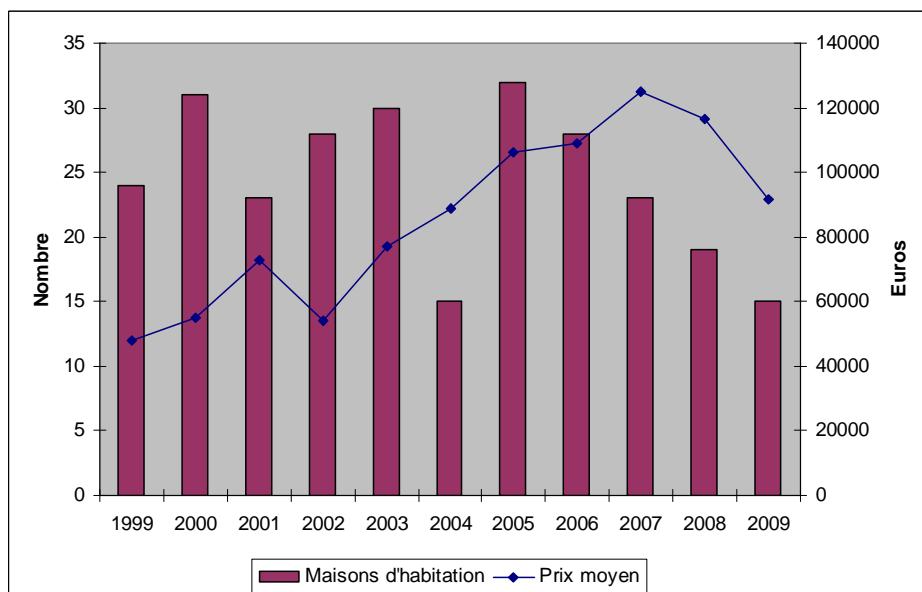
2.5.2. Marché immobilier

Préalablement, il convient de noter que les statistiques disponibles à l'INS sous-estiment largement les prix de vente des biens immobiliers et ce pour toutes les entités. Comme il s'agit de la seule source officielle de données, nous avons opté pour garder ces données mais de les analyser uniquement de manière relative et non absolue. De plus, la crise rencontrée récemment risque de fausser quelque peu l'analyse réalisée ci-après.

Entre 1999 et 2009, le nombre moyen annuel de transactions immobilières concernant des maisons d'habitation avoisine les 24⁸. Le nombre de ventes par année fluctue de manière assez importante. On note toutefois une régression depuis 2005 pour passer de 32 à 15 transactions.

Même s'il est délicat de comparer sans aucun repère au niveau de la qualité de la maison, on peut noter que le prix de vente est quant à lui en augmentation (de 48.100 € en 1999 à 91.500 € en 2009, soit plus de 90 %). Toutefois, on note une chute des prix depuis 2008 sans doute lié à la crise économique.

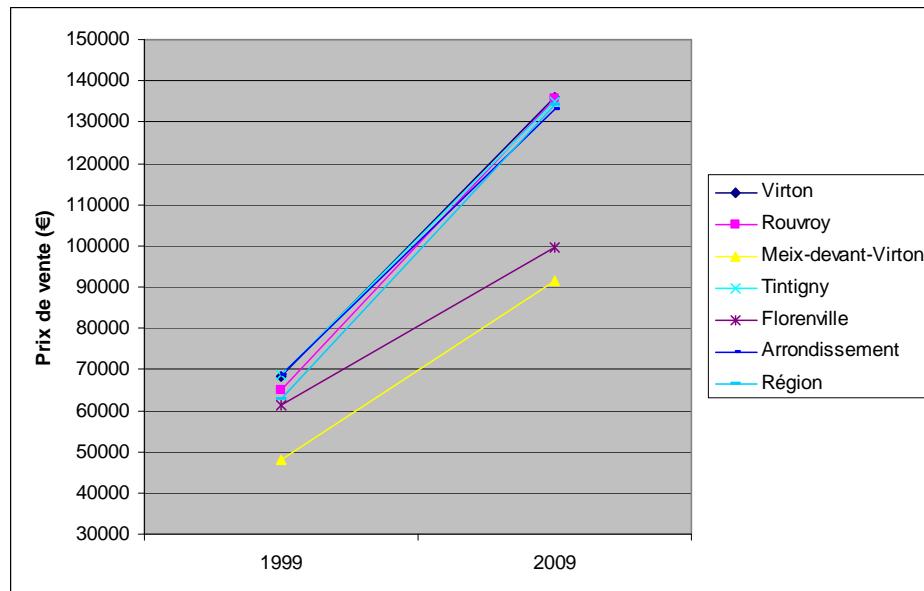
Graphique 4 : Evolution du nombre de ventes de maisons d'habitation et du prix moyen.

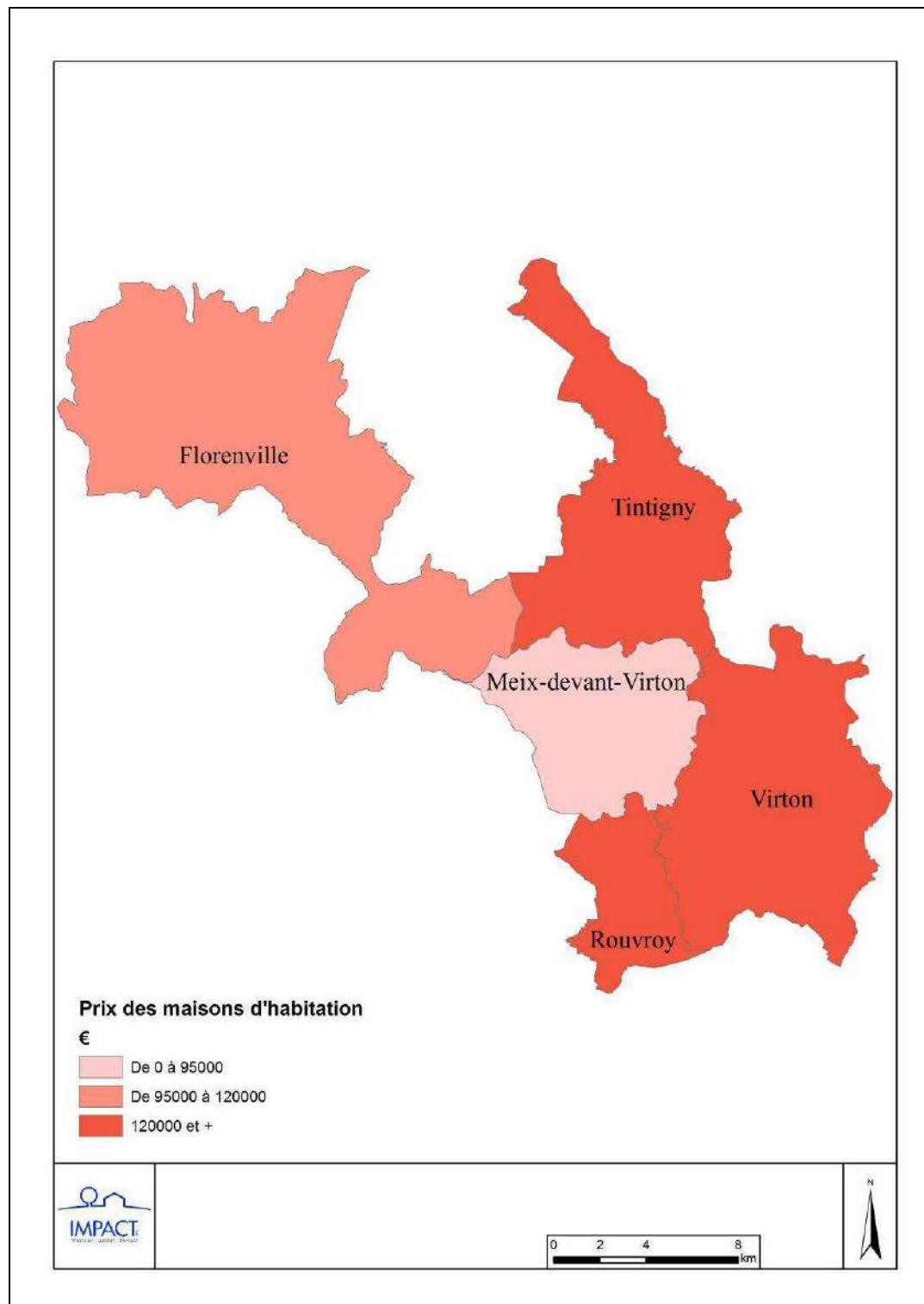


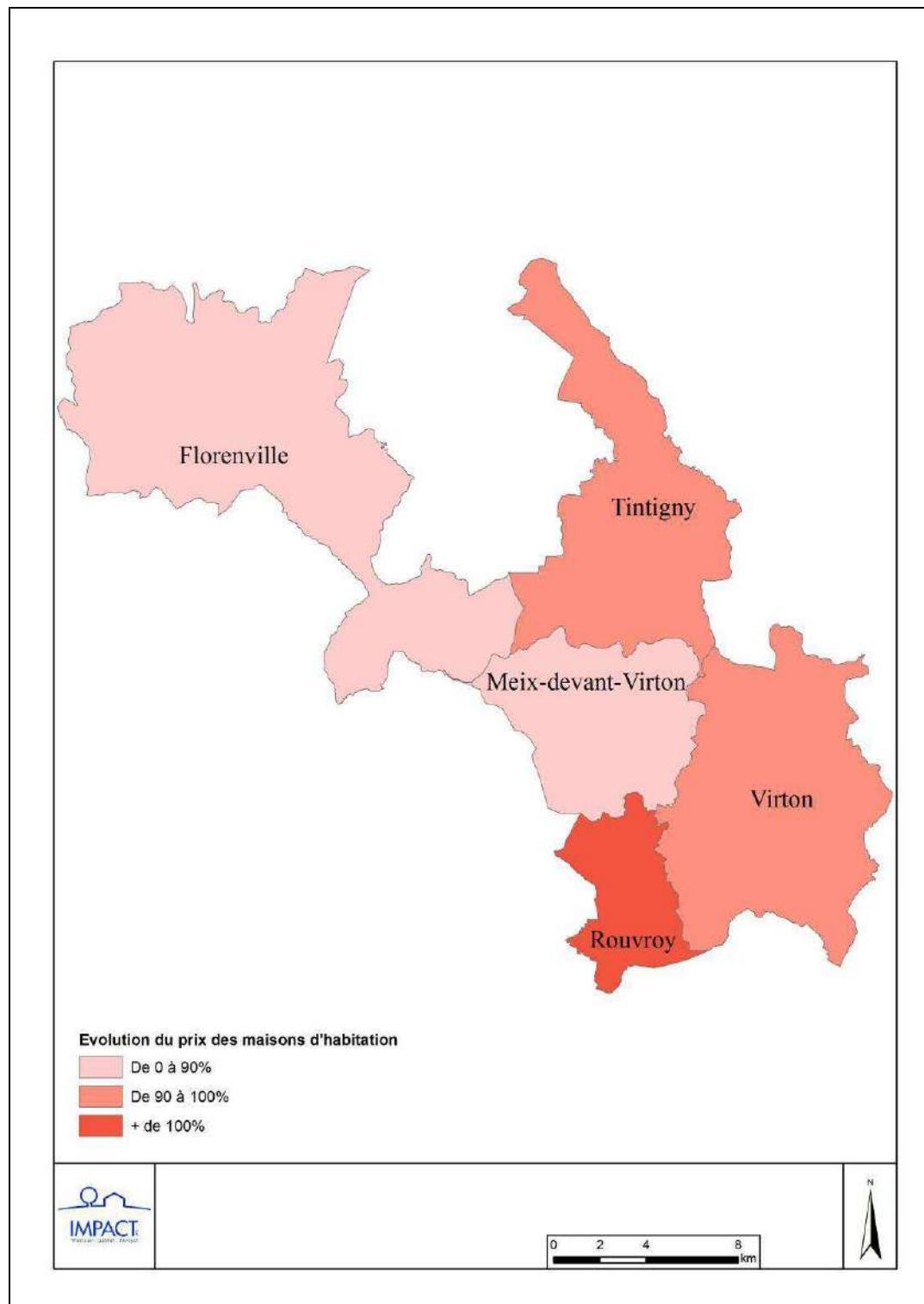
⁸ Entre 2010 et 2012, une moyenne de 20 habitations ont été vendues chaque année, moyenne inférieure à cette constatée entre 1999 et 2009. Toutefois, par rapport à la chute enregistrée depuis 2005, on note une certaine stabilisation. Par ailleurs, on assiste à une augmentation des prix de vente pour atteindre +/- 120.000 € en 2012, soit pratiquement le niveau historique de 2007.

Par rapport à la micro-région, Meix-devant-Virton se caractérise par des prix assez bas et par une augmentation relative des prix peu importante.

Graphique 5 : Evolution comparée du prix de vente moyen des maisons d'habitation.



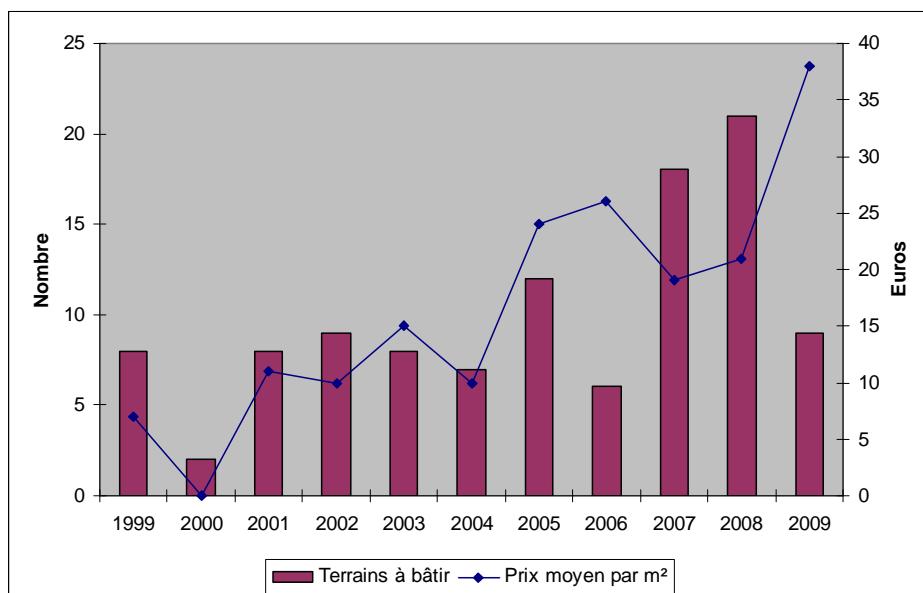




Pour la période 1998-2008, le nombre moyen de terrains à bâtir vendus par année sur la commune de Meix-devant-Virton est de 11⁹. De manière générale, le nombre de transactions est assez stable d'années en années. Toutefois, en 2007 et en 2008, de nombreux terrains à bâtir ont été vendus (respectivement 18 et 21). Cela est à mettre en relation avec la concrétisation de lotissements privés mais également communaux (Meix-devant-Virton et Robelmont) et pourrait induire une dynamique démographique plus positive.

Le prix de vente à quant à lui très fortement augmenté (7 € au m² en 1999 à 38 € au m² en 2009), soit des prix multipliés pratiquement par 5 en seulement quelques années.

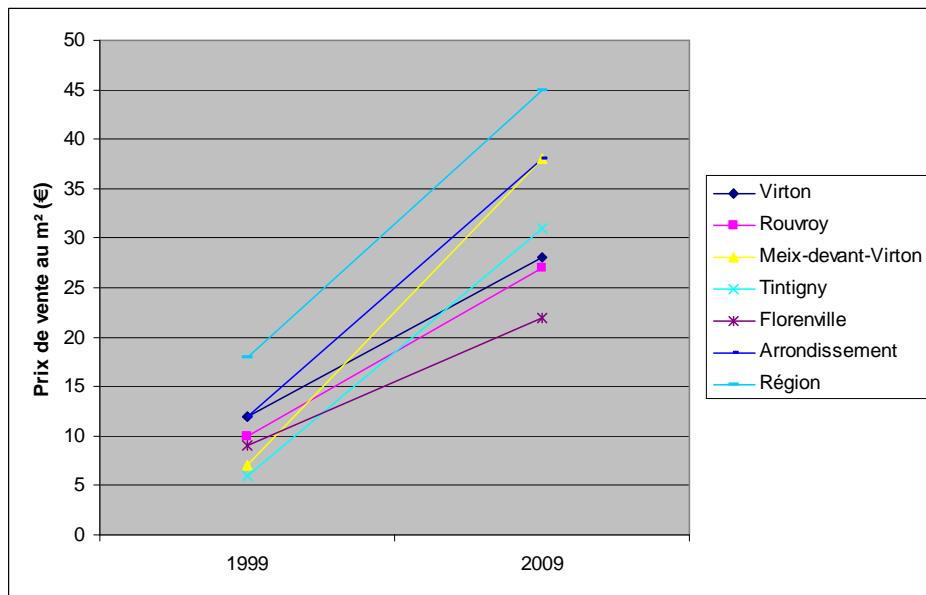
Graphique 6 : Evolution du nombre de ventes de terrains à bâtir et du prix moyen au m².



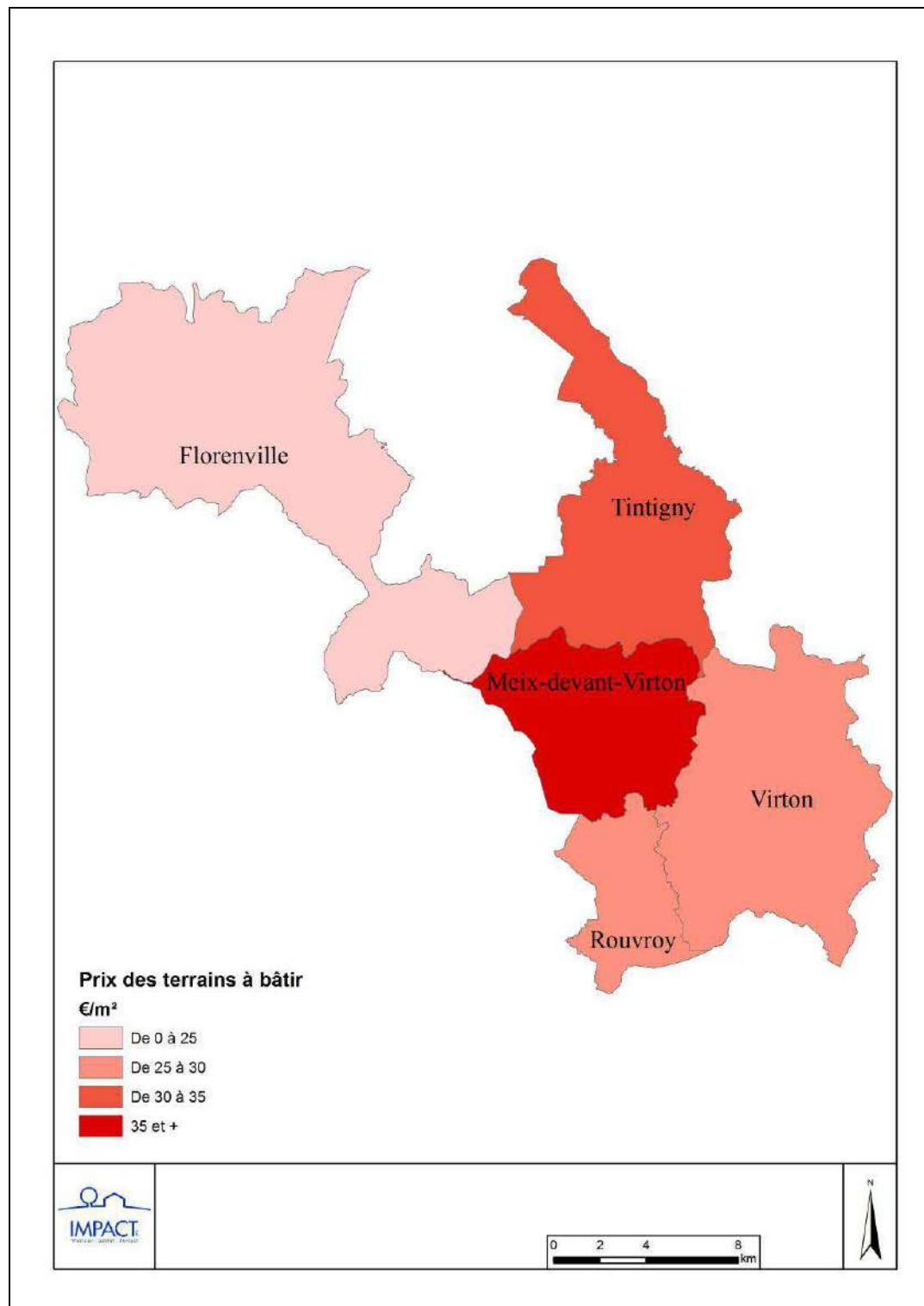
Par rapport à la micro-région, le prix des terrains à bâtir sur Meix-devant-Virton est très élevé (plus cher que sur le pôle de Virton). L'augmentation des prix de vente y est également très forte.

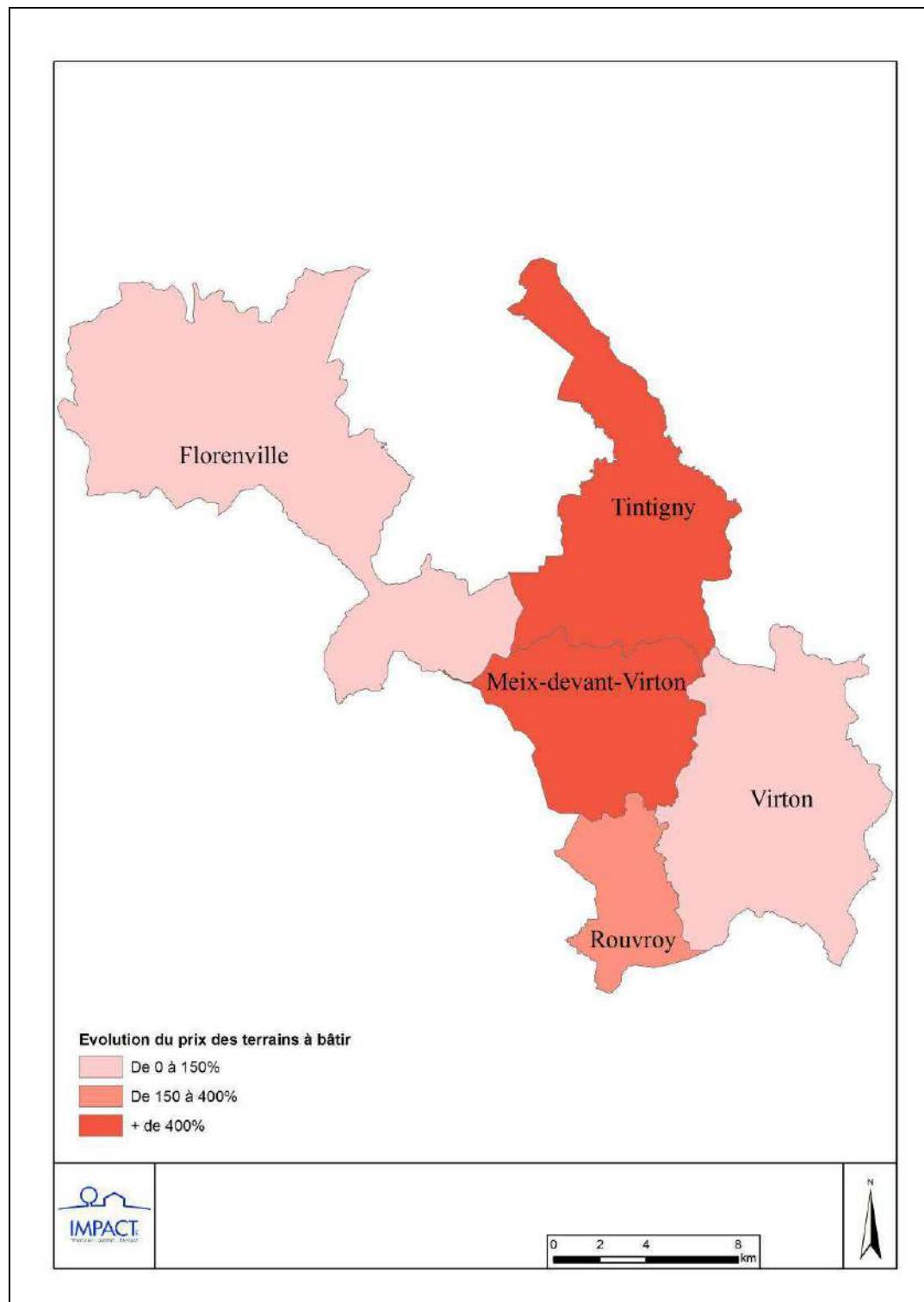
⁹ Entre 2010 et 2012, seulement 4 terrains à bâtir ont été vendus en moyenne annuellement. Le marché immobilier se caractérise donc par un immobilisme assez important. Vu la faiblesse des volumes de transactions, le prix de vente moyen n'a pas été publié.

Graphique 7 : Evolution comparée du prix de vente moyen des terrains à bâtir.



Remarquons que les transactions liées aux appartements sont quasiment inexistantes.





2.5.3. Permis d'urbanisme

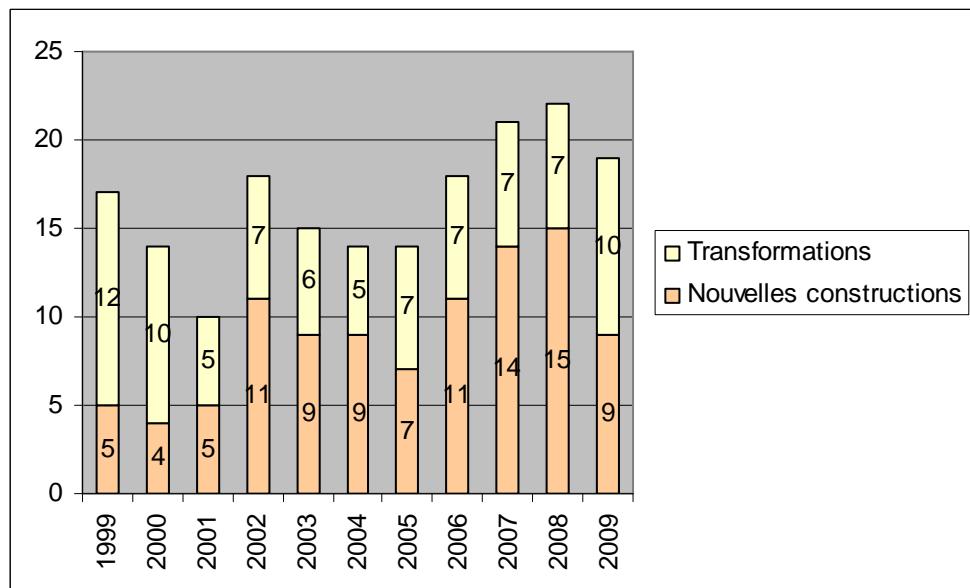
Entre 1999 et 2009¹⁰, le nombre moyen de permis d'urbanisme pour la construction de nouveaux logements est de 9. Pour la rénovation, ce nombre s'élève à 8. L'évolution du nombre de permis d'urbanisme présente une certaine stabilité même si on note une certaine régression en 2009 par rapport aux années précédentes (2006, 2007 et 2008). Cette relative stabilité explique également en partie l'évolution démographique enregistrée sur Meix-devant-Virton ces dix dernières années. Signalons que très peu de permis ne concerne la création d'appartements.

Tableau 3 : Evolution du nombre de permis d'urbanisme pour les constructions destinées au logement (nouvelles constructions et rénovation).

Années	Nouvelles constructions					Rénovation
	Nombre de bâtiments	Nombre de logements	Nombre de bâtiments avec un logement	Nombre d'appartements	Superficie habitable (m ²)	
1999	5	5	5	0	1192	12
2000	4	4	4	0	851	10
2001	5	5	5	0	612	5
2002	11	11	11	0	1386	7
2003	9	9	9	0	1114	6
2004	9	10	8	2	1292	5
2005	7	7	7	0	1034	7
2006	11	11	11	0	1480	7
2007	14	14	14	0	2183	7
2008	15	15	15	0	2146	7
2009	9	9	9	0	1214	10

¹⁰ Entre 2010 et 2012, 7 permis d'urbanisme ont été délivrés en moyenne chaque année pour la construction de nouvelles habitations. Tout comme pour le marché des terrains à bâtir, on assiste ici aussi à une dynamique très peu favorable.

Graphique 8 : Evolution du nombre de permis d'urbanisme pour les constructions destinées au logement (nouvelles constructions et rénovation).



2.5.4. Actions publiques en faveur du logement

La commune de Meix-devant-Virton adhère à la Maison Virtonnaise, agréée par la Société Wallonne du Logement et dont le siège se situe à Virton.

En matière de logements, on peut citer les actions suivantes menées par la commune :

- Mise en œuvre d'un lotissement communal à Meix-devant-Virton (rue de Gérouville).
- Mise en œuvre d'un lotissement communal à Robelmont (quartier Camille Naisse).
- Création de 3 logements d'insertion à Villers-la-Loue.
- Création de 6 logements sociaux à Houdrigny.

De plus, la commune met à disposition du CPAS des logements qui sont attribués temporairement à des personnes en difficulté : 1 maison à Meix-devant-Virton et 2 appartements à Sommethonne.

2.5.5. Ce qu'il faut en retenir

- Les maisons unifamiliales représentent à elles seules 93,5 % des logements. La typologie du logement est caractérisée par un recours important à la mitoyenneté (31,6 % des logements).
- Le parc du logement est assez ancien avec pratiquement 1/3 des logements datant d'avant 1919. Les constructions récentes (après 1990) sont peu nombreuses.
- Les transactions immobilières relatives à la vente de maisons d'habitation sont en régression depuis 2005. Le prix de vente est quant à lui en augmentation avec toutefois une chute des prix depuis 2008. Meix-devant-Virton se caractérise par des prix assez bas et par une augmentation relative des prix peu importante.
- En 2007 et en 2008, de nombreux terrains à bâtir ont été vendus (respectivement 18 et 21), ce qui pourrait induire une dynamique démographique plus positive.
- Le prix de vente des terrains à bâtir a été multiplié pratiquement par 5 en seulement quelques années. A ce niveau, Meix-devant-Virton se caractérise par des prix très élevés au sein de la micro-région.
- L'évolution du nombre de permis d'urbanisme présente une certaine stabilité même si on note une certaine régression en 2009 par rapport aux années précédentes (2006, 2007 et 2008).
- Le marché locatif et les appartements sont très peu développés sur la commune.

2.5.6. Actualisation 2013

- Entre 2010 et 2012, une moyenne de 20 habitations ont été vendues chaque année, moyenne inférieure à cette constatée entre 1999 et 2009. Toutefois, par rapport à la chute enregistrée depuis 2005, on note une certaine stabilisation. Par ailleurs, on assiste à une augmentation des prix de vente pour atteindre +/- 120.000 € en 2012, soit pratiquement le niveau historique de 2007.
- Entre 2010 et 2012, seulement 4 terrains à bâtir ont été vendus en moyenne annuellement. Le marché immobilier se caractérise donc par un immobilisme assez important. Vu la faiblesse des volumes de transactions, le prix de vente moyen n'a pas été publié.
- Entre 2010 et 2012, 7 permis d'urbanisme ont été délivrés en moyenne chaque année pour la construction de nouvelles habitations. Tout comme pour le marché des terrains à bâtir, on assiste ici aussi à une dynamique très peu favorable.

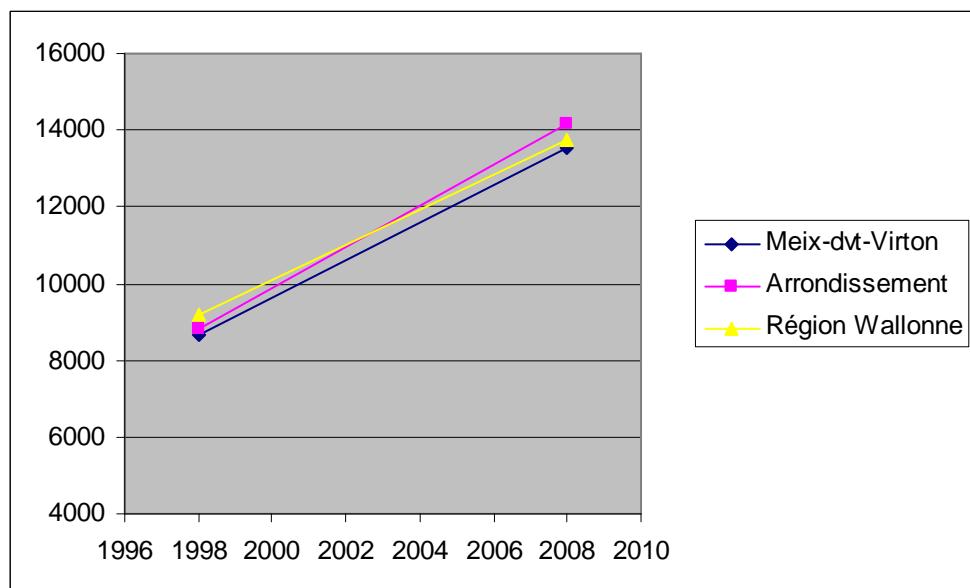
2.6. Le niveau de vie

2.6.1. Revenu moyen par habitants

En 2007 (déclaration fiscale de 2008)¹¹, le revenu moyen annuel par habitant pour la commune de Meix-devant-Virton s'élevait à 13.533 €. Ce revenu moyen est légèrement inférieur à celui de l'arrondissement de Virton (14.187 €) et pratiquement équivalent à celui de la Région Wallonne (13.759 €).

A l'instar des entités administratives de référence, le revenu moyen est en augmentation assez nette depuis 1998 (+ 56,1 %). Cette croissance reste toutefois inférieure à l'arrondissement (+ 60,9 %) mais est supérieure à la Région Wallonne (+ 49,6 %).

Graphique 1 : Evolution du revenu moyen par habitant.



Meix-devant-Virton se caractérise par une proportion assez importante de revenus moyens. En effet, les faibles revenus sont proportionnellement moins importants que sur l'arrondissement de Virton. A contrario, les hauts revenus sont quant à eux proportionnellement moins importants (moins d'influence du Grand-Duché de Luxembourg sur Meix-devant-Virton que sur l'ensemble de l'arrondissement de Virton)¹².

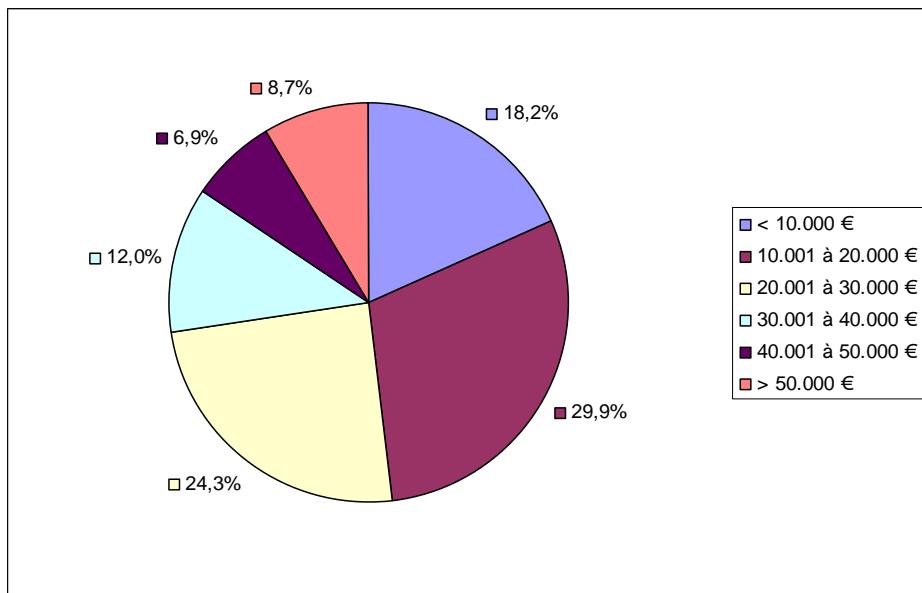
¹¹ Le revenu moyen par habitant s'élève aujourd'hui à 14.469 € et continue donc sa progression.

¹² Au niveau de la répartition des déclarations fiscales, on assiste actuellement à un phénomène inverse avec une augmentation significative des hauts revenus (+ 2 % pour la tranche > 50.000 €).

Tableau 1 : Répartition des déclarations fiscales.

	< 10.000 €	10.001 à 20.000 €	20.001 à 30.000 €	30.001 à 40.000 €	40.001 à 50.000 €	> 50.000 €
Meix-dvt-Virton	18,2	29,9	24,3	12,0	6,9	8,7
Arr.	19,3	29,8	20,3	11,4	6,6	12,6
Région	20,1	35,5	19,6	9,7	5,6	9,4

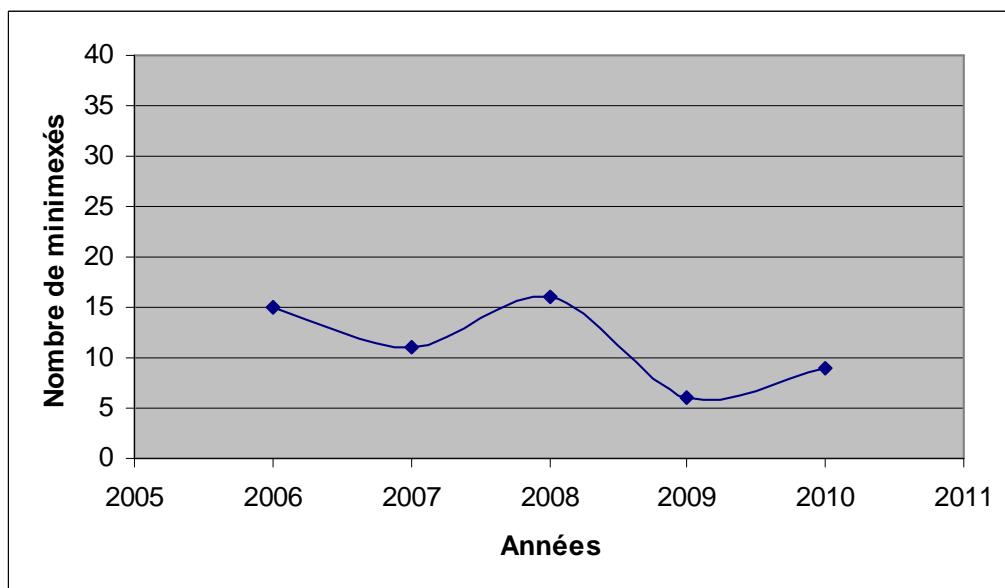
Graphique 2 : Répartition des déclarations fiscales.



2.6.2. Revenu d'intégration sociale

Fin de l'année 2009, 9 habitants de la commune bénéficiaient du revenu d'intégration sociale (RIS). Par rapport à ces dernières années, le nombre de bénéficiaires est globalement en diminution.

Graphique 3 : Evolution du nombre de bénéficiaires du RIS.



2.6.3. Ce qu'il faut en retenir

- Le revenu moyen annuel par habitant s'élève à 13.533 €, ce qui est inférieur à la moyenne de l'arrondissement de Virton. Le revenu moyen est en augmentation mais de manière moins importante que pour l'arrondissement.
- Meix-devant-Virton se caractérise par une proportion assez importante de revenus moyens. L'influence du Grand-Duché de Luxembourg ne se fait pas aussi sentir que sur d'autres communes voisines.
- Le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) est peu élevé et la proportion de bas revenus est peu importante.

2.6.4. Actualisation 2013

- Le revenu moyen par habitant s'élève aujourd'hui à 14.469 € et continue donc sa progression.
- Au niveau de la répartition des déclarations fiscales, on assiste actuellement à un phénomène inverse avec une augmentation significative des hauts revenus (+ 2 % pour la tranche > 50.000 €).

2.7. L'emploi

2.7.1. Emploi salarié

Les différentes entreprises actives sur la commune de Meix-devant-Virton offre un total de 161 emplois, ce qui implique que seulement 10 % de la population en âge de travailler a potentiellement du travail sur la commune.

Les principaux secteurs sont :

- Construction : 60 emplois. La commune compte plusieurs entreprises de construction générale, de chauffage, de menuiserie, de ferronnerie...
- Administration publique : 27 emplois. Comme c'est le généralement le cas pour les communes présentant une faible activité économique, l'administration communale constitue le principal pourvoyeur d'emplois.
- Education : 24 emplois. Ces emplois sont liés aux différentes écoles fondamentales présentes sur le territoire communal.

Il est également intéressant signaler la présence d'un centre de tri postal à Robelmont (avant implanté sur Virton) qui emploie une cinquantaine de personnes. Ces emplois ne sont cependant comptabilisés sur le territoire communal.

A ces emplois, il faut ajouter plus ou moins une centaine de travailleurs transfrontaliers vers le Grand-Duché de Luxembourg. L'emploi vers la France est très peu important depuis la fermeture des sites sidérurgiques.

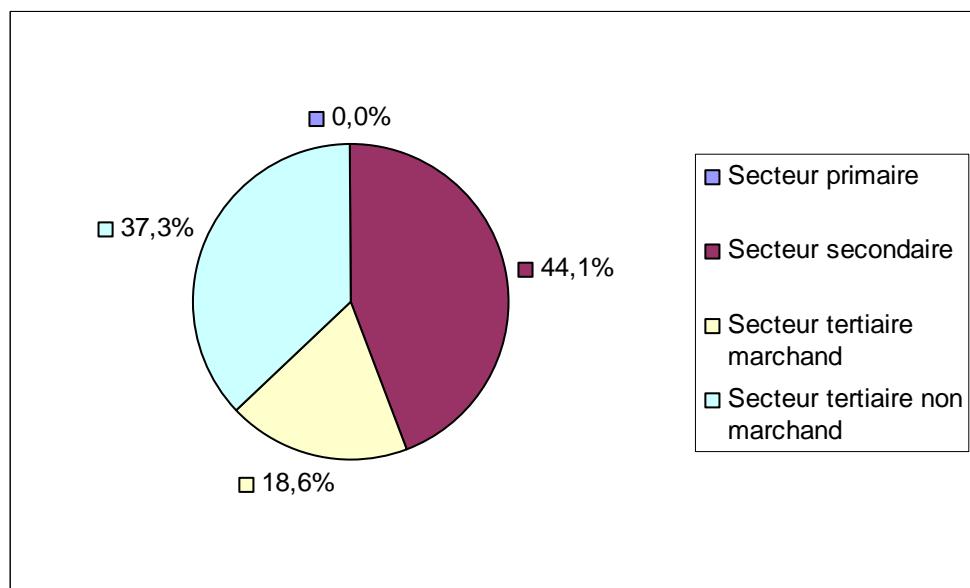
Tableau 1 : Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité (NACEBEL 1).

	Meix	%	Arr.	%	Région	%
Agriculture, chasse et sylviculture	0	0,0	62	0,6	2319	0,2
Pêche, aquaculture et services annexes	0	0,0	1	0,0	58	0,0
Industries extractives	0	0,0	25	0,3	2631	0,3
Industrie manufacturière	11	6,8	1798	18,4	137816	13,9
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0	0,0	19	0,2	8356	0,8
Construction	60	37,3	649	6,6	66600	6,7
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles, motocycles et d'articles domestiques	6	3,7	933	9,5	122862	12,4
Hôtels et restaurants	10	6,2	278	2,8	25288	2,5
Transports, entreposage et communications	12	7,5	369	3,8	60928	6,1
Activités financières	0	0,0	154	1,6	20228	2,0
Immobilier, location et services aux entreprises	2	1,2	174	1,8	87815	8,8
Administration publique	27	16,8	879	9,0	122564	12,3
Education	24	14,9	2017	20,6	123806	12,5
Santé et action sociale	1	0,6	1839	18,8	169535	17,1
Services collectifs, sociaux et personnels	8	5,0	567	5,8	41999	4,2
Divers	0	0,0	16	0,2	904	0,1
Total	161	100,0	9780	100,0	993709	100,0

Par rapport à l'arrondissement de Virton et à la Région Wallonne, il convient de souligner la sur-représentation importante du secteur de la construction ou encore de celui de l'administration publique. Bien qu'important sur la commune de Meix-devant-Virton, le secteur de l'éducation n'est pas proportionnellement plus important, cela s'explique par la présence de nombreuses écoles (notamment supérieures) sur Virton.

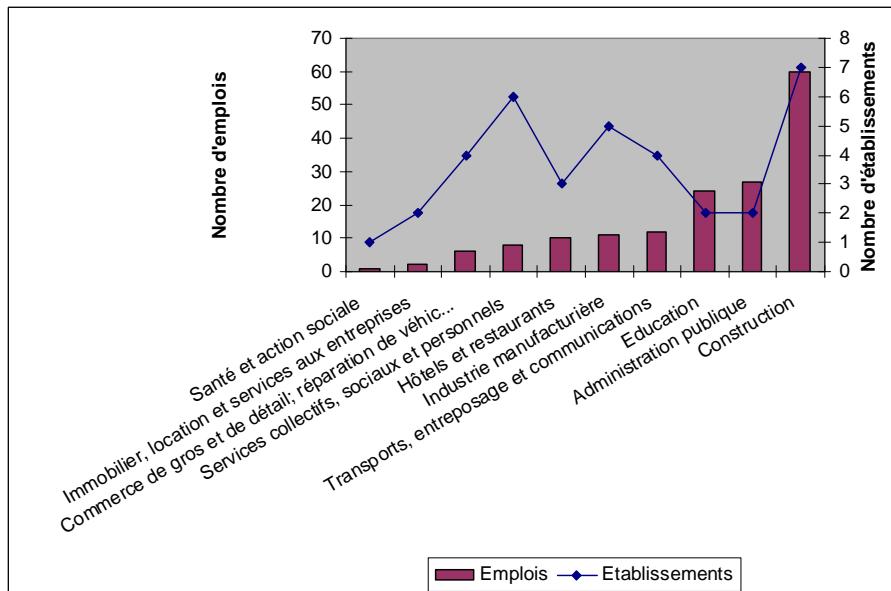
Pour compléter les constats précédents et comme le montre le graphique 1, l'emploi salarié est pour pratiquement moitié lié au secteur secondaire. Le secteur tertiaire non marchand est également important. Le secteur tertiaire marchand est largement sous-représenté tandis que le secteur primaire est devenu négligeable en termes d'emplois salariés.

Graphique 1 : Répartition de l'emploi salarié par grand secteur d'activité.



Le nombre moyen d'employés par établissement est de 4,5. La structure économique de Meix-devant-Virton est donc largement basée sur des très petites entreprises (TPE).

Graphique 2 : Répartition de l'emploi salarié et des établissements par secteur d'activité.



Depuis 1999, 30 emplois ont été perdus sur la commune de Meix-devant-Virton, soit une perte de 15 % en dix ans. Pratiquement la moitié de ces emplois étaient liés au secteur de la construction. Le secteur tertiaire non marchand (administration publique et éducation) est également en perte de vitesse, de même que le secteur de l'industrie manufacturière. Seul le secteur des transports, entreposage et communications présente une réelle évolution positive.

Tableau 2 : Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité.

	1999	2009	Evolution
Agriculture, chasse et sylviculture	1	0	-1
Industrie manufacturière	20	11	-9
Construction	74	60	-14
Commerce de gros et de détail; réparation de véhicules automobiles, motocycles et d'articles domestiques	5	6	1
Hôtels et restaurants	9	10	1
Transports, entreposage et communications	3	12	9
Immobilier, location et services aux entreprises	1	2	1
Administration publique	34	27	-7
Education	31	24	-7
Santé et action sociale	3	1	-2
Services collectifs, sociaux et personnels	10	8	-2
Total	191	161	-30

2.7.2. Emploi indépendant

En 2009, on dénombre un total de 193 indépendants sur la commune de Meix-devant-Virton, ce qui représente 12 % de la population active¹³.

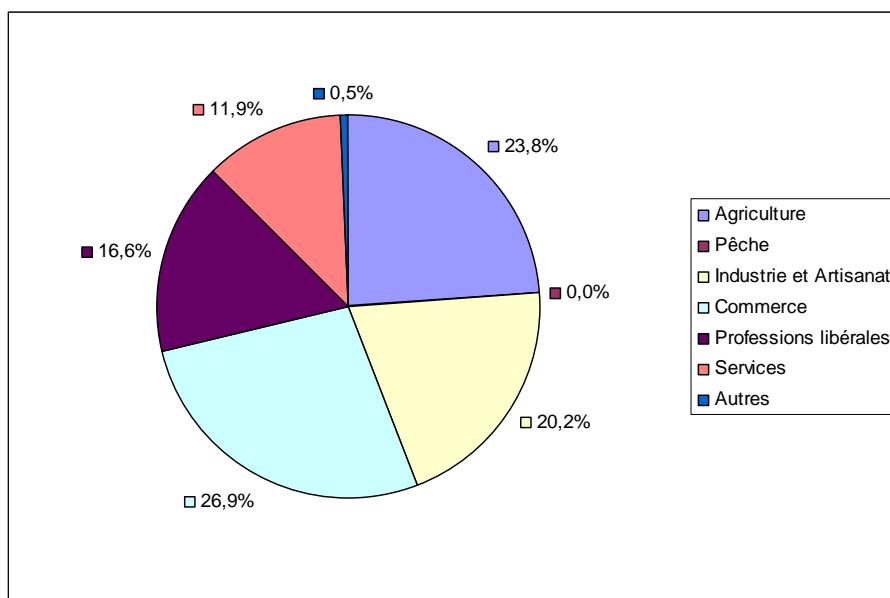
Assez étonnamment pour une commune fortement rurale, c'est le secteur du commerce qui compte le plus grand nombre d'emplois indépendants (52 emplois). Il devance le secteur de l'agriculture (46 emplois). De manière générale, on note une certaine homogénéité dans la répartition entre les différents secteurs.

Par rapport à l'arrondissement de Virton, peu de différences notoires sont à mentionner. La structure de l'emploi indépendant présente toutefois d'importantes divergences par rapport à la situation régionale.

Tableau 3 : Répartition de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité.

	Meix-dvt-Virton	%	Arrondissement	%	Région Wallonne	%
Agriculture	46	23,8	741	21,6	26242	10,0
Pêche	0	0,0	3	0,1	135	0,1
Industrie et Artisanat	39	20,2	682	19,9	51795	19,8
Commerce	52	26,9	939	27,4	90164	34,4
Professions libérales	32	16,6	671	19,6	69737	26,6
Services	23	11,9	369	10,8	21785	8,3
Autres	1	0,5	24	0,7	1924	0,7
Total	193	100,0	3429	100,0	261782	100,0

Graphique 3 : Répartition de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité.



¹³ En 2012, le nombre d'indépendants s'élève à 203. Après une certaine stabilité entre 1999 et 2009, on constate donc une augmentation de 10 unités entre 2009 et 2012.

Entre 1999 et 2009, l'emploi indépendant a seulement diminué de 3 unités malgré une perte de 15 emplois au niveau du secteur agricole. Cette augmentation est principalement liée au secteur du commerce et de l'industrie (+ 7 emplois) et de l'artisanat (+ 6 emplois).

Tableau 4 : Evolution de l'emploi indépendant selon le secteur d'activité.

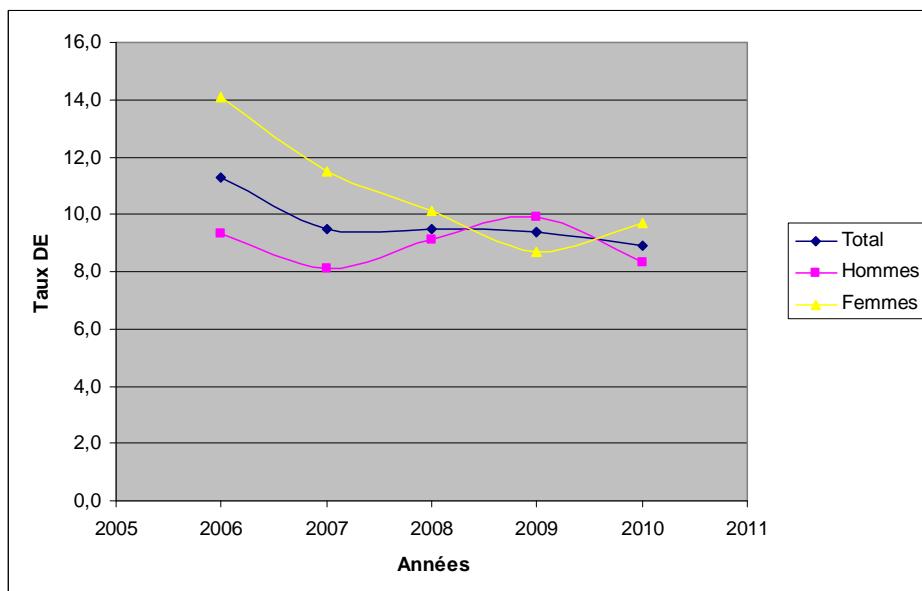
	1999	2009	Evolution
Agriculture	61	46	-15
Pêche	0	0	0
Industrie et Artisanat	33	39	6
Commerce	45	52	7
Professions libérales	35	32	-3
Services	21	23	2
Autres	1	1	0
Total	196	193	-3

2.7.3. Chômage

Au mois de novembre 2010, le taux de demandeurs d'emploi¹⁴ pour la commune de Meix-devant-Virton s'élève à 8,9 %¹⁵. Depuis 2006, ce taux a globalement diminué avec une certaine stabilisation ces dernières années (de 11,3 à 8,9 %).

Cette diminution est surtout due à la chute du taux de chômage féminin (9,7 %) qui reste cependant légèrement supérieur au taux de chômage masculin (8,3 %).

Graphique 4 : Evolution du taux de demandeurs d'emploi.

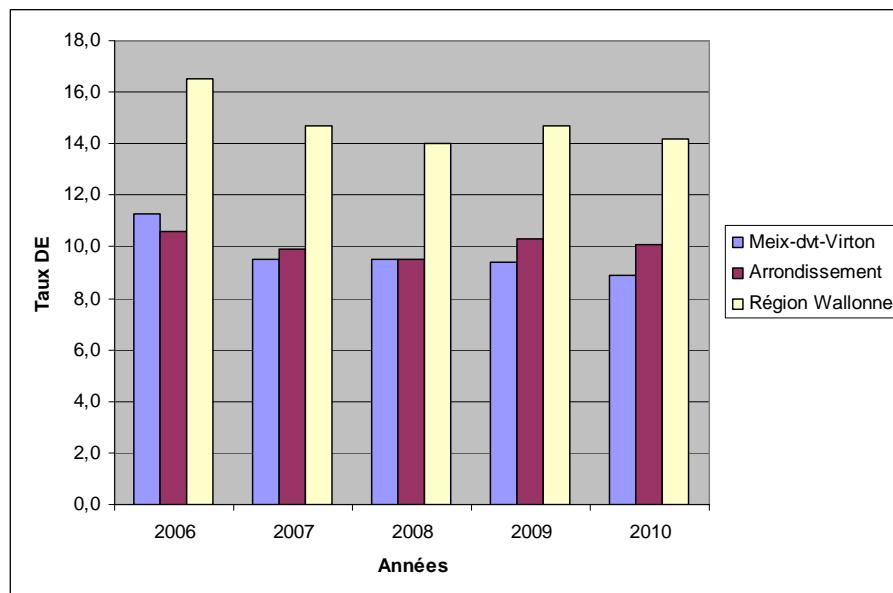


¹⁴ Le taux de demandeurs d'emploi exprime en pourcentage le rapport entre le nombre de demandeurs d'allocation et de stages d'attente et la population active.

¹⁵ Le taux de demandeurs d'emploi est actuellement de 9,9 % (légère augmentation par rapport à 2010). Cette augmentation est aussi bien due au chômage masculin qu'au chômage féminin, ce dernier restant prépondérant.

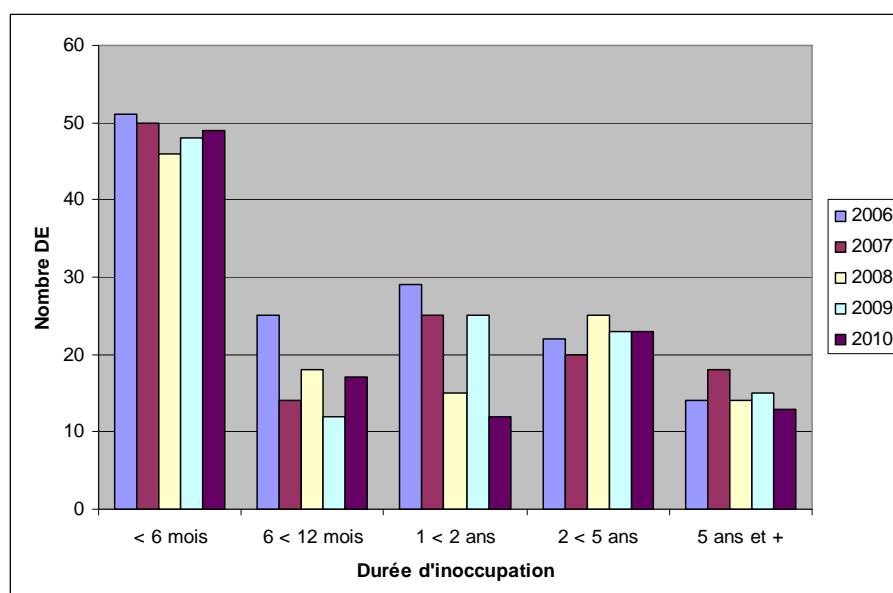
Meix-devant-Virton présente un taux de demandeurs d'emploi plus bas que la moyenne de l'arrondissement de Virton (10,1 %) et de la Région Wallonne (14,2 %). De même, son évolution y est plus positive.

Graphique 5 : Evolution comparée du taux de demandeurs d'emplois.



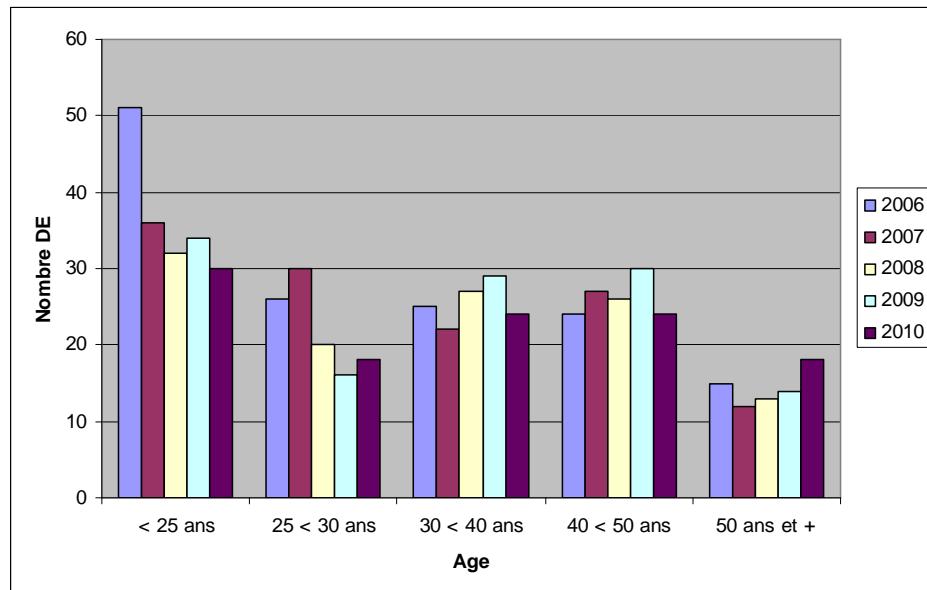
Si l'on s'intéresse à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'inoccupation, on constate que le chômage de courte durée (moins de 6 mois) représente plus ou moins la moitié du chômage total.

Graphique 6 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de la durée d'inoccupation.



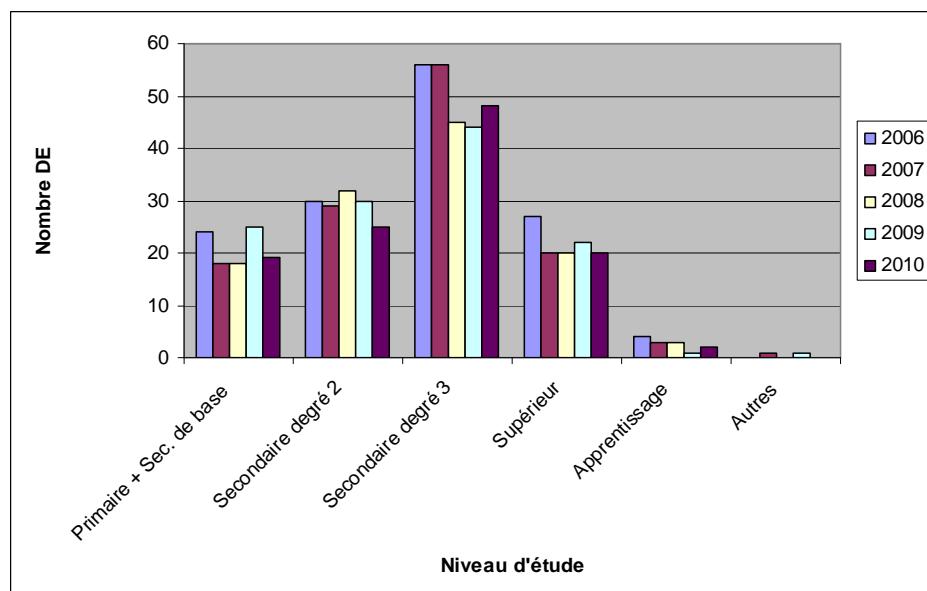
Les moins de 25 ans représentent plus ou moins 26 % des demandeurs d'emplois. On constate toutefois que le chômage des jeunes est globalement en diminution depuis 2006. Hormis, pour les 50 ans et plus, le nombre de chômeurs a diminué pour toutes les autres catégories d'âges.

Graphique 7 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction de l'âge.



Les demandeurs d'emplois disposant d'un diplôme d'étude primaire ou secondaire représente 81 % des demandeurs d'emploi.

Graphique 8 : Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en fonction du niveau d'étude.



2.7.4. Ce qu'il faut en retenir

- On dénombre un total de 161 emplois, ce qui implique que seulement 10 % de la population en âge de travailler a potentiellement du travail sur la commune. Les principaux secteurs sont la construction (60 emplois), l'administration publique (27 emplois) et l'éducation (24 emplois). Un centre de tri postal est également présent à Robelmont (+/- 50 emplois).
- Plus ou moins une centaine d'habitants travaillent au Grand-Duché de Luxembourg.
- L'emploi salarié est pour pratiquement moitié lié au secteur secondaire. Le secteur tertiaire non marchand est également important.
- La structure économique de Meix-devant-Virton est largement basée sur les très petites entreprises (4,5 emplois par entreprise).
- Depuis 1999, 30 emplois ont été perdus sur la commune de Meix-devant-Virton. Les secteurs de la construction, l'administration publique, l'éducation et de l'industrie manufacturière sont en perte de vitesse. Seul le secteur des transports, entreposage et communications présente une réelle évolution positive.
- On dénombre un total de 193 indépendants, ce qui représente 12 % de la population active. Les principaux secteurs sont le commerce et l'agriculture.
- Entre 1999 et 2009, l'emploi indépendant a seulement diminué de 3 unités malgré une perte de 15 emplois au niveau du secteur agricole. Cette augmentation est principalement liée au secteur du commerce et de l'industrie (+ 7 emplois) et de l'artisanat (+ 6 emplois).
- Le taux de demandeurs d'emploi pour la commune de Meix-devant-Virton s'élève à 8,9 %. Depuis 2006, ce taux a globalement diminué surtout grâce à la chute du taux de chômage féminin.
- Meix-devant-Virton présente un taux de demandeurs d'emploi bas par rapport à la micro-région. Son évolution y est également plus positive.
- On constate que le chômage de courte durée (moins de 6 mois) représente plus ou moins la moitié du chômage total et que les moins de 25 ans représentent plus ou moins 26 % des demandeurs d'emplois.

2.7.5. Actualisation 2013

- Aucune donnée plus récente n'est disponible pour l'emploi salarié.
- En 2012, le nombre d'indépendants s'élève à 203. Après une certaine stabilité entre 1999 et 2009, on constate donc une augmentation de 10 unités entre 2009 et 2012.
- Le taux de demandeurs d'emploi est actuellement de 9,9 % (légère augmentation par rapport à 2010). Cette augmentation est aussi bien due au chômage masculin qu'au chômage féminin, ce dernier restant prépondérant.

2.8. Le commerce

2.8.1. Caractéristiques générales

L'offre commerciale sur Meix-devant-Virton peut être qualifiée de faiblement diversifiée et de purement locale. Elle est orientée principalement vers les achats courants, notamment l'alimentation.

Les commerces se localisent principalement sur le village de Meix-devant-Virton et de Gérouville. Dans chacun de ces villages, on retrouve une épicerie (celle de Gérouville étant à remettre), une boulangerie et une boucherie.



Comme autres commerces, on peut citer plusieurs salons de coiffure, un magasin de meubles, une librairie...

Au niveau commercial, Meix-devant-Virton est clairement sous l'influence du pôle de Virton pour la majorité des achats.

2.8.2. Epicerie locale

Au niveau commercial, une initiative locale est à mettre en évidence. Il s'agit de la création d'une épicerie solidaire à Meix-devant-Virton (l'épicentre).

Suite à la fermeture annoncée de l'épicerie locale, une coopérative à finalité sociale (la débrouillardise villageoise) a été mise sur pied pour créer une centrale de services de proximité en milieu rural dont le premier service est l'épicerie.



Deux structures sont mises en place :

- Une SCRL « La débrouillardise villageoise » dont l'activité principale est la vente de produits de base, la promotion des produits locaux et des produits issus du commerce équitable via son magasin portant le nom « EpiCentre ». Le capital de départ a été en partie assumé par les habitants et l'administration communale.
- Une ASBL « Solidairement » dont l'objectif est d'être une oreille attentive aux besoins des habitants du territoire pour les aider à concrétiser un projet individuel et/ou collectif.

Aujourd'hui, « La Débrouillardise villageoise » est viable financièrement et sa gérante, entourée d'une équipe de 8 bénévoles, assure son fonctionnement. L'épicerie de village est amenée, à terme, à étendre ses activités de service de proximité au travers des projets de réinsertion socio-professionnelle.

2.8.3. Ce qu'il faut en retenir

- L'offre commerciale est peu développée sur Meix-devant-Virton mais permet de répondre aux achats de première nécessité (alimentation) et se localise principalement sur les villages de Meix et de Gérouville.
- Meix-devant-Virton est sous l'influence du pôle de Virton pour la majorité des achats.
- Une épicerie solidaire est présente sur le village de Meix-devant-Virton.

2.9. Le tourisme

Il ne nous pas été possible de disposer des statistiques touristiques pour la commune de Meix-devant-Virton pour des raisons de confidentialité des données. Ce chapitre ne s'appuie donc que sur des considérations générales. La Maison du Tourisme ne possède également pas de chiffres de fréquentation.

2.9.1. Contexte général

Meix-devant-Virton fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de Gaume situé à Virton qui regroupe les communes d'Etalle, Meix-devant-Virton, Musson, Rouvroy, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

Au niveau supra-communal, Meix-devant-Virton se situe à proximité de différents pôles touristiques : abbaye d'Orval, Virton, château de Montquintin (Rouvroy), basilique d'Avioth (France) et citadelle de Montmédy (France)...

On ne compte aucun syndicat d'initiative sur la commune. L'ASBL « Qualité-Village-Gérouville » a pour objet de défendre le patrimoine tant monumental que culturel de Gérouville, Limes et La Soye. Depuis 1996, le comité organise chaque année différentes manifestations et activités. On peut également signaler l'existence du comité Nature Grand Meix.

Les activités touristiques sont très peu nombreuses. Elles se basent principalement sur le patrimoine (église, cimetière militaire français...) et la nature (promenades balisées en forêt, pêche...). On peut toutefois citer deux activités : Week-end des Paysages et Week-end Wallonie Bienvenue.

La vocation touristique de Meix-devant-Virton est donc actuellement très peu développée. Pourtant, il semblerait qu'un potentiel soit existant à partir de certains sites. On citera notamment les anciennes forges et son plan d'eau de La Soye.

2.9.2. Infrastructures d'hébergement

Selon la Maison du Tourisme du Pays de Gaume, on dénombre seulement 6 structures d'hébergement¹⁶ sur la commune de Meix-devant-Virton :

- 1 hôtel d'une capacité de 31 chambres à Meix-devant-Virton.
- 1 chambre d'hôtes à Robelmont.
- 4 gîtes à Gérouville (2), Sommethonne et Limes.

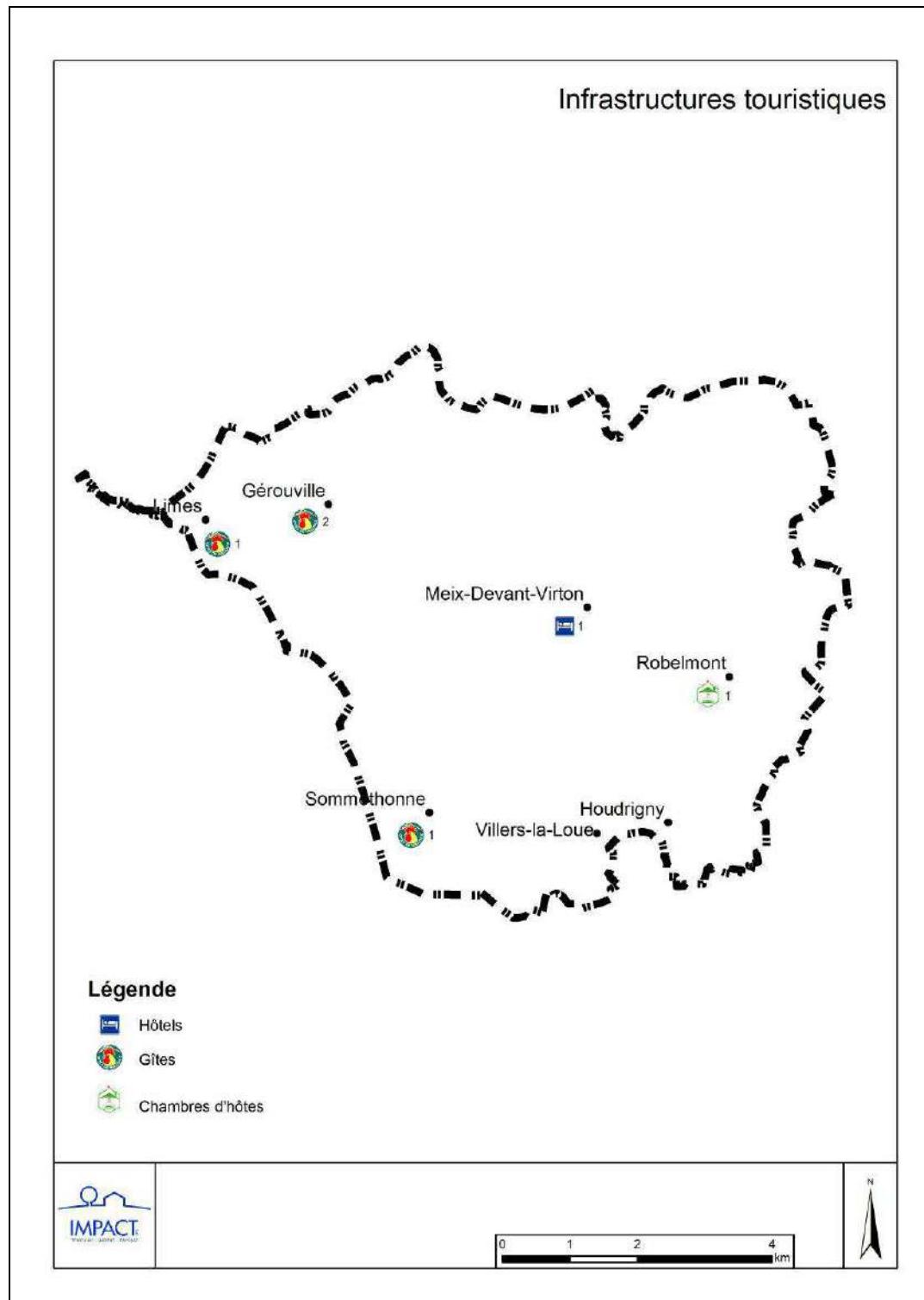


Pour être complet, signalons l'existence d'un restaurant (Meix-devant-Virton), d'un snack (Meix-devant-Virton) et d'un café (Gérouville). On dénombre également une soixantaine de secondes résidences.

2.9.3. Ce qu'il faut en retenir

- Meix-devant-Virton ne possède pas de vocation touristique alors que certains sites possèdent un potentiel intéressant (anciennes forges de La Soye par exemple).
- La commune se situe au centre d'un territoire possédant une vocation touristique que ce soit du côté belge (Orval, Montquintin...) ou du côté français (Avioth, Montmédy...)
- Meix-devant-Virton fait partie de la Maison du Tourisme du Pays de Gaume. Aucun syndicat d'initiative n'existe sur la commune. L'ASBL « Qualité-Village-Gérouville » organise chaque année différentes manifestations et activités.
- On compte seulement 6 infrastructures d'hébergement reconnues (1 hôtel, 1 chambre d'hôtes et 4 gîtes).

¹⁶ Il s'agit ici des établissements reconnus par le CGT. Il est fort probable que d'autres infrastructures non reconnues soient présentes sur la commune.



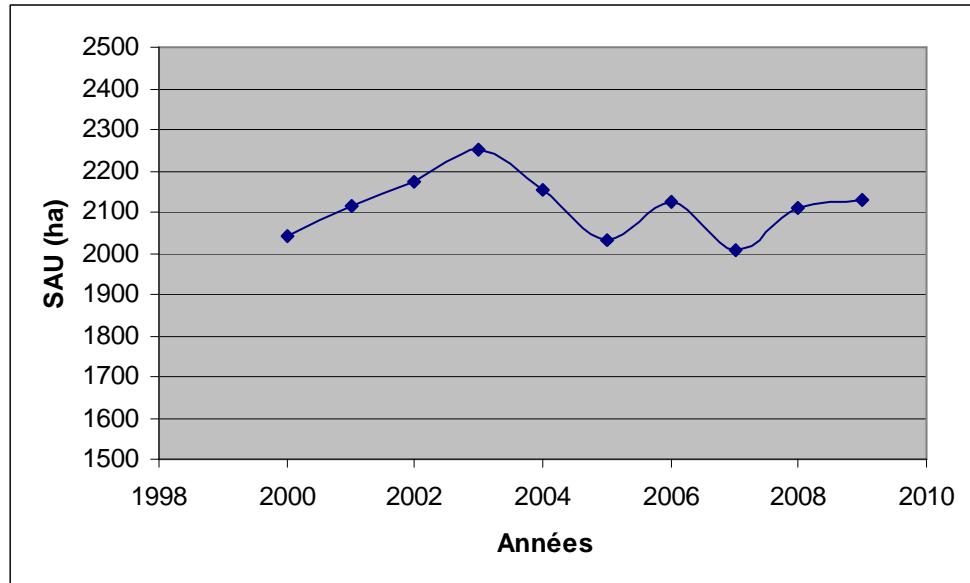
2.10. L'agriculture

2.10.1. Superficie cultivée

En 2009, la superficie agricole utilisée (SAU) s'élevait à 2.131 ha¹⁷. Comme le montre le graphique 1, la SAU évolue de manière contrastée au fil des années. Toutefois, globalement, on note une augmentation relative de 4,4 %. La région jurassique présente quant à elle une certaine stabilité au niveau de la SAU.



Graphique 1 : Evolution de la SAU.



¹⁷ En 2011, la SAU s'élevait à 1.905 ha, soit une perte de plus de 200 ha depuis 2009. Par contre, la structure de la SAU n'a pratiquement pas évolué.

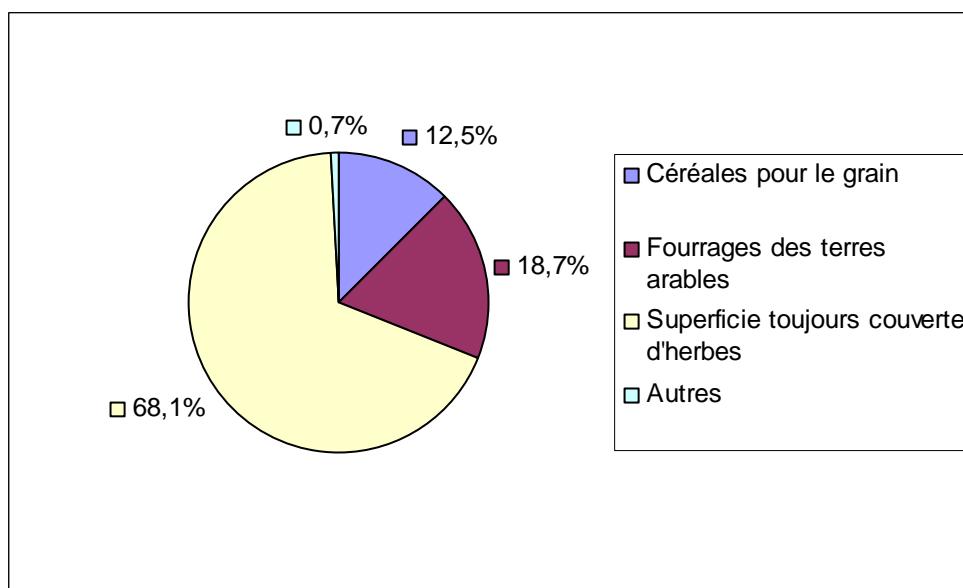
Les superficies toujours couvertes d'herbe (prairies permanentes et pâtures) représentent plus ou moins 68 % de la SAU. Les fourrages des terres arables couvrent 18,7 % de la SAU. Il s'agit de prairies temporaires et de maïs fourrager. 12,5 % de la SAU sont occupés par des cultures de céréales pour le grain (orge, triticale et froment).

La répartition des différentes valorisations agricoles est assez similaire sur la région jurassique.

Tableau 1 : Répartition de l'utilisation de la SAU.

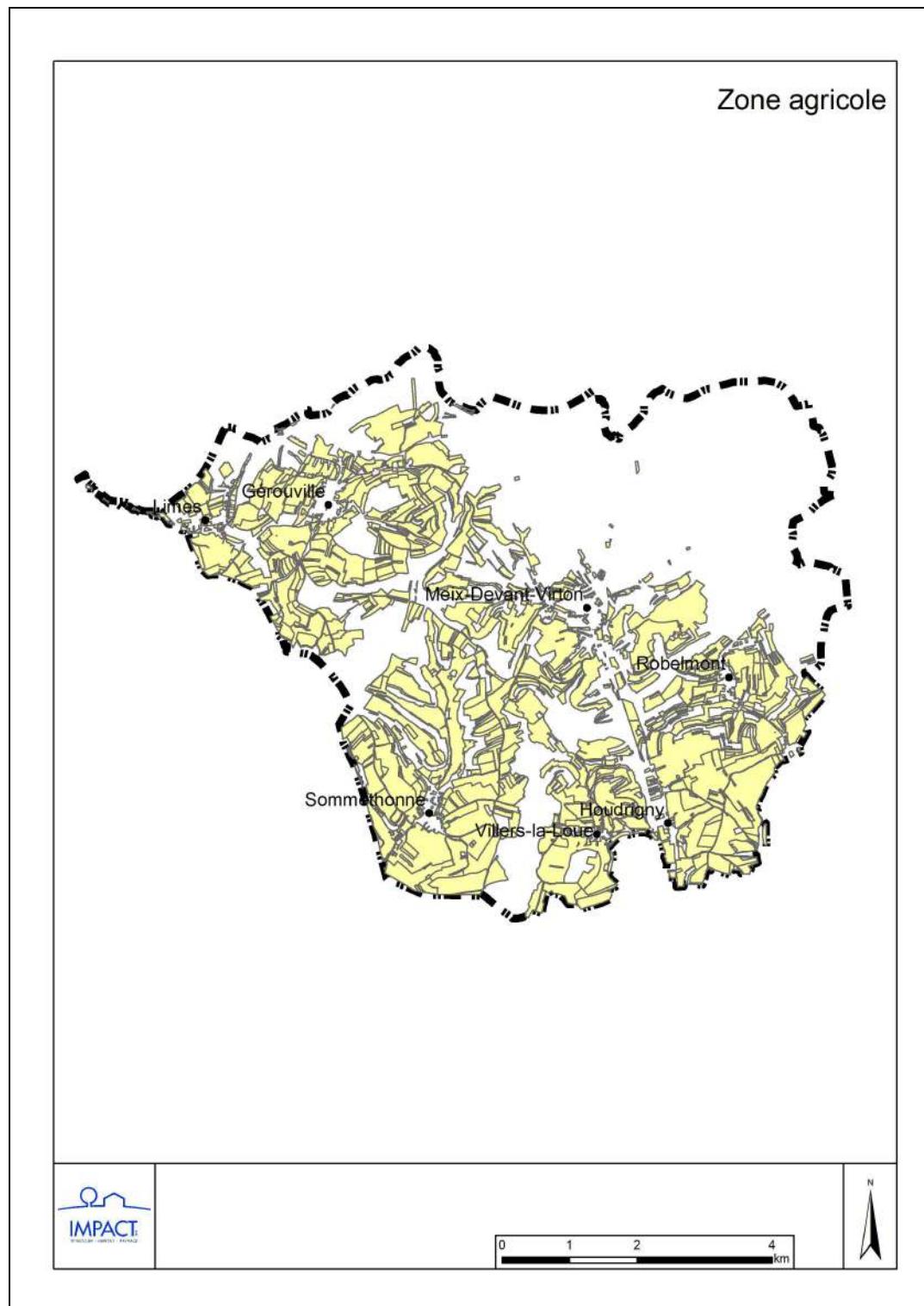
	Meix-devant-Virton		Région jurassique	
	Superficie	Pourcentage	Superficie	Pourcentage
Céréales pour le grain	266	12,5	3269	10,2
Fourrages des terres arables	399	18,7	4987	15,5
Superficie toujours couverte d'herbes	1451	68,1	23393	72,8
Autres	15	0,7	483	1,5
Total	2131	100	32132	100

Graphique 2 : Répartition de l'utilisation de la SAU.



Entre 2000 et 2009, on constate une régression des céréales pour le grain (abandon progressif de l'épeautre et du froment) et des fourrages des terres arables (aussi bien le maïs fourrager que les prairies temporaires) au profit des superficies toujours couvertes d'herbe (+ 32 %). Ces évolutions sont également constatées sur l'ensemble de la région jurassique.

Notons que seulement 34 % de la SAU est exploitée en propriété. Cette proportion est relativement stable depuis 2000.

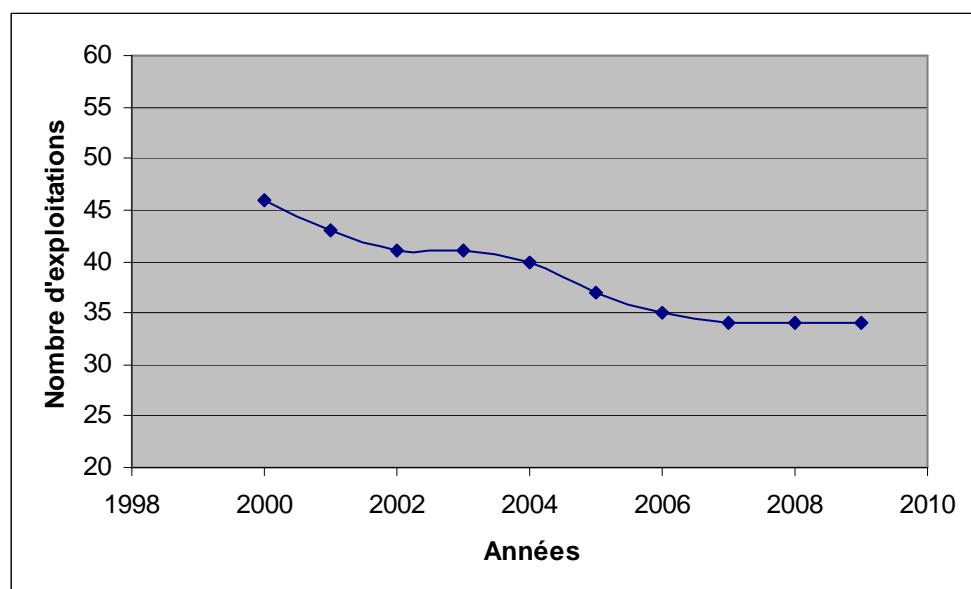


2.10.2. Exploitations agricoles

En 2009, on dénombrait 34 exploitations agricoles (exploitations à titre principal et à titre secondaire) sur le territoire communal de Meix-devant-Virton¹⁸. Comme le montre le graphique 3, le nombre d'exploitations connaît une chute assez importante. En effet, en 2000, on comptait encore 46 exploitations, ce qui représente une diminution de 26,1%. Toutefois, on note depuis 2007 une certaine stabilisation. De plus, cette diminution est un peu moins prononcée que sur l'ensemble de la région jurassique (- 30,2 %).



Graphique 3 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles.



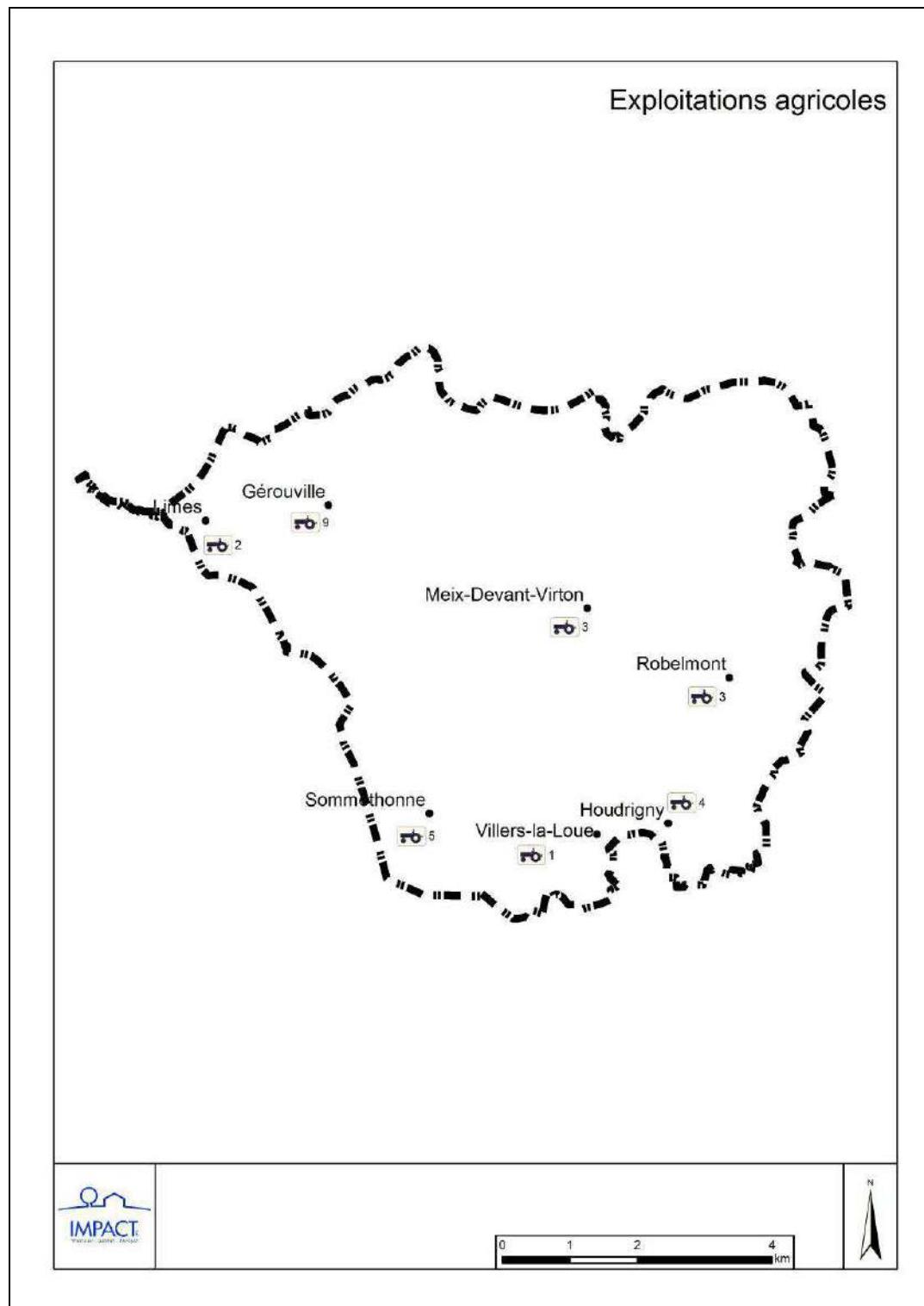
¹⁸ En 2011, le nombre d'exploitations agricoles s'élève à 28, ce qui représente encore une perte de 6 exploitations en 2 ans.

Selon l'administration communale, les exploitations agricoles se répartissent de la manière suivante :

- Gérouville : 9 exploitations dont 7 activités principales.
- Sommethonne : 5 exploitations dont 5 activités principales.
- Houdrigny : 4 exploitations dont 3 activités principales.
- Robelmont : 3 exploitations dont 3 activités principales.
- Meix-devant-Virton : 3 exploitations dont 1 activité principale.
- Limes : 2 exploitations dont aucune activité principale.
- Villers-la-Loue : 1 exploitation dont 1 activité principale.

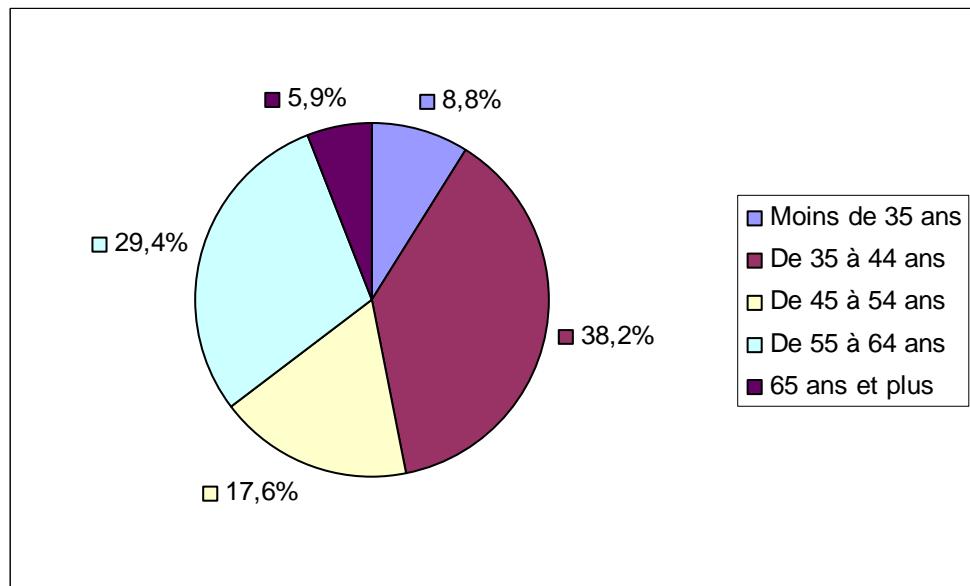
La quasi totalité des exploitations agricoles sont orientées vers l'élevage bovin avec une très large prédominance (plus ou moins 70 %) de l'élevage pour la viande sur l'élevage laitier. Les autres spéculations restent anecdotiques en terme de nombre d'exploitations et de cheptels.

La majorité des exploitations agricoles exploitent plus de 50 ha. Il s'agit donc généralement de grosses exploitations.



Pratiquement 2/3 des chefs d'exploitation ont moins de 55 ans avec une proportion assez importante d'agriculteurs de 35 à 44 ans. Cette situation permet d'entrevoir une certaine pérennité du secteur agricole. Toutefois, il convient d'y apporter une nuance importante puisque aucun chef d'exploitation de plus de 55 ans ne possède de successeur. De plus, la crise récente qu'a connue le secteur ne peut que déforcer l'agriculture.

Graphique 4 : Répartition des exploitations selon l'âge du chef d'exploitation.



2.10.3. Ce qu'il faut en retenir

- En 2009, la superficie agricole utilisée (SAU) s'élevait à 2.131 ha. La SAU évolue de manière contrastée au fil des années avec globalement une augmentation relative de 4,4 %.
- Les superficies toujours couvertes d'herbe (prairies permanentes et pâtures) représentent plus ou moins 68 % de la SAU.
- Ces dernières années, on constate une régression des céréales pour le grain (abandon progressif de l'épeautre et du froment) et des fourrages des terres arables (aussi bien le maïs fourrager que les prairies temporaires).
- En 2009, on dénombrait 34 exploitations agricoles. Le nombre d'exploitations connaît une chute assez importante avec toutefois une certaine stabilisation depuis 2007.
- La quasi totalité des exploitations agricoles sont orientées vers l'élevage bovin avec une très large prédominance (plus ou moins 70 %) de l'élevage pour la viande sur l'élevage laitier.
- La majorité des exploitations agricoles exploitent plus de 50 ha. Il s'agit donc généralement de grosses exploitations.
- Pratiquement 2/3 des chefs d'exploitation ont moins de 55 ans avec une proportion assez importante d'agriculteurs de 35 à 44 ans. Toutefois, aucun chef d'exploitation de plus de 55 ans ne possède de successeur.

2.10.4. Actualisation 2013

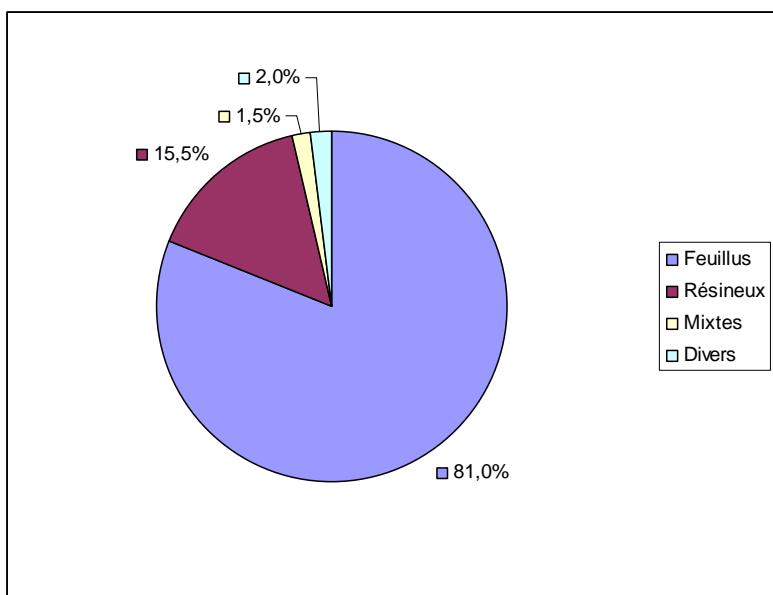
- En 2011, la SAU s'élevait à 1.905 ha, soit une perte de plus de 200 ha depuis 2009. Par contre, la structure de la SAU n'a pratiquement pas évolué.
- Le nombre d'exploitations agricoles s'élève aujourd'hui à 28, ce qui représente encore une perte de 6 exploitations en 2 ans.
- La main d'œuvre agricole totale est de 45 personnes.
- Sur le territoire communal, on dénombre 4 exploitations agricoles biologiques, représentant une superficie non négligeable de 422 ha (22 % de la SAU).

2.11. La forêt

2.11.1. Caractéristiques générales

La forêt couvre pratiquement 2.700 ha, soit pratiquement 50 % du territoire communal. La superficie totale de la forêt communale est de 1.650 ha (61 % de la surface boisée). Elle est essentiellement constituée d'essences feuillues (81 %). La forêt communale a obtenu la certification PEFC.

Graphique 1 : Composition de la forêt communale.

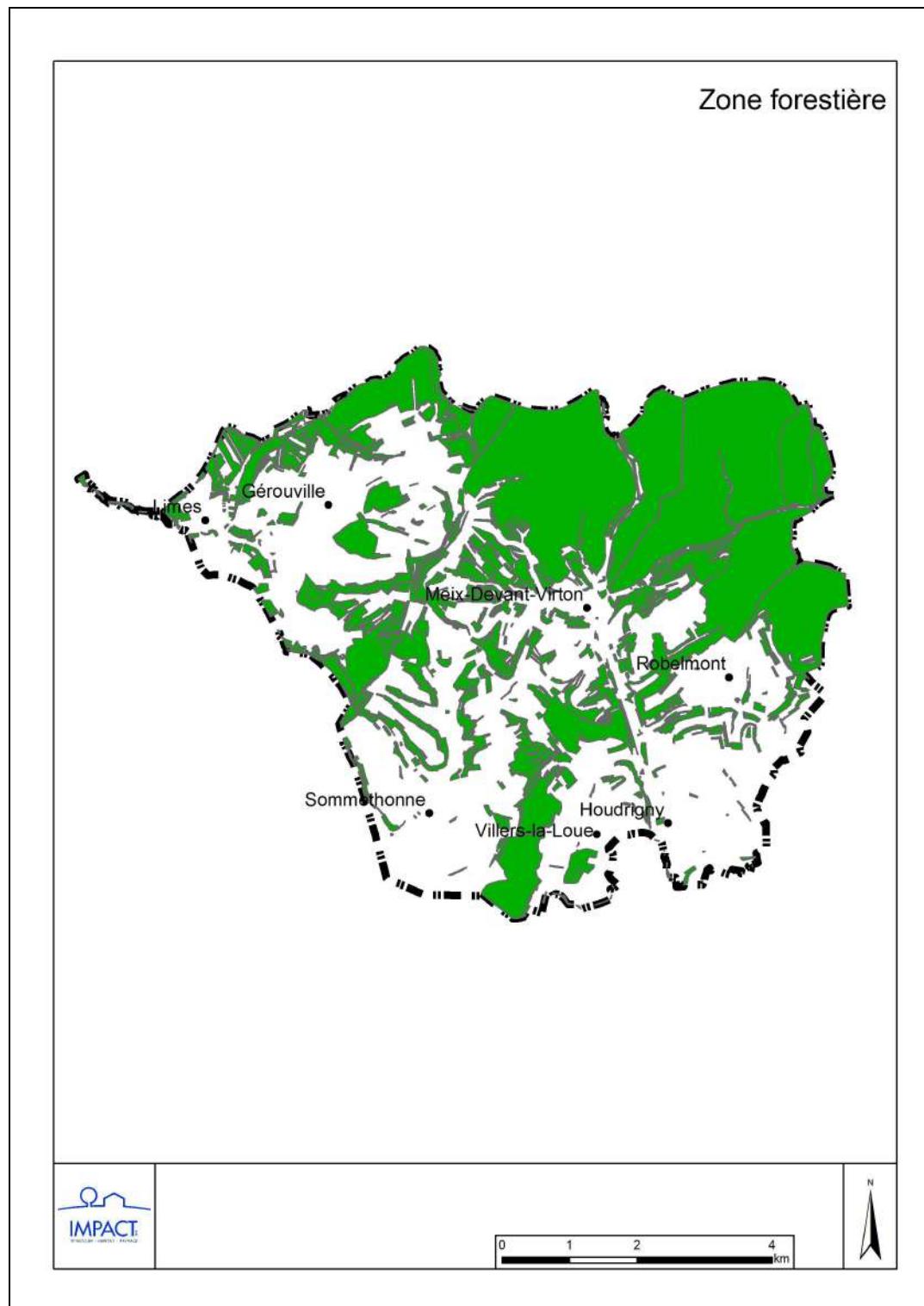


Les principales essences feuillues sont le hêtre (44 %) et le chêne (34 %). Il est à remarquer que si le chêne est bien représenté en surface terrière, il l'est moins en nombre de bois par hectare, ce qui signifie que l'on trouve le chêne principalement sous la forme de gros bois.

Le charme, quant à lui, fait partie de l'étage secondaire dominé et est surtout présent dans les taillis-sous-futaie. Les érables et bouleaux se rencontrent rarement sous de grosses dimensions. On les rencontre par pieds dispersés à l'opposé de leurs régénérations qui est groupée et localement abondante. Le frêne et le merisier se retrouvent plus localement sur les sols riches.



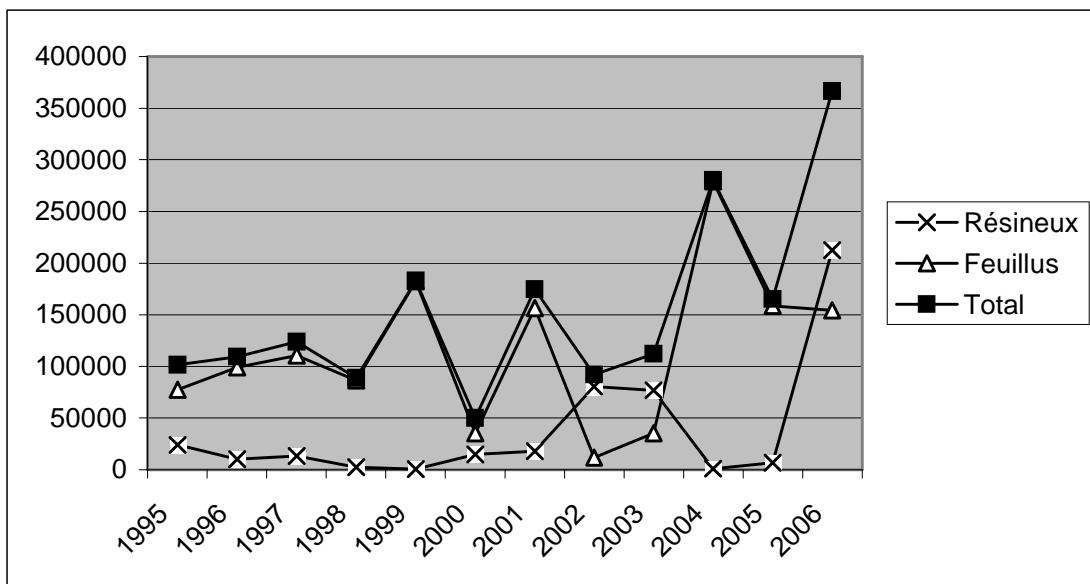
La majorité des peuplements résineux sont constitués à plus de 80 % d'une seule essence (peuplements purs). Les principales essences sont l'épicéa, le douglas et les mélèzes.



2.11.2. Revenus liés à la forêt

Depuis 1995, les recettes liées à la vente de bois sont en moyenne de 154.031 € par année. Les bois résineux représentent en moyenne environ 25 % des recettes. A l'analyse du graphique suivant, on constate l'irrégularité des revenus liée à la fois à celle des prélèvements mais également à la volatilité du marché du bois.

Graphique 2 : Evolution des revenus liés à la vente de bois (source DNF).



Aux revenus liés à la vente de bois, il convient d'ajouter les revenus des locations de chasse qui s'élèvent en moyenne depuis 1995 à 45.092 € par an (soit 23 % des recettes brutes totales). Il est à remarquer que les prix de location de chasse sont indexés annuellement durant toute la durée du bail.

2.11.3. Ce qu'il faut en retenir

- La superficie totale de la forêt communale est de 1.650 ha (61 % de la surface boisée). Elle est essentiellement constituée d'essences feuillues (81 %).
- Les principales essences feuillues sont le hêtre (44 %) et le chêne (34 %).
- Les principales essences résineuses sont l'épicéa, le douglas et les mélèzes.
- Les recettes communales liées à la vente de bois sont assez aléatoires mais s'élèvent en moyenne à +/- 150.000 € par année.
- Aux revenus liés à la vente de bois, il convient d'ajouter les revenus des locations de chasse qui s'élèvent en moyenne à +/- 45.000 € par an.
- La forêt communale a obtenu la certification PEFC.

2.12. Les équipements

2.12.1. Voies de communication

Mobilité générale

La situation d'accessibilité de Meix-devant-Virton par rapport aux pôles voisins est la suivante.

- Virton : 10 kilomètres – 10 minutes.
- Montmédy (France) : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Florenville : 20 kilomètres – 20 minutes.
- Arlon : 35 kilomètres – 30 minutes.
- Sedan (France) : 50 kilomètres – 55 minutes.
- Luxembourg : 60 kilomètres – 45 minutes.
- Namur : 130 kilomètres – 1 heure 25 minutes.
- Bruxelles : 190 kilomètres – 2 heures.

Hormis par rapport à Virton, Meix-devant-Virton apparaît comme excentrée par rapport aux différents pôles. Elle l'est également par rapport aux grands axes de communication (autoroute E411, N89...). Sa position frontalière implique une certaine relation avec la France, notamment avec Montmédy.

Réseau routier

L'axe majeur de communication est sans aucun doute la N88 « Athus (Aubange) – Virton – Florenville » qui scinde la commune en deux selon pratiquement un axe Nord-Sud et qui traverse successivement les villages d'Houdrigny, de Meix-devant-Virton, de Gérouville et de Limes.

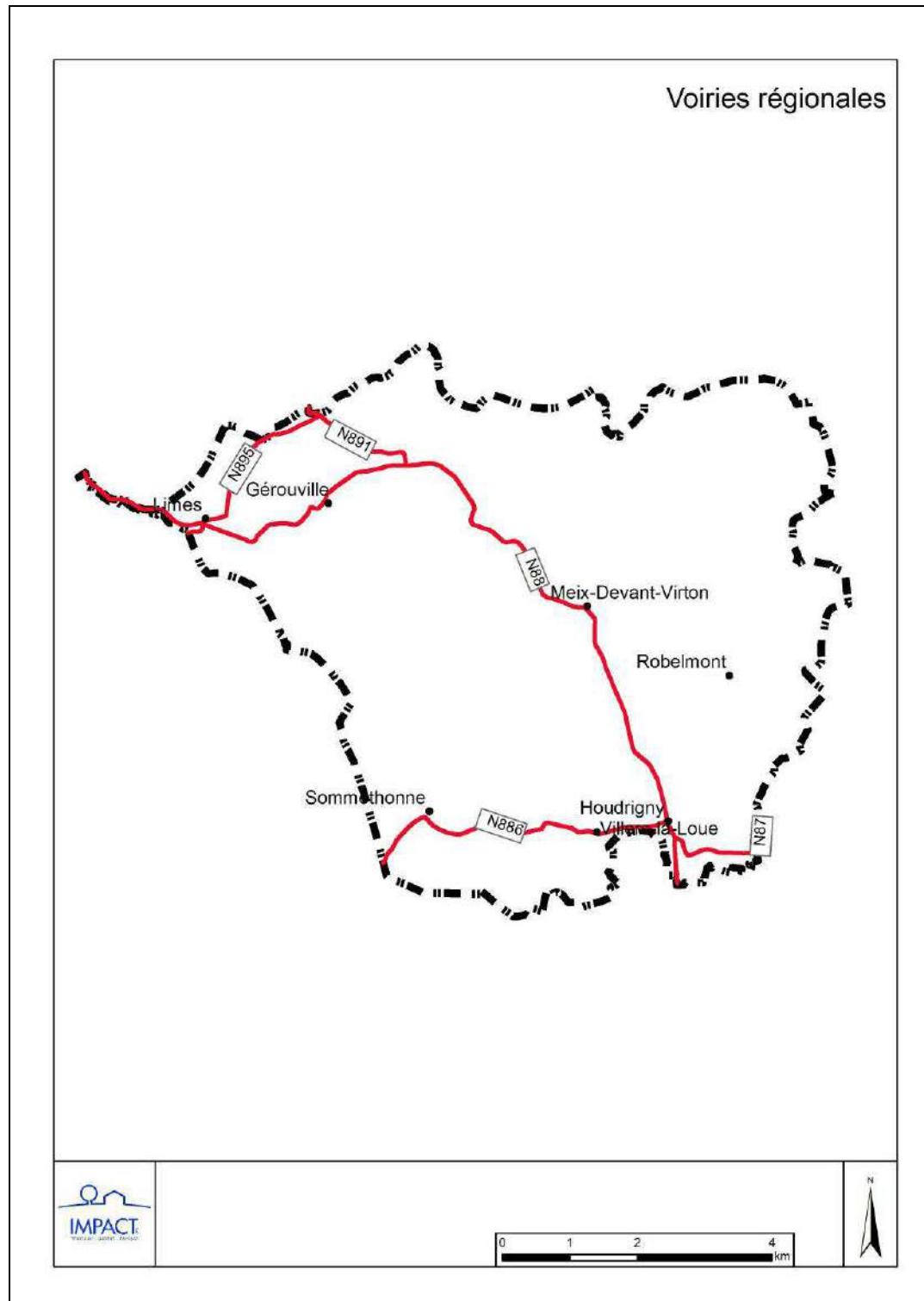
La traversée de ces différents villages par la N88 engendre des problèmes de sécurité routière, le point le plus névralgique étant, selon l'administration communale, la traversée du village d'Houdrigny.



La N87 « N4 (Martelange) – Habay – Etalle – Virton – Rouvroy » effleure la frontière Est de la commune.

Les autres voiries régionales sont les suivantes :

- N886 « Virton – Houdrigny – Montmédy ».
- N891 « Marbehan (Habay) – Gérouville ».
- N895 « Sainte-Marie (Etalle) – Limes – Sapogne-sur-Marche (France) ».



Réseau ferroviaire

Le territoire communal est traversé par la ligne SNCB n°165 « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » ou ligne « Athus-Meuse ».

Toutefois, aucun arrêt n'est existant sur la commune, les gares les plus proches étant Virton ou Florenville. La gare de Marbehan est également relativement facilement accessible depuis Meix-devant-Virton (15 km) et se situe sur la ligne SNCB n°162 « Namur – Luxembourg ».



Transports en commun

Les différents villages de l'entité sont desservis par au moins une ligne TEC, les mieux desservis étant Meix-devant-Virton, Gérouville et Houdrigny.

Les principales lignes (L 165 ab et L24) permettent de rejoindre les pôles voisins de Virton et de Florenville avec un nombre de départs relativement important. Toutefois, la ligne 165 ab ne circule pas les jours fériés et les week-end.

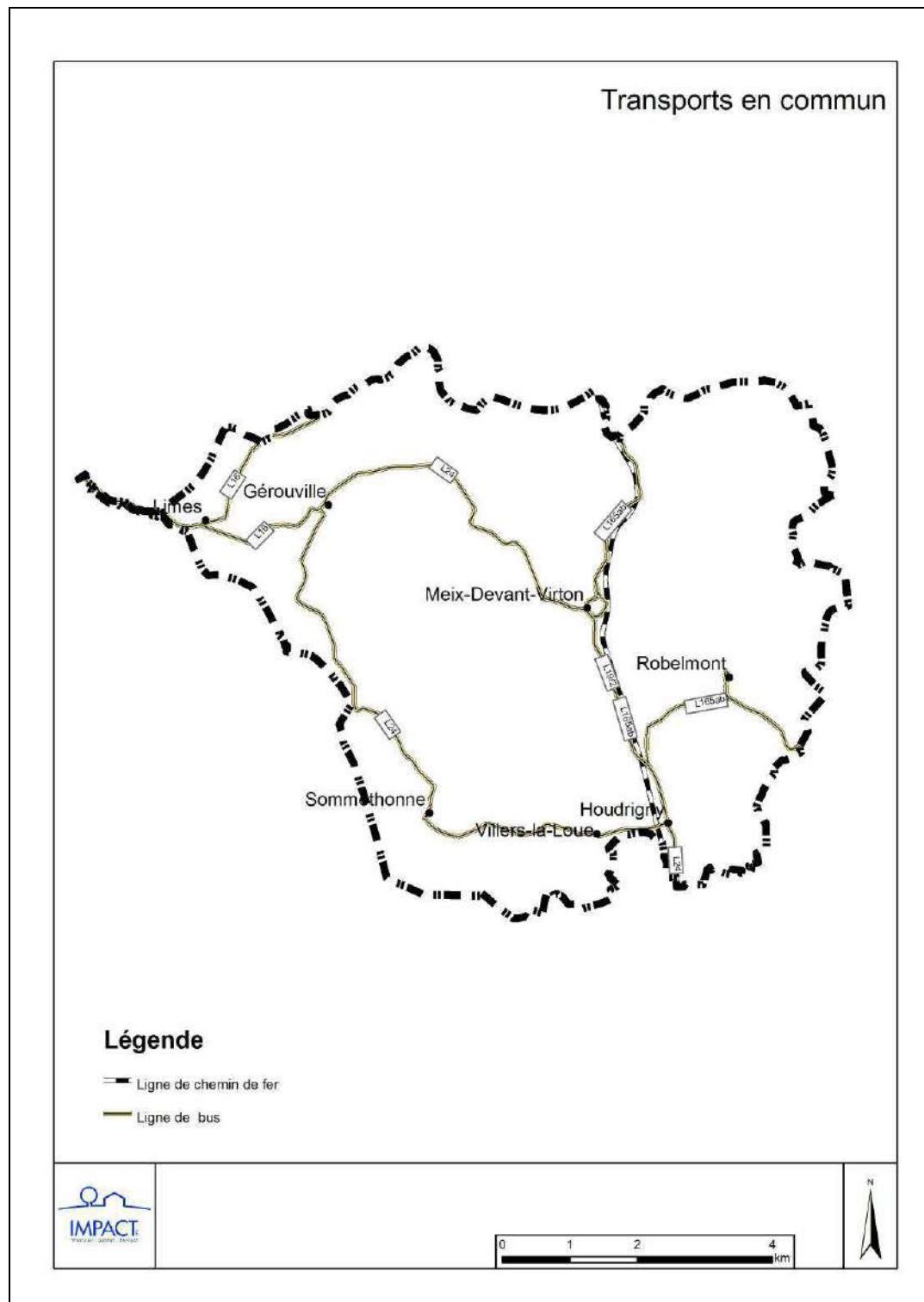


La ligne 16 possède uniquement une vocation scolaire et effectue la liaison vers les écoles de Tintigny depuis Gérouville et Limes.

Tableau 1 : Desserte par les transports en commun.

N° ligne	Nom de la ligne	Départs/jour	Villages desservis	Jours fériés et we	Congés scolaires
L 165 ab	Florenville - Virton - Saint-Mard	12 ou 14	Houdrigny Meix-dvt-Virton Robelmont	Non	Oui
L 24	Florenville - Gérouville - Virton	6 ou 7	Gérouville Houdrigny Limes Meix-dvt-Virton Sommethonne Villers-la-Loue	Oui	Oui
L 16	Circuit scolaire des écoles de Tintigny	1	Gérouville Limes	Non	Non
L 19-2	Meix-devant-Virton - Virton - Arlon	1	Houdrigny Meix-dvt-Virton	Non	Non

Depuis le 1^{er} septembre 2006, un bus 21 places (20+ chauffeur) est mis à disposition des écoles et associations qui accueillent les enfants et qui sont implantées sur le territoire communal. Ce service est totalement gratuit. Il a été mis en place grâce une collaboration entre l'administration communale et la Communauté française.



Déplacements lents

Les déplacements lents utilitaires sont assez limités sur la commune. Ils se concentrent principalement vers les écoles, les commerces de proximité et les services. A certains, des aménagements spécifiques permettent des déplacements sécurisés.

Sept promenades balisées reprises sur la carte de promenades éditée par la Maison du Tourisme de Gaume sont recensées sur le territoire de Meix-devant-Virton.



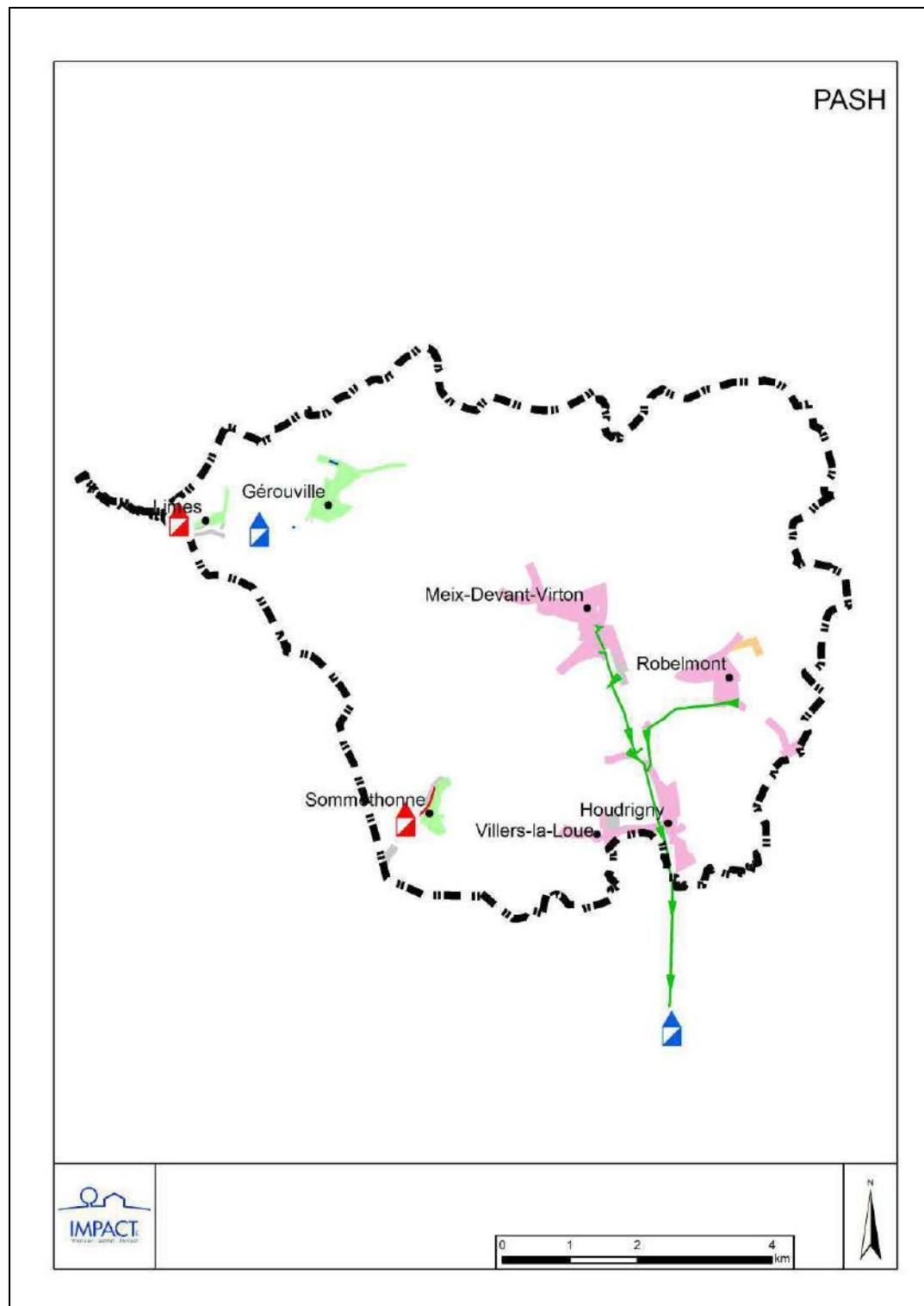
2.12.2. Egouttage

La commune de Meix-devant-Virton fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers (10 janvier 2006).

La majorité du territoire communal, est reprise en zone d'assainissement collectif. Quelques zones, pour des raisons techniques, sont soumises à un assainissement individuel des eaux usées. Une partie du village de Robelmont est située en zone d'assainissement transitoire, c'est-à-dire que le mode de traitement des eaux usées doit encore être déterminé.

Actuellement, il existe une station d'épuration à Gérouville (600 EH). Deux autres stations d'épuration sont prévues au PASH sur les villages de Sommethonne (400 EH) et de Limes (150 EH). La réalisation de ces infrastructures n'est pas encore programmée.

A noter que les eaux usées des villages de Meix-devant-Virton, Robelmont, Houdrigny et Villers-la-Loue sont traitées par la station d'épuration de Dampicourt (commune de Rouvroy).



2.12.3. Distribution d'eau

Le réseau de distribution d'eau est géré par la commune.

On recense 6 captages d'eau pour la distribution publique avec, pour chacun d'eux, une zone de protection de captage définies et arrêtées (06/11/2007). D'autres ouvrages sont également présents : réservoir, château d'eau, hydrophore...

Une initiative originale est à souligner. Il s'agit de l'approvisionnement transfrontalier en eau potable au départ de la commune de Meix-devant-Virton et à destination des communes françaises.

Les communes de Meix-devant-Virton et Virton sont alimentées au départ d'un captage commun situé à Robelmont (Meix-devant-Virton). L'augmentation des besoins propres à ces deux communes rend nécessaire un accroissement de production de ce captage. Qui plus est, les communes françaises voisines de Thonne-la-Long et Avioth sollicitent une alimentation par ce même captage de Robelmont, pour faire face à un manque de ressources fiables sur leurs territoires. La section de Fagny (Commune de Breux) est déjà actuellement alimentée en eau potable au départ du réseau de Limes (Meix-devant-Virton). Ce réseau n'est cependant pas sécurisé (risques de pénurie ou de lacunes qualitatives durant les périodes sèches).



L'objectif du projet est double : rationaliser les infrastructures au bénéfice de cinq communes (belges et françaises) et rationaliser les captages en s'assurant d'une ressource fiable et protégée.

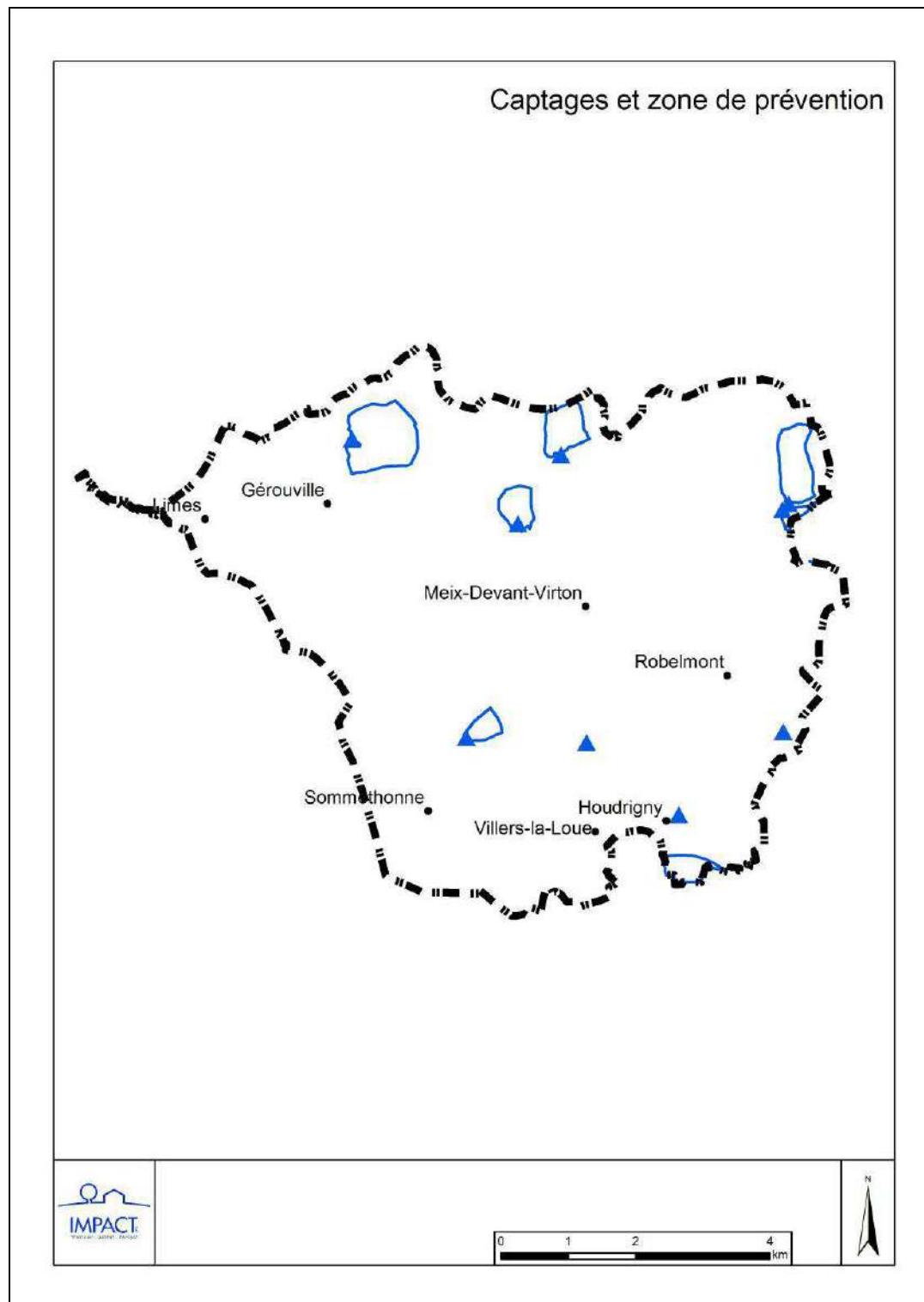
Le budget total est de 2.593.340 € ventilés de la manière suivante :

- FEDER : 1.137.600 (43,9 %).
- Meix-devant-Virton : 555.903 € (21,5 %).
- Virton : 486.837 € (18,7 %).
- Thonne-la-Long : 413.000 € (15,9%).

Inscrite dans le cadre du programme Interreg IV, le projet s'étend sur 36 mois (09/2009 à 08/2012) et se compose de deux phases d'action :

- Au centre de production de Robelmont :
 - Mise en œuvre d'une nouvelle source permettant la mise à disposition d'une quantité d'eau supplémentaire de 700 m³/jour.
 - Création d'un réservoir complémentaire de stockage de 1.000 m³ permettant d'éviter les interruptions de fourniture d'eau ainsi que d'écrêter les points de consommation journalière.
 - Canalisation de jonction entre le réseau d'adduction de Robelmont et le village de Sommethonne.
 - Canalisation d'adduction de Sommethonne vers la frontière française.
- Au centre de production de Limes-Gérouville :
 - Interconnexion des réseaux de Limes et Gérouville permettant une mise en commun des ressources locales afin de sécuriser l'approvisionnement en eau des villages de Limes, Gérouville et Fagny (commune de Breux, France).





2.12.4. Distribution d'électricité, de gaz et de télédistribution

La distribution de l'électricité est gérée aujourd'hui par ORES qui a succédé à l'intercommunale Interlux.

Une ligne électrique haute tension traverse la commune.

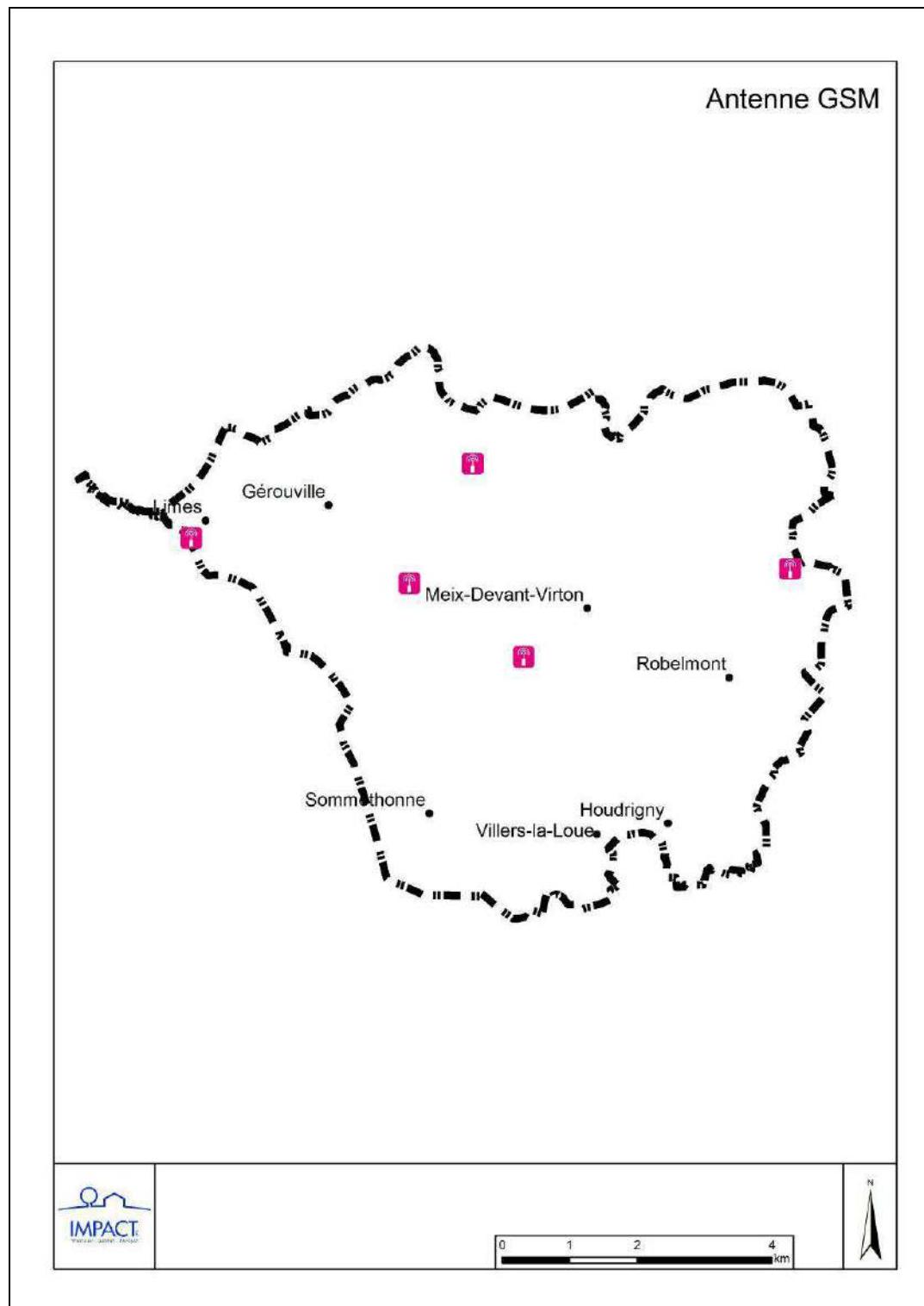
Il y a peu de temps, la télédistribution était gérée par l'intercommunale Telelux mais cette dernière vient d'être récemment acquise par la société VOO.

Notons également que la commune de Meix-devant-Virton n'est pas desservie par le gaz naturel.

2.12.5. Télécommunication

De manière générale, la couverture du territoire communal par les différents réseaux de télécommunication (téléphonie, GSM, ADSL...) est assez bonne. Au total, 5 antennes GSM sont situées sur le territoire communal. Celles-ci ont été reportées sur la carte des équipements et des infrastructures.





2.12.6. Programme triennal

Le programme triennal transitoire des travaux 2010-2012 porte sur les travaux suivants :

Année 2010

- Egouttage des rues Yvan Gils, des Sources, Othé et Chaufour à Houdrigny.
- Aménagement Vallée des Forges.
- Réfection La Cawette à Meix-devant-Virton.

Année 2011

- Aménagement de trottoirs rue de Launoy à Meix-devant-Virton.
- Réfection de la toiture de l'église de Sommethonne.
- Réfection de murs de soutènement à Sommethonne.

Année 2012

- Réalisation de l'égouttage et de la distribution d'eau et aménagement de la voirie et des trottoirs rue du Pargé à Meix-devant-Virton.
- Aménagement de la voirie rue de Launoy à Meix-devant-Virton.

A ces travaux, il convient d'ajouter (droit de tirage), l'aménagement de la route de Robelmont vers Bellevue et de la rue du Moulin à Villers-la-Loue.

2.12.7. Autres grands travaux réalisés ou programmés

Le listing suivant reprend les principaux travaux réalisés, en cours de réalisation ou à l'étude sur la commune de Meix-devant-Virton (liste non exhaustive).

Travaux en cours

- Implantation d'un monument aux morts à Robelmont.
- Remplacement de vannes sur le réseau d'eau.
- Entretien de la ruelle de l'Enfer à Meix-devant-Virton.
- Voirie agricole - Chemin de la Ronde table (réfection).
- Voiries dégradées par le gel.
- Amélioration de la Place Bousseret à Sommethonne.



Travaux en projet

- Presbytère de Gérouville (remplacement des châssis).
- Amélioration de la voirie agricole rue Grandchamps à Villers-la-Loue.
- Eglise de Gerouville (chauffage).
- Chemin des Alouettes (réfection).
- Restauration des murs d'enceinte de l'église de Gérouville.
- Réfection du mur de soutènement rue Abbé Deldimme et rue Grihire à Villers-la-Loue.
- Restauration de la voûte de l'église de Meix-devant-Virton (combles et peintures).

2.12.8. Consommation énergétique des bâtiments communaux

Il n'existe pas à l'heure actuelle de relevés précis de la consommation énergétique des bâtiments communaux.

En moyenne, depuis 2002, les crédits imputés sont les suivants :

- +/- 16.500 € pour l'achat de combustibles pour le chauffage.
- +/- 13.750 € pour la fourniture d'électricité.

2.12.9. Propriétés communales

Les propriétés communales, des fabriques d'église et de l'Etat sont reportées sur une carte spécifique du PCDR.

2.12.10. Ce qu'il faut en retenir

- Hormis par rapport à Virton, Meix-devant-Virton apparaît comme excentrée par rapport aux différents pôles. Elle l'est également par rapport aux grands axes de communication (autoroute E411, N89...). Sa position frontalière implique une certaine relation avec la France, notamment avec Montmédy.
- L'axe majeur de communication est sans aucun doute la N88 « Athus (Aubange) – Virton – Florenville » qui scinde la commune en deux selon pratiquement un axe Nord-Sud et qui traverse successivement les villages d'Houdrigny, de Meix-devant-Virton, de Gérouville et de Limes.
- Au niveau de la sécurité routière, le point le plus névralgique est la traversée du village d'Houdrigny.
- Le territoire communal est traversé par la ligne SNCB n°165 « Libramont – Rodange (Luxembourg) – Arlon » ou ligne « Athus-Meuse ». Toutefois, aucun arrêt n'est existant sur la commune, les gares les plus proches étant Virton, Florenville ou Marbehan (ligne SNCB n°162 « Namur – Luxembourg »).
- Les différents villages de l'entité sont desservis par au moins une ligne TEC, les mieux desservis étant Meix-devant-Virton, Gérouville et Houdrigny. Les lignes TEC permettent de rejoindre les pôles voisins de Virton et de Florenville avec un nombre de départs relativement important.
- Un bus communal est mis à disposition des écoles et associations qui accueillent les enfants et qui sont implantées sur le territoire communal.
- Les déplacements lents utilitaires sont assez limités sur la commune. On dénombre sept promenades touristiques balisées.
- La commune de Meix-devant-Virton fait partie du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Semois-Chiers (10 janvier 2006). La majorité du territoire communal, est reprise en zone d'assainissement collectif.
- Actuellement, il existe une station d'épuration à Gérouville (600 EH). Deux autres stations d'épuration sont prévues au PASH sur les villages de Sommethonne (400 EH) et de Limes (150 EH). La réalisation de ces infrastructures n'est pas encore programmée.
- Le réseau de distribution d'eau est géré par la commune. On recense 6 captages d'eau pour la distribution publique avec, pour chacun d'eux, une zone de protection de captage définies et arrêtées.
- Un projet Interreg IV est en cours pour réaliser un approvisionnement transfrontalier en eau potable au départ de la commune de Meix-devant-Virton et à destination des communes françaises.

- Les différents réseaux de distribution (électricité, téléphonie, Internet...) sont bien développés sur la commune.
- Différents travaux d'aménagement sont prévus dans le cadre du programme triennal ou par le biais d'autres interventions.

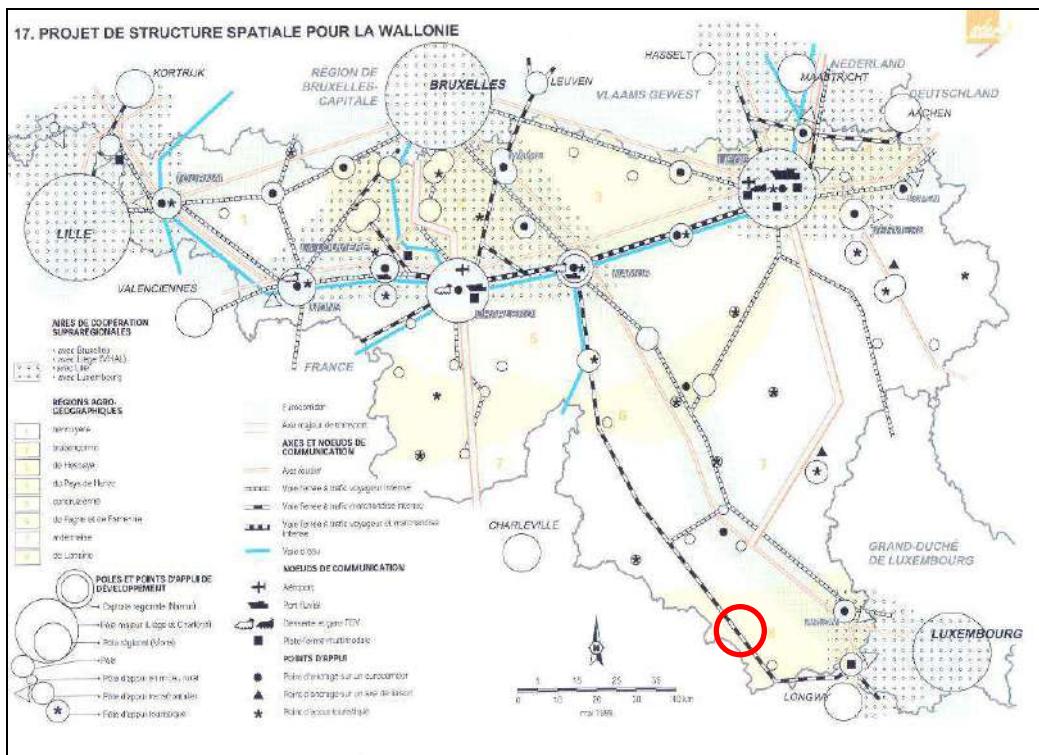
2.13. L'aménagement du territoire

Note préalable : La commune de Meix-devant-Virton ne possède pas à l'heure actuelle de schéma de structure communal ni de règlement communal d'urbanisme ni de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

2.13.1. Schéma de Développement de l'Espace Régional

Le projet de structure spatiale défini dans le cadre du Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) ne définit pas de rôle particulier pour la commune de Meix-devant-Virton.

Toutefois, on soulignera la proximité de Virton, repris comme pôle d'appui en milieu rural et de la traversée de la ligne Athus-Meuse (ligne ferroviaire à trafic marchandise intense).



2.13.2. Plan de secteur

La commune de Meix-devant-Virton est reprise au plan de secteur Sud-Luxembourg (arrêté du 27/03/1979). Notons de suite que les zones non urbanisables représentent 93,4 % du territoire communal.

Tableau 1 : Répartition des affectations du plan de secteur.

Zones	Superficie (ha)	%
Zone d'habitat (à caractère rural)	319	5,8
Zone de services publics et d'équipements communautaires	1	0,0
Zone de loisirs	13	0,2
Zone d'activité économique industrielle	3	0,1
Zone d'extraction	1	0,0
<i>Zones urbanisables</i>	<i>337</i>	<i>6,1</i>
Zone d'aménagement communal concerté	26	0,5
Zone agricole	2568	46,6
Zone forestière	2575	46,7
Zone d'espaces verts	1	0,0
Plan d'eau	3	0,1
<i>Zones non urbanisables</i>	<i>5147</i>	<i>93,4</i>
TOTAL	5510	100,0

Zone d'habitat (à caractère rural)

Hormis quelques portions du village de Meix-devant-Virton, les villages de l'entité sont repris en zone d'habitat à caractère rural. Outre l'habitat, ces zones peuvent également recevoir des exploitations agricoles, des activités artisanales, des équipements communautaires, des espaces verts...

De manière générale, la configuration des zones d'habitat est assez compacte. On note toutefois certains développements linéaires le long des voiries (par exemple à Meix-devant-Virton ou à Gérouville) ou la fusion d'entités historiquement distinctes (Villez-la-Loue et Houdrigny).

Zone de services publics et d'équipements communautaires

Quelques zones de services publics et d'équipements communautaires sont présentes sur le territoire communal. Leur superficie est très limitée et il s'agit exclusivement de cimetières.

Zone de loisirs

Meix-devant-Virton compte seulement 4 zones de loisirs : 2 sur les villages d'Houdrigny et de Villers-la-Loue, 1 sur le village de Meix-devant-Virton et 1 sur le village de Gérouville.

Ces zones ne sont pas mises en œuvre et il convient d'étudier leurs potentialités et leurs contraintes de manière à déterminer le bien-fondé de leur développement.

Zone d'activité économique

Une zone d'activité économique industrielle est présente sur le village d'Houdrigny (le long de la N88 et du chemin de fer). Elle est occupée par une entreprise de matériaux de construction.

Zone d'extraction

Deux petites zones d'extraction sont recensées. Celles-ci ne sont pas exploitées et possèdent plus une vocation naturelle qu'économique.

Zone d'aménagement communal concerté

La commune de Meix-devant-Virton compte 3 zones d'aménagement communal concerté (superficie totale de 26 ha) : 2 sur le village de Gérouville et 1 sur le village de Meix-devant-Virton.

Ces zones peuvent recevoir toute affectation du plan de secteur (hormis la zone d'activité économique industrielle et la zone d'extraction) et constituent des réserves foncières que la commune pourra éventuellement mettre en œuvre. Pour urbaniser ce type de zone (créer une zone d'habitat, une zone d'activité économique...), il faut réaliser un rapport urbanistique et environnemental qui doit démontrer les besoins en terrains urbanisables, déterminer des options d'aménagement et proposer des recommandations environnementales.

Il convient de noter que la mise en œuvre de ces zones devra se faire de manière stratégique, cohérente et raisonnée. Idéalement, une réflexion préalable devrait être menée pour déterminer la programmation de la mise en œuvre des ces zones.

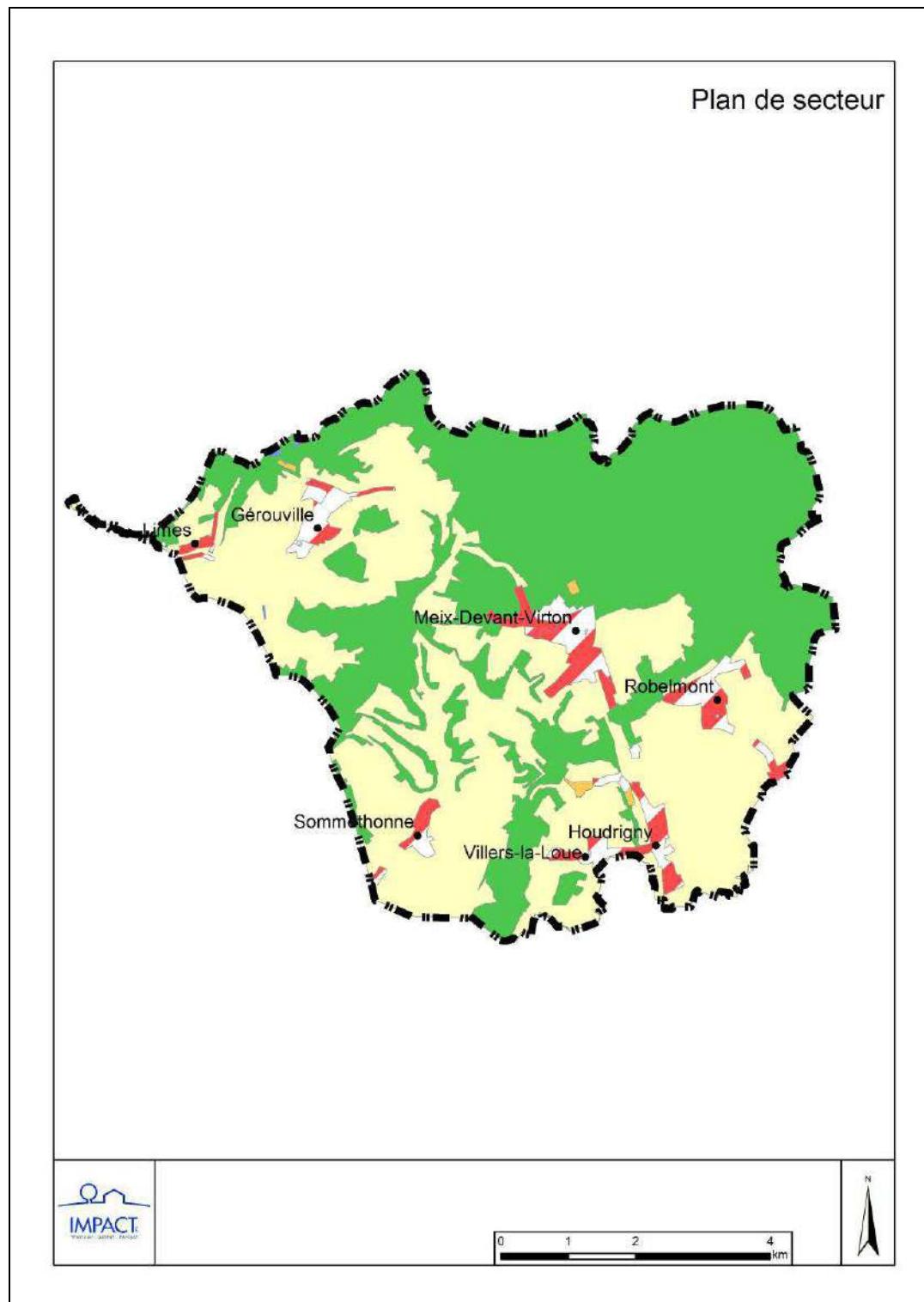
Zones non urbanisables

Au plan de secteur, la zone agricole et la zone forestière se partagent sensiblement la même superficie. Les autres zones non urbanisables sont quasi inexistantes.

Périmètres

Il est important de souligner qu'aucun périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique ni périmètre d'intérêt paysager n'est inscrit au plan de secteur de Meix-devant-Virton.

On note la présence d'un périmètre de réservation à l'Est d'Houdrigny.



2.13.3. Règlements régionaux d'urbanisme

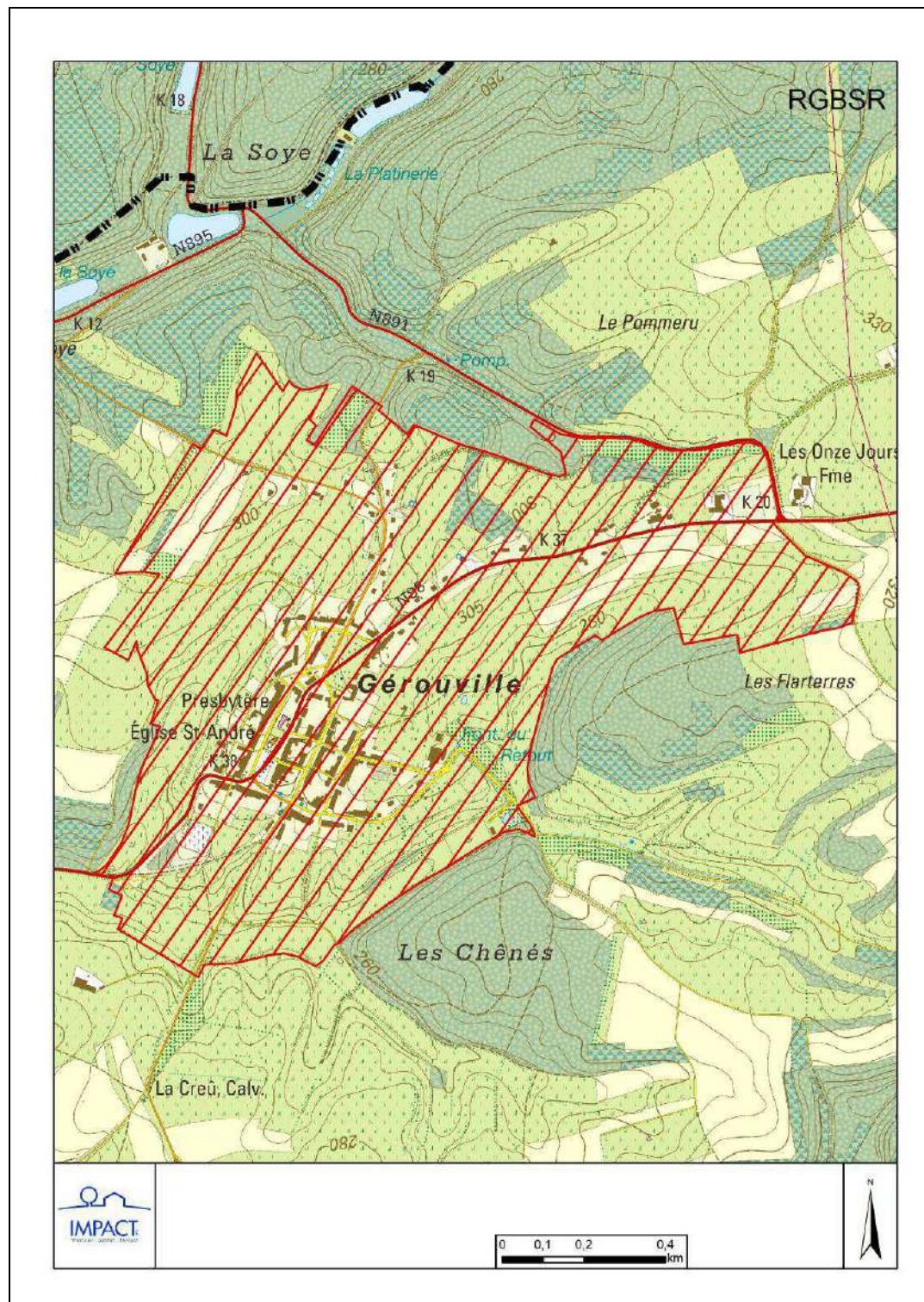
Le village de Gérouville est soumis au Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) selon un arrêté du 20/12/2006. Les règles de la Lorraine y sont d'application.

Le RGBSR précise quelques règles urbanistiques spécifiques à certains villages wallons pour autant que ceux-ci constituent encore un patrimoine original et cohérent. Ces règles visent à fixer un seuil de qualité architecturale sous lequel il n'est plus tolérable d'admettre des projets de transformation, d'agrandissement, de construction ou de reconstruction dans les périmètres bâtissable de ces villages.

Le mécanisme du RGBSR repose sur :

- Des règles générales applicables aux villages concernés où qu'ils se trouvent en Wallonie ainsi que des règles particulières à chacune des huit régions agro-géographiques qui la composent (Plateau limoneux hennuyer, Plateau limoneux brabançon, Hesbaye, Pays de Herve, Condroz, Fagne - Famenne, Ardenne et Lorraine belge).
- Une application de ces règles urbanistiques aux villages figurant sur une liste arrêtée par le Gouvernement.

Ces règles sont déduites de l'observation de la structure urbanistique des villages. Elles se concentrent pour l'essentiel sur l'implantation des bâtiments (respect du relief du sol et utilisation des limites des parcelles cadastrales), leur gabarit (gabarit en plan, en hauteur sous gouttières et en pente de toiture) et la palette d'aspect des matériaux de façade et de toiture.



2.13.4. Ce qu'il faut en retenir

- La commune de Meix-devant-Virton ne possède pas à l'heure actuelle de schéma de structure communal ni de règlement communal d'urbanisme ni de Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).
- Meix-devant-Virton se situe à proximité du pôle de Virton repris comme pôle d'appui en milieu rural au Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER).
- La commune de Meix-devant-Virton est reprise au plan de secteur Sud-Luxembourg (arrêté du 27/03/1979).
- De manière générale, la configuration des zones d'habitat est assez compacte. On note toutefois certains développements linéaires le long des voiries ou la fusion d'entités historiquement distinctes. Le potentiel foncier théorique est encore important même s'il convient d'être attentif aux différentes contraintes et à la rétention foncière.
- Au niveau des autres zones urbanisables, le potentiel foncier est très limité voire inexistant.
- La commune de Meix-devant-Virton compte 3 zones d'aménagement communal concerté (superficie totale de 26 ha) : 2 sur le village de Gérouville et 1 sur le village de Meix-devant-Virton. Il s'agit là de réserves foncières potentiellement intéressantes.
- Le plan de secteur de Meix-devant-Virton ne comporte aucun périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique ni périmètre d'intérêt paysager. On note la présence d'un périmètre de réservation à l'Est d'Houdrigny.
- Le village de Gérouville est soumis au Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR).

2.14. Les services

2.14.1. Enseignement

Au niveau de l'enseignement fondamental, on recense les implantations suivantes :

- Ecole communale :
 - Implantation de Meix-devant-Virton (enseignement maternel et primaire).
 - Implantation de Robelmont (enseignement maternel et primaire).
 - Implantation de Sommethonne (enseignement maternel et primaire).



- Ecole libre :
 - Implantation de Gérouville (enseignement maternel et primaire).
 - Implantation d'Houdrigny (enseignement maternel).
 - Implantation de Villers-la-Loue (enseignement primaire).



Malgré quelques inévitables fluctuations, la fréquentation des écoles communales est assez stable lors de chaque rentrée que ce soit pour l'enseignement maternel ou primaire. Pour l'enseignement libre, on notera la belle progression de l'enseignement maternel (poussé par l'implantation d'Houdrigny) mais une certaine régression pour l'enseignement primaire.

Tableau 1 : Fréquentation des écoles communales et libres.

Années	Maternelles			Primaires		
	Communal	Libre	Total	Communal	Libre	Total
2003-2004	66	24	90	109	52	161
2004-2005	58	28	86	101	50	151
2005-2006	71	26	97	107	53	160
2006-2007	67	36	103	112	44	156
2007-2008	-	35	-	-	44	-
2008-2009	71	40	111	110	42	152

Les écoles communales organisent des garderies (le matin, le midi et le soir pour Meix-devant-Virton, le matin et le midi pour Robelmont et le midi uniquement pour Sommethonne). L'école libre de Gérouville organise également une garderie le matin, le midi et le soir.

La commune organise également tous les mercredis scolaires un après-midi récréatif et durant les vacances d'été une plaine.

Notons pour terminer que les écoles secondaires les plus proches sont situées à Virton.

2.14.2. Infrastructures communautaires

Plusieurs salles polyvalentes sont mises à disposition des associations et des habitants sur le territoire de Meix-devant-Virton :

- Meix-devant-Virton :
 - La Grange (salle communale).
 - Le Cercle Musical.
 - La buvette du football.
 - Le Foyer (salle paroissiale).
- Gérouville :
 - L'union.
 - L'ancienne école des filles (salle communale).
 - Le local des 3x20 et la bibliothèque (salle communale).
 - La buvette du football.
- Robelmont :
 - La Vieille Cure.

- Villers-la-Loue :
 - La salle Abbé Denis.
 - Le local du club des jeunes (salle communale).
- Sommethonne :
 - La salle Saint-Maurice.
- Limes :
 - L'ancienne école.



2.14.3. Autre services

Aide sociale

Le service social du CPAS offre les services classiques d'aide sociale et se situe dans les bâtiments de l'administration communale.

Enfance

Plusieurs accueillantes d'enfants sont présentes sur le territoire communal : Meix-devant-Virton (3), Houdrigny, Gérouville, Villers-la-Loue et Sommethonne.

Une crèche (ASBL La Pivoine) fonctionne également sur le village de Robelmont.

Des permanences de l'ONE sont également organisées (passage du car sanitaire dans les villages une fois par mois).

Aînés

Il n'existe pas de maisons de repos pour personnes âgées sur la commune, les plus proches étant situées à Saint-Mard (commune de Virton).

Soins de santé

Au niveau des soins de santé, on recense sur le territoire communal 6 médecins généralistes (3 à Meix-devant-Virton, 1 à Robelmont, 1 à Gérouville et 1 à Villers-la-Loue) et 1 pharmacien (Meix-devant-Virton).

Les hôpitaux les plus proches sont situés à Virton, Arlon et Aubange.



ALE

Une Agence Locale pour l'Emploi (ALE) est présente sur Meix-devant-Virton et offre les services classiques pour ce type d'association.

La Poste

Un bureau de poste est situé à Meix-devant-Virton.



Police

La commune fait partie de la zone de police « Gaume » (avec les communes de Chiny, Etalle, Florenville, Rouvroy, Tintigny et Virton).

Le bureau de Police de proximité est situé à Meix-devant-Virton.

Service incendie

Meix-devant-Virton dépend du Service Régional d'Incendie de Virton.

Gestion des déchets

La collecte des déchets ménagers s'effectue au moyen de duo-bacs (1 fois par semaine). Les papiers et cartons sont également récoltés en porte à porte (6 fois par an). Des ramassages d'encombrants sont également organisés 4 fois par an. Des bulles à verre sont à dispositions des habitants (Meix-devant-Virton, Robelmont, Sommethonne et Gérouville).

En 2009, les quantités de déchets collectés sont les suivantes :

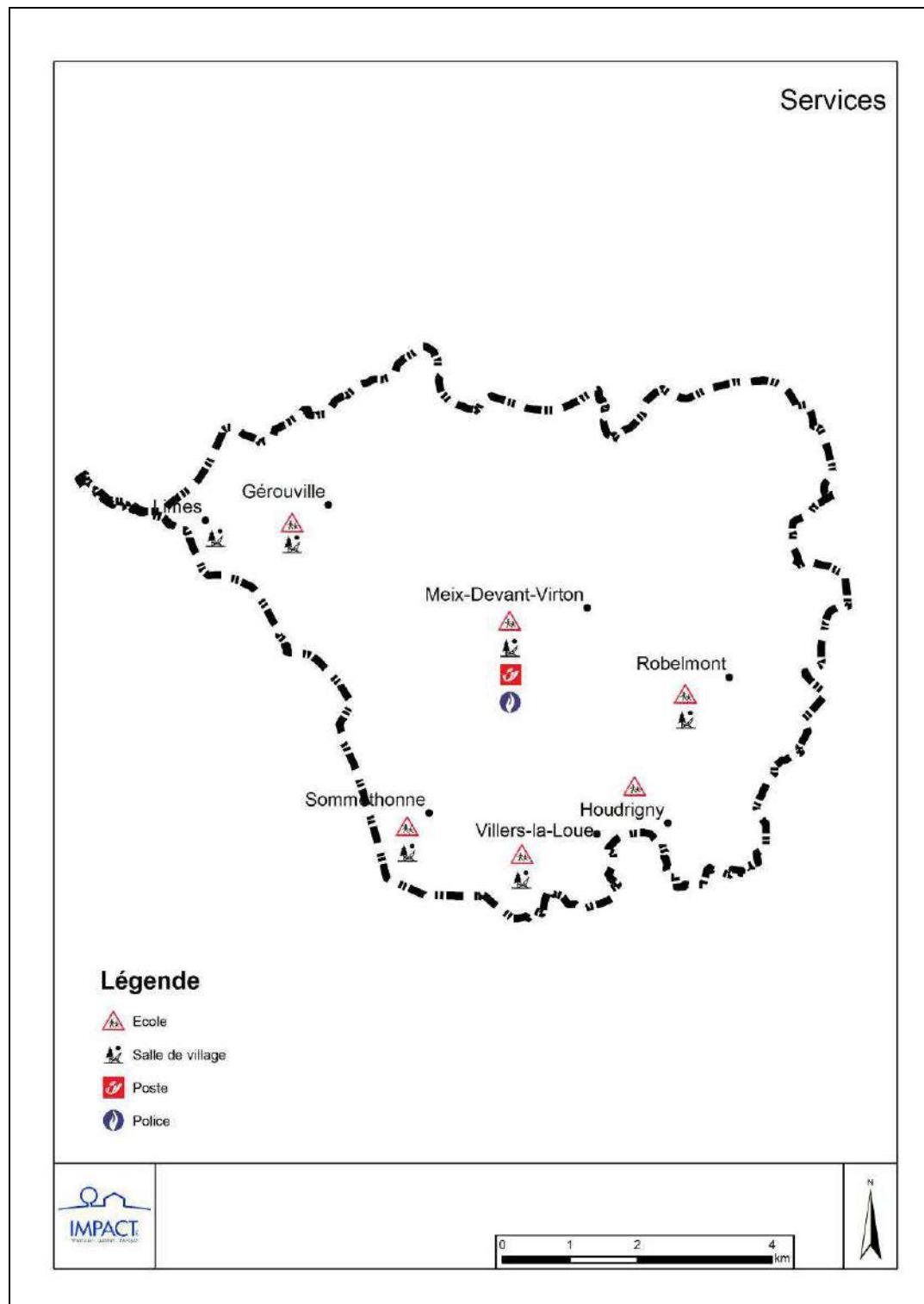
- 197,6 tonnes d'ordures ménagères brutes.
- 126,4 tonnes de déchets organiques.
- 73,8 tonnes de papiers et cartons.
- 80,4 tonnes d'encombrants.
- 72,2 tonnes de verre.

Le parc à conteneurs le plus proche est situé à Dampicourt (commune de Rouvroy).

Information communale

L'information communale est assurée par :

- Le bulletin communal distribué 2 fois par an.
- Le site Internet de l'administration communale.
- Divers journaux toutes boîtes.
- La télévision régionale TV-Lux.



2.14.4. Ce qu'il faut en retenir

- L'enseignement fondamental est bien présent sur les différents villages de l'entité avec 3 écoles communales et 3 écoles libres.
- Les écoles secondaires les plus proches sont situées sur la commune de Virton.
- Plusieurs salles sont à disposition des associations et des habitants de Meix-devant-Virton. Toutefois, certains villages ne disposent pas d'infrastructures communales.
- Une série de services de base sont offerts aux habitants de la commune : CPAS, poste, crèche, gardienne d'enfants...
- Toutefois, Meix-devant-Virton souffre de son caractère rural et dépend donc des pôles voisins, principalement Virton, pour garantir un accès à différents services.
- Les déchets font l'objet d'une collecte sélective. Le parc à conteneurs le plus proche est situé à Dampicourt (commune de Rouvroy).

2.15. La culture, le sport et les loisirs

2.15.1. Culture

Les infrastructures culturelles sont peu nombreuses sur la commune de Meix-devant-Virton. On peut citer la présence de bibliothèques ouvertes au public sur les villages de Gérouville, Robelmont et Sommethonne. L'ASBL Meix'Art organise également des expositions d'art.



2.15.2. Sport

Infrastructures sportives

Au niveau sportif, on recense les infrastructures suivantes :

- Terrains de football à Meix-devant-Virton et à Gérouville.
- Terrain de tennis à Meix-devant-Virton (pour les écoles).
- Terrains de pétanque à Meix-devant-Virton.
- Terrains de motocross à Gérouville et à Limes.



La salle de l'école communale de Meix-devant-Virton est utilisée pour le judo, le tennis de table ou encore la gymnastique. Les anciennes écoles de Gérouville et Villers-la-Loue accueillent également des cours de gymnastique.

Un projet de construction d'un complexe sportif est actuellement en cours sur le village de Meix-devant-Virton.



Associations sportives

On retrouve différentes associations sportives sur le territoire communal : cyclisme, football, mini-foot, gymnastique, arts martiaux, équitation, pétanque, tennis de table, hockey et motocross.

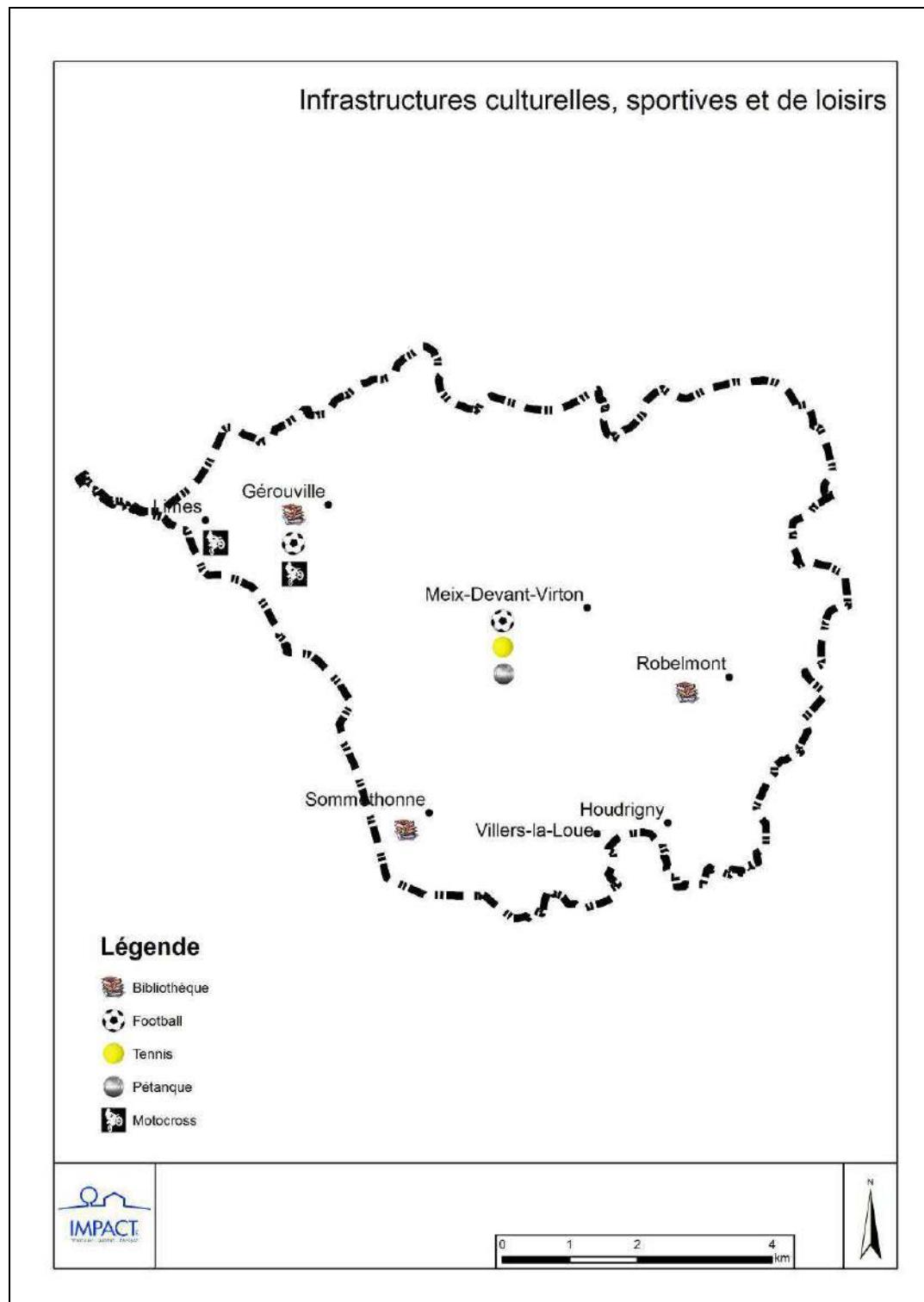
Ces clubs sportifs organisent différentes manifestations sportives.

2.15.3. Loisirs

De nombreuses associations sont présentes sur le territoire communal :

- Clubs des jeunes et comité des fêtes dans les différents villages.
- Aînés (Club des 3x20 de Gérouville).
- Associations villageoises (Gérouville et Limes).
- Folklore (Comité de carnaval de Meix-devant-Virton, fanfares de Meix-devant-Virton et Gérouville, chorales).
- Environnement (Nature Grand Meix, Meix Energie...).
- Autres associations (ACRF, Vie Féminine...).

Différentes activités et manifestations sont organisées : brocantes, foire au vin, fête de la Sainte-Cécile, fancy-fair, carnavals, fêtes locales...



2.15.4. Ce qu'il faut en retenir

- Les infrastructures culturelles et sportives sont peu nombreuses sur la commune. Comme pour les services, la commune est dépendante des pôles voisins pour assurer une offre culturelle suffisante.
- La commune compte plusieurs associations sportives et récréatives qui organisent différentes manifestations.

2.16. Synthèse – Définition des enjeux

L'analyse socio-économique permet de mettre en évidence les grands enjeux pour le développement de Meix-devant-Virton qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

- **Développer l'économie locale en se basant sur les ressources du territoire.**
 - En continuant à valoriser les ressources naturelles (par exemple : eau potable, éolienne, hydro-électricité, filière bois-énergie, produits agricoles locaux...).
 - En misant sur un développement touristique intégré basé sur le patrimoine naturel, bâti et historique (par exemple : valorisation des sites des anciennes forges) en profitant des sites touristiques voisins.
 - En créant des conditions favorables aux entreprises et indépendants pour les maintenir sur le territoire communal.
- **Pallier au caractère rural et excentré du territoire.**
 - En renforçant le concept de « Pays » dans une perspective transfrontalière (par exemple : communautés de commune).
 - En créant ou en renforçant des liaisons physiques vers les pôles extérieurs.
 - En développant des solutions innovantes pour garantir un niveau d'infrastructures et de services à la population (caractère exemplatif de l'épicerie solidaire).
- **Renforcer l'attractivité du territoire pour rajeunir la population.**
 - En dynamisant le secteur du logement par la mise en place d'actions et d'incitants publics.
 - En menant une politique globale et cohérente de développement de l'aménagement du territoire.

3.1. Données complémentaires

3.1.1. Moyens financiers

3.1.1.1. Capacité d'emprunt (*situation établie le 20/09/2013*)

I. Prévisions de recettes

- Fonds des communes	1.160.106,63		
- Add. précompte immobilier nombre (2650)	416.203,11		
- Additionnels IPP. taux (8%)	500.848,40		
- Add. taxe circulation	26.979,90		
- Subv. fonctionnement écoles	103.716,92		
Total	2.207.854,96	x 90%	1.987.069,46 (1)
		(1) x 90%	1.788.362,51 (2)

II. Prévisions de dépenses

- Prélèvements d'office (déficit hôpitaux)	32.500,00		
- Intérêts d'emprunts (*) jusqu'au no 1118	95.217,55		
- Tranches d'emprunts (*)	182.465,46		
Total			310.183,01 (3)

(*) Y compris éventuellement les charges des prêts contractés par les régies communales et les charges des prêts garantis par la commune.

III. Excédent de recettes après avoir tenu compte d'une marge pour les fluctuations

éventuelles du taux d'intérêt (2) – (3)	1.478.179,50	x 90%	1.330.361,55 (4)
---	--------------	-------	------------------

IV. Pourcentage d'engagement (3) : (1)

16%

V. Possibilités d'emprunt sur base d'excédent de recettes (4)

<u>Durée (ans)</u>	<u>Taux indicatif (%)</u>	<u>Pouvoir d'emprunt</u>
20	2,796	20.250.000,00
15	2,79	16.200.000,00
10	2,779	11.540.000,00
5	2,739	6.180.000,00

Ce pouvoir d'emprunt a été établi en tenant compte des modalités de base (révision triennale du taux, imputation semestrielle des intérêts et amortissement annuel du capital), aux taux en vigueur au jour du calcul.

3.1.1.2. Nomenclature des taxes et des redevances communales

- Taxe additionnelle à l'IPP.
- taxe additionnelle sur le précompte mobilier.
- Taxe additionnelle aux taxes automobiles.
- Taxe sur la délivrance de documents administratifs.
- Taxe sur les dépôts de mitrailles et/ou de véhicules usagés et/ou matériel divers hors d'usage.
- Taxe sur les véhicules isolés et abandonnés.
- Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés, communément appelés « toutes boîtes ».
- Taxe sur l'enlèvement et la conservation des véhicules saisis par la police ou déplacés par mesure de police.
- Taxe sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium.
- Taxe sur les frais d'équipement en eau, électricité, télédistribution, voirie et égouts de leur terrain à bâtir ou lotir.
- Taxe pour les bénéficiaires de permis de bâtir ou lotir.
- Taxe sur les immeubles bâtis inoccupés.
- Taxe sur la collecte et le traitement des déchets dans le cadre du service ordinaire de collecte.
- Taxe sur les mâts et pylônes.
- Taxe sur les secondes résidences.

- Redevance pour renseignements urbanistiques.
- Redevance pour délivrance de permis d'urbanisme.
- Redevance sur la demande d'autorisation d'activités en application du décret du 11 mars 1999, relatif au permis d'environnement et au permis unique.
- Redevance sur l'enlèvement des déchets dans le cadre du service extraordinaire.
- Redevance sur tarif de concessions de sépulture.
- Redevance sur les sites de remblais – gestion des dépôts de matériaux non contaminés.
- Redevance pour la prestation d'un géomètre dans le cadre de l'implantation de bâtiments.
- Redevance pour l'utilisation du broyeur communal.
- Redevance sur la distribution de l'eau.
- Redevance sur la gestion des déchets d'asbeste-ciment.
- Redevance sur les garderies scolaires.
- Redevance sur les surveillances des cantines scolaires aux implantations communales de Meix-devant-Virton, Robelmont et Sommethonne – participation financière des parents d'élèves.
- Redevance sur l'utilisation d'un ordinateur mis à disposition de la population au sein de l'administration communale.
- Redevance sur l'utilisation du photomaton.
- Redevance pour les frais de garde de chiens errants capturés par les services communaux.

3.1.1.3. Budget

Récapitulatif Budget Ordinaire – Dépenses 2013

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
000 Divers	0	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	215,00	375,00	590,00	0	590,00
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	5.000,00	0	5.000,00	0	5.000,00
059 Assurances	12.500,00	4.200,00	0	0	16.700,00	0	16.700,00
123 Administration générale	508.223,00	189.600,00	75.779,48	2.006,38	775.608,86	0	775.608,86
129 Patrimoine privé	0	81.250,00	6.600,00	9.061,25	96.911,25	0	96.911,25
139 Services généraux	800,00	0	1.300,00	0	2.100,00	0	2.100,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	650,00	115.000,00	0	115.650,00	0	115.650,00
399 Justice - Police	0	0	145.420,98	0	145.420,98	0	145.420,98
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	343.070,00	181.782,00	1.722,00	115.449,96	642.023,96	0	642.023,96
599 Commerce - Industrie	0	4.500,00	8.250,00	0	12.750,00	0	12.750,00
699 Agriculture	8.100,00	60.138,00	0	0	68.238,00	0	68.238,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	105.804,00	122.335,00	3.053,00	25.803,38	256.995,38	0	256.995,38
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	12.000,00	0	12.000,00	0	12.000,00
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	15.643,00	6.871,00	600,00	0	23.114,00	0	23.114,00
789 Education Popul. et Arts	73.540,00	61.325,00	25.458,00	21.183,58	181.506,58	0	181.506,58
799 Cultes	0	13.720,00	28.906,29	21.494,91	64.121,20	0	64.121,20
839 Sécurité et Assist. sociale	0	3.000,00	218.774,09	0	221.774,09	0	221.774,09
849 Aide sociale et familiale	0	1.000,00	6.645,00	0	7.645,00	0	7.645,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	37.100,00	0	37.100,00	0	37.100,00
874 Alimentation - Eau	46.667,00	319.684,00	8.125,00	52.112,86	426.588,86	0	426.588,86
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	243.250,00	0	0	243.250,00	0	243.250,00
877 Eaux usées	0	1.850,00	0	73.294,47	75.144,47	0	75.144,47
879 Cimetières-Protec.environ.	0	8.500,00	200,00	0	8.700,00	0	8.700,00
939 Logement - Urbanisme	0	1.010,00	21.200,00	3.375,95	25.585,95	0	25.585,95
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
Total	1.114.347,00	1.304.665,00	721.348,84	324.157,74	3.464.518,58		3.464.518,58
Balances exercice propre					Déficit		0

Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 local
 Partie 1 : Description des caractéristiques socio-économiques

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
Exercices antérieurs					Dépenses Ordinaire		34.899,60
					Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs					Dépenses Ordinaire		3.499.418,18
069 Prélèvements							500.000,00
Total général							3.999.418,18
Résultat général					Mali	0	

Récapitulatif Budget Ordinaire – Recettes 2013

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	104.599,30	8.500,00	113.099,30	0	113.099,30
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	1.181.042,50	0	1.181.042,50	0	1.181.042,50
049 Impôts et Redevances	0	1.259.091,15	0	1.259.091,15	0	1.259.091,15
059 Assurances	0	2.000,00	0	2.000,00	0	2.000,00
123 Administration générale	9.000,00	59.679,71	0	68.679,71	0	68.679,71
129 Patrimoine privé	22.450,00	2.626,03	41,00	25.117,03	0	25.117,03
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	50,00	0	0	50,00	0	50,00
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	550,00	90.089,78	0	90.639,78	0	90.639,78
599 Commerce - Industrie	0	0	45.000,00	45.000,00	0	45.000,00
699 Agriculture	233.223,00	0	0	233.223,00	0	233.223,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	114.697,85	0	114.697,85	0	114.697,85
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	500,00	2.970,86	0	3.470,86	0	3.470,86
789 Education Popul. et Arts	43.450,00	40.825,32	7.207,48	91.482,80	0	91.482,80
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	1.332,00	0	500,00	1.832,00	0	1.832,00
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	467.875,24	0	0	467.875,24	0	467.875,24
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	100,00	0	0	100,00	0	100,00
877 Eaux usées	0	0	0	0	0	0
879 Cimetières-Protec.environ.	1.000,00	95,00	0	1.095,00	0	1.095,00
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	779.530,24	2.857.717,50	61.248,48	3.698.496,22		3.698.496,22
Balances exercice propre				Excédent	233.977,64	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		389.701,07
				Excédent	354.801,47	

Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 local
 Partie 1 : Description des caractéristiques socio-économiques

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dette 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		4.088.197,29
069 Prélèvements						0
Total général						4.088.197,29
Résultat général				Boni	88.779,11	

Récapitulatif Budget Extraordinaire – Dépenses 2013

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	42.000,00	0	42.000,00	0	42.000,00
129 Patrimoine privé	0	438.500,00	0	438.500,00	0	438.500,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	2.060,00	0	2.060,00	0	2.060,00
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	0	288.000,00	0	288.000,00	0	288.000,00
599 Commerce - Industrie	0	44.175,00	0	44.175,00	0	44.175,00
699 Agriculture	0	3.700,00	0	3.700,00	0	3.700,00
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	281.200,00	0	281.200,00	0	281.200,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	5.000,00	0	5.000,00	0	5.000,00
789 Education Popul. et Arts	50.000,00	1.369.100,00	0	1.419.100,00	0	1.419.100,00
799 Cultes	0	100.000,00	0	100.000,00	0	100.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	25.471,97	25.471,97	0	25.471,97
874 Alimentation - Eau	0	50.000,00	0	50.000,00	0	50.000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	10.000,00	0	10.000,00	0	10.000,00
877 Eaux usées	0	70.000,00	65.550,00	135.550,00	0	135.550,00
879 Cimetières-Protec.environ.	0	35.000,00	0	35.000,00	0	35.000,00
939 Logement - Urbanisme	0	535.000,00	0	535.000,00	0	535.000,00
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	50.000,00	3.273.735,00	91.021,97	3.414.756,97		3.414.756,97
Balances exercice propre				Déficit	942.434,47	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		35.426,21
				Déficit	0	

Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 local
 Partie 1 : Description des caractéristiques socio-économiques

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dette 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		3.450.183,18
069 Prélèvements						0
Total général						3.450.183,18
Résultat général				Mali	0	

Récapitulatif Budget Extraordinaire – Recettes 2013

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	0	0	0	0	0
129 Patrimoine privé	7.500,00	0	115.000,00	122.500,00	0	122.500,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	1.545,00	0	0	1.545,00	0	1.545,00
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	111.000,00	0	139.000,00	250.000,00	0	250.000,00
599 Commerce - Industrie	22.087,50	0	0	22.087,50	0	22.087,50
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	9.390,00	0	145.000,00	154.390,00	0	154.390,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	0	0	0	0	0
789 Education Popul. et Arts	612.840,00	0	667.160,00	1.280.000,00	0	1.280.000,00
799 Cultes	0	0	100.000,00	100.000,00	0	100.000,00
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	16.800,00	0	0	16.800,00	0	16.800,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	0	0	0	0
877 Eaux usées	0	0	0	0	0	0
879 Cimetières-Protec.environ.	0	0	0	0	0	0
939 Logement - Urbanisme	374.958,00	0	150.042,00	525.000,00	0	525.000,00
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	1.156.120,50		1.316.202,00	2.472.322,50		2.472.322,50
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		83.711,44
				Excédent	48.285,23	

Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 local
 Partie 1 : Description des caractéristiques socio-économiques

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dette 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		2.556.033,94
069 Prélèvements						977.860,68
Total général						3.533.894,62
Résultat général				Boni	83.711,44	

3.1.2. Moyens humains

3.1.2.1. Composition du Conseil communal

Bourgmestre

Pascal FRANCOIS

Administration générale et gestion du personnel – Travaux publics – Etat civil – Cimetières – Prévention, Police et Services de secours – Urbanisme, Aménagement du territoire.

Echevins

Marc GILSON

Finances communales – Economie, Commerces – Environnement, Gestion des déchets – Développement durable – Agriculture, Eau, Forêts.

Sabine HANUS-FOURNIRET

Enseignement – 3^e Age – Affaires sociales – Santé et santé préventive – Mobilité.

Michaël WEKHUIZEN

Petite enfance, Jeunesse – Sports, Culture, Loisirs – Tourisme, Patrimoine touristique – Site internet, Bulletin communal – Fabriques d'églises.

Bruno WATELET

Président du C.P.A.S.

Conseillers

Vanessa ANSELME

Yvon PONCE

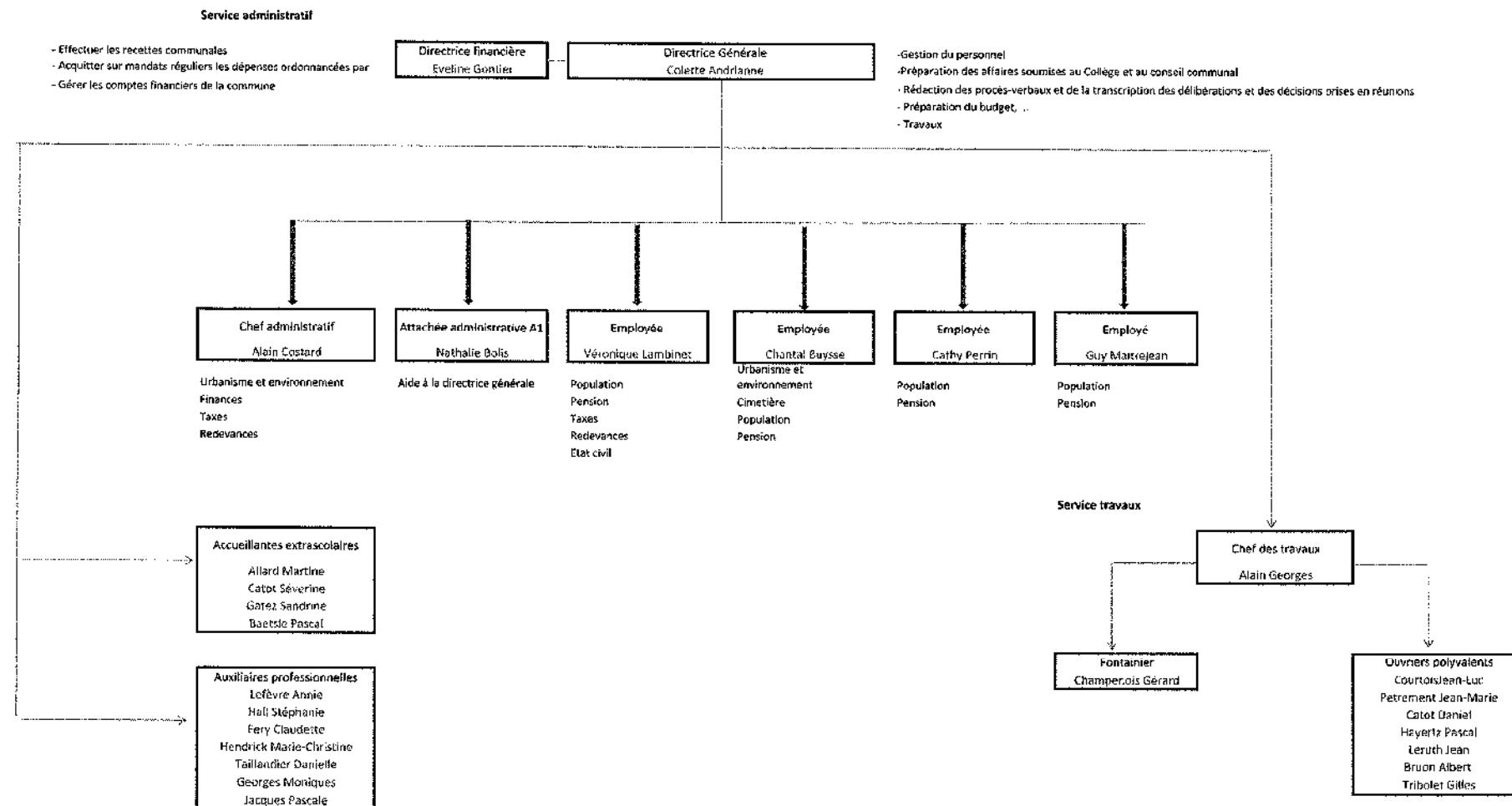
Sébastien EVRARD

Véronique NICAISE-POSTAL

François HENNEQUIN

Pierre GEORGES

3.1.2.2. *Organigramme des services communaux*



4.1. Annexes

4.1.1. Liste des arbres et haies remarquables

Arbres remarquables

Localisation	Genre	Espèce	Nom français
CHEMIN DE LA PIERRE JEANNE	Tilia	cordata	Tilleul à petites feuilles
RUE DU MOULIN	Tilia	platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles
RUE LA CORE	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
RUE DE BERCHIWE	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
RUE DE BERCHIWE, 1	Fagus	sylvatica	Hêtre pourpre
RUE DE BERCHIWE, 1	Sequoiadendron	giganteum	Sequoia géant
RUE DE BERCHIWE	Juglans	regia	Noyer commun
RUE DE GEROUVILLE	Tilia	cordata	Tilleul à petites feuilles
LES ALOUETTES	Fagus	sylvatica	Hêtre commun
LES ALOUETTES	Quercus	robur	Chêne pédonculé
RUE SAVELAN	Picea	abies	Epicéa commun
PLACE DU TILLEUL	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
PLACE DU TILLEUL	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
PLACE DU TILLEUL	Acer	platanoïdes	Erable plane
PLACE DU TILLEUL	Fagus	sylvatica	Hêtre commun
PLACE DU TILLEUL	Acer	platanoïdes	Erable plane
PLACE DU TILLEUL	Acer	platanoïdes	Erable plane
PLACE DU TILLEUL	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
PLACE DU TILLEUL	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
PLACE DU TILLEUL	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
PLACE DU TILLEUL	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
PLACE DU TILLEUL	Tilia	platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles
PLACE DU TILLEUL	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
PLACE DU TILLEUL	Tilia	platyphyllos	Tilleul à grandes feuilles
RUE FONTAINE AU FOND	Aesculus	hippocastanum	Marronnier d'Inde
ROUTE DE MEIX	Quercus	robur	Chêne pédonculé

Haies remarquables

Localisation	Genre	Espèce	Nom français
RUE PRE-CATHELENNE	Crataegus	sp.	Aubépine sp.
Lieu-dit "AU PARADIS"	Crataegus	sp.	Aubépine sp.
RUE DE LAUNOY	Platanus	x acerifolia	Platane commun
RUE DE SOMMETHONNE	Fraxinus	excelsior	Frêne commun
Lieu-dit "GRIHIRE"	Corylus	avellana	Noisetier commun
Lieu-dit "GRIHIRE"	Corylus	avellana	Noisetier commun
CHEMIN DE LUSE	Populus	x canadensis	Peuplier du Canada
CHEMIN DE LUSE	Populus	x canadensis	Peuplier du Canada
CIMETIERE MILITAIRE FRANCAIS	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
CIMETIERE MILITAIRE FRANCAIS	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
CIMETIERE MILITAIRE FRANCAIS	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande
CIMETIERE MILITAIRE FRANCAIS	Tilia	x europaea	Tilleul de Hollande

4.1.2. Liste du patrimoine figurant à l'inventaire

Berchiwé

n° 1		Pépinière Martin
n° 1 (en face)		Vestiges d'un ancien site sidérurgique et d'un ancien moulin
		Ancienne dépendance agricole

Gérouville

Eglise paroissiale St-André		
Place de l'Eglise	n° 105 a	Ancienne ferme
n° 128		Ancienne ferme
Grand-route	n° 9	Presbytère
	n° 16	Ancienne ferme
	n° 142	Ancienne ferme
Rue Maison Auge	n° 228	Ancienne ferme
Route de Meix	n° 34	Calvaire
Petite-rue	n° 160	Ancienne fermette
	n° 166	Ferme
	n° 174	Ferme
Rue de la Platinerie		Croix Le Carabin
Rue Savelan	n° 243	Ancienne ferme
	n° 249	Ferme
	n° 249	Lavoir public désaffecté
Place du Tilleul	n° 3	Maison
	n° 21	Ferme en U
	n° 22	Ferme
	n° 23	Fermette
	n° 55	Ferme
	n° 58	Ancienne fermette
Vieille rue	n° 177	Fermette
	n° 180	Ferme
	n° 181	Fermette
	n° 182	Ancienne ferme
	n° 184	Ancienne ferme
	n° 198	Petite ferme
	n° 199	Maison de manouvrier
La Creu		Christ en croix
A l'écart du village, sur la route de Meix-dt-Virton		Croix d'occis

La Soye

Rue de la Soye	n° 75	Moulin de la Soye
	n° 76	Bâtiment
	s.n.	Anciennes Forges de La Soye
	s.n.	Ancienne platinerie

Houdrigny

Rue Fenderie	n° 6	Petite ferme
Rue de la Halte	n° 61	Calvaire
Rue des Paquis	n° 28 à 39	Lanière de 12 petites maisons ou fermes
	n° 45	Ancien lavoir
Rue de la Source	n° 144	Ancienne ferme
	s.n.	Petite ferme
Rue Yvan-Gils	n° 12	Ancienne ferme
	n° 12 (en face)	Lavoir désaffecté
	n° 14	Ferme
	n° 21	Ancienne ferme bloc
	n° 23	Ancienne ferme

Limes

Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste		
Rue Robert Arquin	n° 6	Ancien lavoir
Route d'Orval	n° 19	Moulin et ancienne saboterie
	n° 21-21 A	Maisonnnette
	n° 22	Ferme
	n° 23	Fermette
Rue de la Soye	n° 34	Ferme
	n° 34 (à droite)	Christ en croix
	n° 51	Ancienne ferme
	n° 62	Petite ferme

Meix-devant-Virton

Eglise paroissiale Saint-Bernard		
Rue Cholette		Succession de petites maisons de manouvriers
Rue Eaubruchet	n° 9-11-13	Alignement d'anciennes petites fermes
	n° 17	Imposant mur pignon
Rue de l'Enfer		Ruelle piétonne pavée

Rue de Gérouville	n° 1	Ancienne ferme
	n° 2	Double perron sculpté
	n° 12	Ferme
	n° 20 (à gauche)	Dépendances d'une ancienne ferme
	n° 23 à 27	Alignement caractéristique de trois fermes
	n° 28	Lavoir
	n° 33	Petite maison de manouvrier
	n° 35-37	Ferme
	n° 46	Maison
	n° 52	Maisonnette villageoise
	n° 56	Fermette
	n° 57 A (en face)	Christ en croix
Rue Grand Moulin	n° 2	Maison isolée
	n° 4-5-7	Double ferme
	n° 13 (en face)	Chapelle des Saints Pierre et Paul, dite « Chapelle Buzette »
Rue de Launoy	n° 1	Dépendances d'une ferme
	n° 4	Ferme
	n° 6	Ancien presbytère
	n° 9	Corps de dépendances d'une ancienne ferme
	n° 11	Ancienne ferme
	n° 13	Fermette
	n° 15	Ferme
	n° 26	Fermette
	n° 31	Maison
	n° 39	Maison de manouvrier
	n° 45	Ancienne maison de manouvrier
	n° 53 (à droite)	Petit oratoire marial de plein air
Rue des Vieux Sarts	n° 2	Volume de tout carré
	n° 3-5	Fermette
Rue Ville Haute	n° 8	Ancienne ferme
Rue de Virton	n° 13	Ancienne ferme
	n° 15	Petite construction d'inspiration classique
	n° 25	Ferme
	n° 30	Maison de manouvrier
	n° 56	Maison
	n° 58	Ancienne ferme
	n° 104	Maison dite « Maison Lepage »
	n° 108	Brasserie Maire
		Edicule à niche

Robelmont

Eglise paroissiale Saint-Martin		
Rue de Bridoux	n° 70	Ancienne fermette
	n° 72	Petite ferme
	n° 78 et 42	Volume de deux fermes
	n° 79	Ancienne ferme
Rue du Cimetière	n° 162	Volume de deux maisonnettes
Rue de la Colline	n° 37	Remarquable fermette
	n° 39	Ferme
	n° 39 (devant)	Large abreuvoir
Rue de la Comète	n° 43-44-45	Alignement de trois anciennes fermettes
	n° 49 (en face)	Ecole
Grand-Place	n° 51	Ferme
Rue Pré-Cathelenne	n° 3	Chapelle Notre-Dame de Lourdes
Rue Transversale	n° 56	Presbytère

Sommethonne

Eglise paroissiale Saint-Maurice		
Rue Bousserez	n° 88	Fermette
	n° 91	Ancienne ferme
Rue Honoré Berne	n° 77	Longue ferme
Champs Barbier	n° 96	Petite ferme
Rue Lucien Evrard		Cimetière entouré d'une muraille
		Belle croix funéraire
Rue Fontaine-aux-Roses	n° 51	Ancienne ferme
Rue Guinguettes		Chapelle Notre-Dame de Luxembourg
Rue Haute	n° 35	Maison
	n° 65	Ancienne école-mairie
	n° 71	Croix en fer forgé
		Christ en croix
		Croix Jean-de-Paris
		Ferme du Hayon

Villers-la-Loue

Eglise paroissiale Saint-Hubert		
Rue Abbé Delomme	n° 74	Ancienne ferme
	n° 76-77	Volume de deux anciennes fermes
	n° 78	Petite ferme
Rue du Centre	n° 43	Maison
	n° 45	Ancienne ferme
	n° 48	Ferme
	n° 51	Ancienne ferme
	n° 67-68	Volume de deux anciennes fermes
	n° 69	Ancienne ferme

Rue Croix Jacques		Croix en fer forgé
	n° 26	Ferme
	n° 28	Ferme
	n° 30	Ferme
	n° 37	Ancienne ferme
Rue de Grihire	n° 19	Petite ferme
	n° 21	Ferme
	n° 21 (à droite)	Lavoir
	n° 22	Ferme de Grihire
	n° 25	Croix en fer forgé
Rue de Sommethonne	n° 61	Ancienne ferme
	n° 62	Ancienne ferme
	n° 66	Lavoir désaffecté
	La Pierre Jeanne	Croix néo-gothique en fonte ajourée